



Bulletin Officiel

N° 5784 Mercredi 30 Janvier 2019

— 19^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRE

HANNIBAL LEASE « HL 2018-2 »	2-6
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING « CIL 2018-1 »	7-11

AUGMENTATION DE CAPITAL

TUNISIE LEASING ET FACTORING	12-15
------------------------------	-------

EMISSION DES TITRES PARTICIPATIFS

MODERN LEASING	16-19
LLOYD TUNISIEN	20-22
AMI ASSURANCES	23-24
CHO COMPAGNIE	25-27

COMMUNIQUEES DE PRESSE

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS – BTE -	28
STB	29

INFORMATIONS POST AGO - AGE

ATELIER MECANIQUE DE SAHEL- AMS - AGO -	30-35
ATELIER MECANIQUE DE SAHEL- AMS - AGE -	36
ARAB TUNISIAN LEASE- ATL -	37

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

38-39

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2017

- SOCIETE MEUBLATEX SA

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

- ATTIJARI VALEURS SICAV
- ATTIJARI PLACEMENTS SICAV

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2019. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

Emprunt Obligataire «HL 2018-2»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **30/04/2018** a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant de Cent cinquante Millions de Dinars (150 000 000 DT) sur 2018 et 2019 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **29/11/2018** a approuvé l'émission de l'emprunt obligataire « HL 2018-02 » et a fixé le montant, les modalités et les conditions comme suit :

- | | |
|----------------------------|---|
| a. Montant de l'emprunt | : 30 000 000 dinars susceptible d'être porté à 40 000 000 dinars; |
| b. Nominal de l'obligation | : 100 dinars par obligation ; |
| c. Forme de l'obligation | : les obligations sont nominatives ; |
| d. Prix d'émission | : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription; |
| e. Durée et Taux d'intérêt | : Catégorie A : Durée : 5 ans ; Taux d'intérêt : fixe 11,15% brut l'an et/ou variable (TMM+3,50%) brut l'an au choix du souscripteur ;
Catégorie B : Durée : 7 ans dont 2 ans de grâce ; Taux d'intérêt : 11,50% brut l'an; |
| f. Amortissement | : les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la 1 ^{ère} année pour la catégorie A et à la 3 ^{ème} année pour la catégorie B. |

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

L'emprunt obligataire « HL 2018-2 » est d'un montant de 30 000 000 dinars susceptible d'être porté à 40 000 000 dinars divisé en 300 000 obligations susceptibles d'être portées à 400 000 obligations de nominal 100 dinars. Le montant définitif de l'emprunt « HL 2018-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **27/12/2018** et clôturées au plus tard le **25/02/2019**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

- Suite -

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **25/02/2019**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **25/02/2019**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **27/03/2019** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **27/12/2018** auprès de MAC S.A. –intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

But de l'émission

Le produit de la présente émission est destiné à participer au financement des immobilisations à donner en leasing, pour la période 2018/2019, qui s'élèvent à 350 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu pour l'exercice 2019 est de 60 millions de dinars.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « HL 2018-2 »
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **25/02/2019**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **25/02/2019**.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à trois taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans**

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de

- Suite -

✓ paiement des intérêts majorée de **350** points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **février** de l'année N-1 au mois de **janvier** de l'année N.

✓ Taux fixe : Taux annuel brut de **11,15%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

✓ Taux fixe : Taux annuel brut de **11,50%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **25/02/2024** pour la catégorie A et le **25/02/2026** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **25 février** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **25/02/2020**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **25/02/2020** pour la catégorie A et le **25/02/2022** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **11,15%** l'an pour la catégorie A et **11,50%** l'an pour la catégorie B

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêté au mois novembre 2018 (à titre indicatif), qui est égale à 4,692%; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10.0275%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3,50%**, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

✓ **5 ans** pour les deux Catégories A.

✓ **7 ans** dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

- **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- Suite -

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt «HL 2018-02» est comme suit:

- ✓ 3 années pour les deux Catégories A.
- ✓ 5 années pour la catégorie B.

• **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,628** années pour la catégorie A et **4,003** années pour la catégorie C.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 14 novembre 2018, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme de BB (tun) attribuée à Hannibal Lease sur son échelle nationale qui s'établit comme suit :

- ✓ Note à long terme : **BB (tun)** ;
- ✓ Note à court terme : **B (tun)** ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « **BB** » (tun) à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **28/11/2018**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt « HL 2018-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « HL 2018-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « HL 2018-2 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

- Suite -

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux du fait que les emplois seraient octroyés à taux fixe. Et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à la société reprise un risque de taux du fait que les emplois seraient octroyés à taux indexé sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « HL 2018-2 » visée par le CMF en date du 11/12/2018 sous le numéro 18-1013 et du document de référence «HL 2018» enregistré par le CMF en date du 11/12/2018 sous le n°18-008.

La présente note d'opération et le document de référence « HL 2018 » sont mis à la disposition du public sans frais, auprès de la société Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis , ainsi qu'auprès de l'intermédiaire en bourse MAC SA, sis à Greer Center- Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn

les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et son site au plus tard le 20 janvier 2019.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2018, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 Janvier 2019.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire

« CIL 2018-1 »

Décision à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **26 avril 2018** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2018, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du **9 octobre 2018** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de cinq (5) Millions de Dinars susceptible d'être porté à quinze (15) Millions de Dinars et a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « CIL 2018/1 » comme suit :

- Montant : **5 Millions** de Dinars susceptible d'être porté à **15 Millions** de Dinars ;
- Durée : **5 ans** ;
- Taux : **10,6%** et/ou **TMM+2,5%** brut l'an ;
- Remboursement : annuel constant.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Renseignements relatifs à l'opération :

Dénomination de l'emprunt : « CIL 2018-1 »

Montant : 5 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 15 000 000 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « CIL 2018-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

- Suite -

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Un taux fixe de 10,6% brut par an et/ou variable TMM+2,5%, ce dernier correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (à savoir du mois d'octobre 2017 au mois de septembre 2018) majorée de 2,5%.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 10,6% l'an.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : 2,5% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance.

Durée totale :

Les obligations « CIL 2018-1 » seront émises sur une durée de 5 ans:

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital, puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 3 ans.

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,643 Années.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

- Suite -

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **17 janvier 2019**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au **17 janvier 2019**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **17 janvier 2024**.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **17 Janvier** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **17 Janvier 2020**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **13 novembre 2018** et clôturées au plus tard le **17 janvier 2019**.

Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (**15.000.000 DT**) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de **150 000** obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à **15.000.000** dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **17 janvier 2019**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **11 février 2019**, avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **13 novembre 2018** aux guichets de la **Compagnie Générale d'Investissement « CGI »**, intermédiaire en bourse, 16 Avenue Jean Jaurès, 1001 Tunis.

- Suite -

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **CIL 2018-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement «CGI», Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrite par ce dernier.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Garantie : Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière

Notation de la société :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » est notée '**BBB-(tun)**' à long terme avec perspective d'avenir **stable** et '**F3 (tun)**' à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du **12 Juillet 2018**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note '**BBB-(tun)**' à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » en date du **23 Octobre 2018**.

Cotation en bourse :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL », s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, la Compagnie Générale d'Investissement « CGI » de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « **CIL 2018-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » s'engage dès la clôture de l'emprunt «**CIL 2018-1** » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

- Suite -

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro 18-1011 en date du 29 Octobre 2018, du document de référence « CIL 2018 » enregistré par le CMF sous le n° 18-006 en date du 09 Octobre 2018 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 Janvier 2019.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la CIL et de la CGI au 16 avenue Jean Jaurès 1001 Tunis, ainsi que sur le site internet du CMF : www.cmf.tn

Les indicateurs d'activité de la Compagnie Internationale de leasing « CIL » relatifs au quatrième trimestre 2018 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet, au plus tard le 20 janvier 2019.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/01/2019.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

« Tunisie Leasing et Factoring »

Société Anonyme au capital de 45 000 000 dinars

Siège Social : Centre Urbain Nord, Av.Hédi Karray- 1082 –Tunis Mahrajène

RC n° B 134091997

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa à la note d'opération relative à l'augmentation du capital de Tunisie Leasing et Factoring de 45 000 000 dinars à 51 750 000 dinars

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de Tunisie Leasing et Factoring tenue le **09/10/2018** a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, d'un montant de **6 750 000 DT**, pour le porter ainsi de 45 000 000 à 51 750 000 DT et ce, par l'émission de **1 350 000 actions nouvelles** au prix de **15 DT** l'action, soit 5 DT de nominal et 10 DT de prime d'émission.

Les nouvelles actions seront souscrites selon la parité de **trois (3) actions nouvelles pour vingt (20) actions anciennes** à libérer intégralement à la souscription. Elles porteront jouissance le **1er juillet 2018**.

But de l'émission

Cette augmentation de capital a pour objectif de :

- Renforcer les fonds propres de la société, à l'instar de la tendance générale pour les établissements de crédit.
- Tendre à maintenir, voire améliorer la notation de la société.

Caractéristiques de l'opération

- Montant de l'augmentation de capital en numéraire : 6 750 000 DT
- Montant de l'opération : 20 250 000 DT
- Nombre d'actions : 1 350 000 actions à souscrire en numéraire
- Valeur nominale des actions : 5 DT
- Prime d'émission : 10 DT
- Prix de souscription : 15 DT
- Forme des actions : Nominative
- Catégorie : Ordinaire

Prix d'émission des actions nouvelles

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **quinze (15) dinars l'action**, soit la valeur nominale de l'action cinq (5) dinars, majorée d'une prime d'émission de dix (10) dinars. Le prix d'émission est à libérer intégralement à la souscription.

Droit préférentiel de souscription

- Suite -

La souscription aux 1 350 000 actions nouvelles sera réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel, ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscriptions en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : A raison de trois (3) actions nouvelles pour vingt (20) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. TUNISIE LEASING ET FACTORING ne reconnaissant qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées, et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux 1 350 000 actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible, à raison de trois (3) actions nouvelles pour vingt (20) actions anciennes et ce, du **21/12/2018** au **01/02/2019** inclus*.

Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société Tunisie Leasing exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de cinq (5) dinars représentant le nominal de l'action majoré de dix (10) dinars de prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restantes disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation de capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n° **07 001 000134000160646** ouvert auprès d'Amen Bank, Agence place Pasteur sise au 150, Avenue de la Liberté 1002 Tunis, conformément à l'état de dénouement espèces de la TUNISIE CLEARING.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **01/02/2019** à 18H à Tunisie Valeurs.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par Tunisie Valeurs), via l'Espace Adhérent de TUNISIE CLEARING et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de TUNISIE CLEARING.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **01/02/2019** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire sera effectué via la compensation interbancaire de TUNISIE CLEARING et ce, à une date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par TUNISIE CLEARING, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 9 000 000 actions composant le capital actuel et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

Jouissance des actions nouvelles :

Les 1 350 000 actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividendes à partir du **01/07/2018**.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

Droits attachés aux valeurs mobilières émises

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre d'actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables en bourse.

Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner lesdits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 Dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères. Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

- Suite -

Marché des titres

Les actions TUNISIE LEASING ET FACTORING sont négociables sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés étrangers.

Cotations en Bourse des actions anciennes

Les 9 000 000 actions anciennes composant le capital actuel de TUNISIE LEASING ET FACTORING inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **21/12/2018** droits de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 1 350 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes de l'exercice 2018, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en bourse sur les droits de souscription auront lieu du **21/12/2018** au **01/02/2019** inclus**.

Il est à préciser qu'une séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir lors de la présente opération sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les droits de souscription seront pris en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN TN0002102028 durant la période de souscription préférentielle soit du **21/12/2018** au **01/02/2019** inclus**.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN TN0002102036 à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, TUNISIE CLEARING assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par TUNISIE CLEARING.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une présente note d'opération visée par le CMF sous le n°18-1012 en date du **21 novembre 2018**, du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2018 » enregistré auprès du CMF en date du **11 octobre 2018** sous le n°18-007. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de Tunisie Leasing et Factoring relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2018 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2019

La présente note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre 2018 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 janvier 2019.

** Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **01/02/2019** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

AVIS DE SOCIETES

Emission de titres participatifs

**EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS
MODERN LEASING**

Société Anonyme au Capital de 35.000.000 de dinars divisé en 7.000 000 actions de 5 Dinars chacune

Siège Social: Immeuble Assurance SALIM, centre Urbain Nord,

Lot AFH BC5 1082 Cité Mahrajène - Tunis,

Registre de Commerce: B137061997

Objet social: Activité de leasing

«TP MODERN LEASING 2018 »

Emis sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du **17 avril 2018** l'émission de titres participatifs à hauteur de 30 millions de dinars sur une période de trois ans en une ou plusieurs fois et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Dans le cadre de cette autorisation, Le Conseil d'Administration de **MODERN LEASING** a décidé en date de **22 novembre 2018** d'émettre des titres participatifs pour l'année 2018/2019 d'un montant de **10 000 000** de dinars, divisé en **100 000** titres, susceptible d'être porté à **20 000 000** de dinars divisé en **200 000** titres de **100** dinars chacune sans recours à l'Appel Public à l'Epargne selon les caractéristiques suivantes :

Durée	Taux d'intérêt global prévu (*)	Avance annuelle (*)	Complément variable (*)	Remboursement des titres
7 ans	10,6%	9,6%	1%	A la fin de la 7 ^{ème} année

(*) Par référence à la valeur nominale des titres participatifs.

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**1. Montant**

Le montant total de la présente émission est fixé à **10 000 000** de dinars, divisé en **100 000** titres participatifs d'une valeur nominale de **100** dinars susceptible d'être porté à **20 000 000** de dinars divisé en **200 000** titres participatifs.

2. Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus à partir du **05 décembre 2018** et clôturés au plus tard le **05 mars 2019**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

- Suite -

Au cas où la présente émission n'est pas clôturée à la date limite du **05 mars 2019**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la MODERN LEASING à cette date.

1. Objet de l'émission

Le produit de l'émission sera utilisé par MODERN LEASING dans le cadre de son activité générale.

2. But de l'émission

L'émission des titres participatifs, a pour objectif le renforcement des fonds propres de la société et le développement de ses ressources.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

1. La législation sous laquelle les titres sont créés:

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

Ils entrent également dans le champ d'application de l'article 5 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

2. Dénomination des titres participatifs : «TP MODERN LEASING 2018 »

3. Nature des titres : Titres de créance assimilés à des fonds propres.

4. Prix de souscription et d'émission :

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

5. Date de jouissance en intérêts :

Chaque titre souscrit dans le cadre de la présente émission de titres participatifs portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque titre participatif entre la date effective de sa souscription et libération et la date limitée de clôture des souscriptions, soit le 05 mars 2019 seront décomptés et payés à cette dernière date.

La 1ère date de distribution des intérêts est fixée au 15/01/2020 pour l'avance et au 15/07/2020 pour le complément variable.

6. Date de règlement :

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

7. Modalités de délivrance des attestations de propriété des titres lors de la souscription :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des titres détenus seront assurés par les Intermédiaires agréés chargés de la collecte des souscriptions.

- Suite -

8- Intermédiaire agréé mandaté par l'émetteur pour la tenue du registre des porteurs des titres participatifs :

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par Tunisie Clearing qui assurera le service financier.

9- Remboursement :

Tous les titres participatifs émis **seront remboursés à la fin de la 7ème année soit le 15 juillet 2026** à leurs valeurs nominales.

MODERN LEASING ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

10- Durée

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- La durée totale est égale 7 ans ;
- La durée de vie moyenne est égale à 7 ans.

III. REMUNERATION ANNUELLE

La rémunération des titres participatifs est annuelle et fixée à **10,6%** de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable calculés comme suit:

. Première partie de la rémunération

Une avance prévue de **9,6%** calculée sur la valeur nominale est payable le **15 janvier** de chaque année sur l'exercice écoulé.

. Deuxième partie de la rémunération

Un complément variable calculé sur la base de 1,5% du produit net de leasing de MODERN LEASING, dans la limite de **1%** du montant de la levée. Ce complément est payable le **15 juillet** de chaque année après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

. La gestion du surplus par rapport au taux d'intérêt global prévu à 10,6% :

Le profit en surplus par rapport au Taux d'intérêt global fixé à 10,6%, est du droit du gestionnaire au titre de "Prime de Bonification" pour la réalisation de l'objectif de taux de profit global prévu à **10,6%**. En outre, le gestionnaire se réserve le droit de loger ce surplus de profit dans un compte de "Réserve Spécial de Lissage de Profit" pour faire face aux éventuelles fluctuations de profit durant la durée de vie des Titres Participatifs émis. Ainsi, ML s'engage de compenser tout éventuel écart entre les profits estimés et ceux réalisés, après accord de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice y afférent.

IV. CESSION ET TRANSMISSION DES TITRES PARTICIPATIFS

Les titres participatifs émis sont librement cessibles et transmissibles. Toutefois, les souscripteurs à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

- Suite -

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante.

V. INFORMATION FINANCIERE

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de Modern Leasing dans les mêmes conditions que les actionnaires de la société.

VI. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS

Les porteurs de titres participatifs sont réunis en Assemblée Générale Spéciale.

L'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de titres participatifs est soumise aux dispositions des articles 354 à 363 du code des sociétés commerciales.

Toute décision ayant pour effet la modification des droits des titulaires des titres participatifs n'est définitive qu'après son approbation par l'assemblée spéciale.

VII. JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige sera la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1. A cette fin, Modern Leasing élit en son siège sis au Immeuble Assurance SALIM, centre Urbain Nord, Lot AFH BC5 1082 Cité Mahrajène - Tunis, Tunisie.

AVIS DE SOCIETES

Emission de titres participatifs

**EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS
SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE
LLOYD TUNISIEN**

Société Anonyme au Capital de 45 000 000 de dinars divisé en 9 000 000 actions de 5 Dinar chacune
Siège Social : Avenue Tahar Haddad, Immeuble LLOYD – Les Berges du Lac -1053 Tunis-
Registre de Commerce : B1163651997
Matricule Fiscal : 2395/T/P/M/000

**Emission de titres participatifs
Sans recours à l'Appel Public à l'Épargne**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du **10 Décembre 2018** l'émission de titres participatifs à hauteur de **17,5 MD** sur une période de sept ans en une émission sur l'exercice 2018. La souscription sera réservée à la Compagnie Financière d'Investissement -CFI- pour son montant global.

L'Assemblée Générale Ordinaire a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter et fixer les conditions et les modalités.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion en date du **10 Décembre 2018** d'émettre des titres participatifs dans la limite de **17 500 000 dinars** qui sera réservée à la souscription de la Compagnie Financière d'Investissement -CFI- pour une période de **sept (7)** ans à compter de la date de souscription selon les conditions suivantes :

- Durée : 7 ans ;
- Taux d'intérêt :

Taux fixe : 8% annuel payable semestriellement

Taux variable : 1,2% des primes émises nettes d'annulations et de ristournes et en excluant les primes d'épargne vie.

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

1. Montant :

Le montant total de la présente émission est fixé à **17 500 000 de dinars**, divisé en **175 000 titres participatifs** d'une valeur nominale de **100 dinars**.

2. Période de souscription:

La souscription à cette émission de titres participatifs pourra être réalisée durant un délai de **trente jours** commençant à courir à compter de la date de parution de la notice au Journal Officiel de la République Tunisienne. Ce délai pourra être clôturé par anticipation dès souscription de la totalité des titres.

- Suite -

3. But de l'émission :

L'émission de titres participatifs a pour objectif de renforcer les fonds propres de la société et de permettre également le respect des ratios règlementaires (couverture des engagements techniques).

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

1. **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.
2. **Nature des titres :** Titres de créance.
3. **Forme des titres participatifs :** les titres sont nominatifs.
4. **Cessibilité des titres participatifs :** Les titres participatifs émis sont librement cessibles. Toutefois, le souscripteur à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.
5. **Modalité de souscription :** en numéraire.
6. **Date de règlement :** Les titres seront payables en totalité à la souscription.
7. **Date de jouissance :** La date de jouissance est fixée à la date de clôture de souscription.
8. **Durée :** 7 ans ;
9. **Taux d'intérêt :**
 - **Taux fixe :** 8% annuel payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre de chaque année ;
 - **Taux variable :** 1,2% des primes émises nettes d'annulations et de ristournes et en excluant les primes d'épargne vie. L'intérêt variable est payable dans les 10 jours qui suivent l'assemblée générale ayant approuvé les comptes.
10. **Remboursement:** Les titres participatifs émis seront remboursés à la fin de 7^{ème} anniversaire de la date de clôture des souscriptions. La société ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.
11. **Etablissements domiciliaires :** l'établissement et la délivrance des attestations de propriété et le service financier des titres participatifs de la société seront assurés durant toute la durée de vie des titres par la société.

- Suite -

1. **Modalités et délai de délivrance des titres:** le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation de propriété des titres souscrits délivrée par la société.
2. **Mode de placement :** Il s'agit d'un placement privé au profit de la **Compagnie Financière d'Investissement (CFI)**. L'émission de titres participatifs sera donc réservée à la CFI.
3. **Marché des titres :** Il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur le marché des titres tunisien ou étranger.
4. **Garantie :** les titres participatifs ne sont assortis d'aucune garantie.
5. **Juridiction compétente :** Tout litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I. A cette fin, la société élit domicile à son siège à Tunis.

AVIS DE SOCIETES

Emission de titres participatifs
sans recours à l'appel public à l'épargne

Société Assurances Multirisques Ittihad
AMI ASSURANCES S.A

*Société Anonyme au capital de 23 135 980 dinars divisé en 23 135 980 actions
de nominal 1 dinar*

Siège social : CITE LES PINS, LES BERGES DU LAC II, 1053, TUNIS - TUNISIE

Registre de Commerce : B138682003

Matricule Fiscale : 845686 P/P/M/000

Emission de titres participatifs
Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du **14/12/2018** l'émission de titres participatifs à hauteur de **35.000.000 dinars** sur une période de **sept (7) ans**.

La souscription sera réservée à la Banque Nationale Agricole -BNA- pour son montant global.

L'Assemblée Générale Ordinaire a fixé les conditions et les modalités de l'émission de ces titres participatifs comme suit :

- ❖ **Durée : 7 ans ;**
- ❖ **Taux d'intérêt :**
- **Taux fixe : 8 %** calculée sur la valeur nominale;
- **Taux variable :**
 - **0,15%** des primes émises nettes d'annulations et de ristournes et en excluant les primes d'épargne vie.
 - **3%** des primes de bancassurance distribuées par La Banque Nationale Agricole. Par primes il est entendu les primes émises nettes d'annulations et de ristournes excluant les primes d'épargne vie.

2. Renseignements relatifs à l'émission

➤ **Montant**

Le montant total de la présente émission est fixé à **35 000 000 DT**, divisé en **35 000 000 titres participatifs** d'une valeur nominale de **1 Dinar** chacun.

➤ **Période de souscription et de versement**

La souscription à cette émission de titres participatifs pourra être réalisée durant un délai de **trente (30) jours** commençant à courir à compter de la date de parution de la notice au Journal Officiel de la République Tunisienne. Ce délai pourra être clôturé par anticipation dès souscription de la totalité des titres participatifs émis.

- Suite -

➤ **But de l'émission**

L'émission des présents titres participatifs a pour objectif d'améliorer la conformité de la société avec les exigences réglementaires de solvabilité et de couverture des provisions techniques, ainsi de doter l'entreprise de moyens lui permettant de mener à bien son nouveau plan stratégique.

1. Caractéristiques des titres émis

➤ **La Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

➤ **Nature des titres** : Titres de créance.

➤ **Forme des titres participatifs** : Les Titres sont nominatifs.

➤ **Cessibilité des titres participatifs** : Les titres participatifs émis sont librement cessibles. Toutefois, le souscripteur à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

➤ **Modalité de souscription** : en numéraire.

➤ **Date de règlement** : Les titres seront payables en totalité à la souscription.

➤ **Date de jouissance** : La date de jouissance est fixée à la date de clôture de souscription.

➤ **Durée** : 7 ans.

➤ **Taux d'intérêt** :

- **Taux fixe** : 8 % annuel calculée sur la valeur nominale payable le 31 décembre de chaque année;
- **Taux variable** :
 - 0,15% des primes émises nettes d'annulations et de ristournes et en excluant les primes d'épargne vie.
 - 3% des primes de bancassurance distribuées par La Banque Nationale Agricole. Par primes il est entendu les primes émises nettes d'annulations et de ristournes excluant les primes d'épargne vie.

L'intérêt variable est payable dans les 15 jours qui suivent l'assemblée générale ayant approuvé les comptes.

➤ **Remboursement** : Les titres participatifs émis seront remboursés à la fin du 7^{ème} anniversaire de la date de clôture des souscriptions. La société ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

➤ **Etablissements domiciliaires** : L'établissement et la délivrance des attestations de propriété et le service financier des titres participatifs de la société seront assurés durant toute la durée de vie des titres participatifs par la société.

➤ **Modalités et délai de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation de propriété des titres souscrits délivrée par la société.

➤ **Mode de placement** : Il s'agit d'un placement privé au profit de la Banque Nationale Agricole (BNA).
 ➤ **Marché des titres** : Il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur le marché des titres Tunisien ou étranger.
 L'émission des présents titres participatifs sera réservée à la BNA.

➤ **Garantie** : Les titres participatifs ne sont assortis d'aucune garantie.

➤ **Juridiction Compétente** : Tout litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I. A cette fin, la société élit domicile à son siège à Tunis.

AVIS DE SOCIETES

Emission de titres participatifs**Société « CHO Company »**

Société Anonyme au capital social de 36.900.000 de dinars divisé en 369.000 actions de nominal 100 dinars chacune entièrement libérées

Siège social : Route de Mahdia KM 10 – 3054, Sakiet Eddair, Sfax-

Registre de Commerce : B2522752006 ;

Matricule fiscal: 000 M A 635822/K

EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS

« CHO Company 2018 »

Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne
--

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

Les actionnaires de la société CHO Company réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 18/10/2018 et représentant la majorité des trois quarts présents ont décidé, en application de l'article 368 du Code des sociétés commerciales d'émettre des titres participatifs d'une valeur de cent (100) Dinars par titre participatif pour un montant équivalent en dinars tunisiens à vingt-deux millions (22.000.000) de Dollars au profit exclusif du fond d'investissement étranger non résident Gulf Credit Lending Limited selon les caractéristiques suivantes :

Durée	Partie fixe		Partie variable		Remboursement des titres
	Taux	Périodicité	Taux	Périodicité	
7 ans	4% par an du montant du financement	trimestrielle	10% de l'EBITDA	trimestrielle	7 ans in fine

Il y a lieu de signaler qu'en date du 31/08/2018, la BCT a donné son accord pour la conclusion par la CHO Company avec le Fond d'investissement étranger non résident «Gulf Credit Lending Limited» détenu par « GC Credit Opportunities GP II Limited », d'une convention d'émission et de souscription des titres participatifs en question.

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**1. Montant**

Le montant total de la présente émission est fixé à un montant équivalent en dinars tunisiens à vingt-deux millions (22.000.000) de Dollars correspondant à un nombre de titres participatifs d'une valeur nominale de cent dinars tunisien (100 DT) chacun.

2. Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus durant un délai de un (1) mois commençant à courir à compter de la date de parution de la notice au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Il est précisé que ce délai d'un (1) mois pourra être clôturé par anticipation dès la souscription de la totalité des titres participatifs.

- Suite -

3- But de l'émission

L'émission des titres participatifs est destinée au refinancement de la dette financière de la société et le financement de l'exploitation des terres agricoles et des dépenses et coûts encourus par le souscripteur.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

1. La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

2. Dénomination des titres participatifs : « CHO Company2018 »

3. Nature des titres : Titres de créance.

4. Prix de souscription et d'émission :

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

5. Date de jouissance:

A la date de clôture des souscriptions.

6. Date de règlement :

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

7. Modalités et délais de délivrance des titres:

Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation de propriété des titres participatifs souscrits délivrée par CHO Company.

8. Remboursement :

Tous les titres participatifs émis seront remboursés au septième anniversaire de la date de clôture de souscription.

Toutefois, il y a une possibilité de rachat anticipé par les actionnaires fondateurs, pour l'équivalent du montant en USD, d'une partie ou de la totalité des titres participatifs.

9. Durée

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- la durée totale est égale 7 ans ;
- la durée de vie moyenne est égale à 7 ans.

10. Tenue de registre des porteurs des titres participatifs

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par CHO Company.

III. REMUNERATION

La rémunération des titres participatifs comprend une partie fixe et une partie variable calculées comme suit :

- 1. Une partie fixe :** correspondant à quatre pour cent (4%) par an du montant du financement, ou, en cas de remboursement partiel, du reliquat du financement restant dû le jour du paiement. La Partie Fixe est payable en USD trimestriellement à terme échu ;
- 2. Une partie variable :** correspondant à dix pour cent (10%) de l'EBITDA converti en Dollars, généré par le Groupe au cours du trimestre précédent le paiement. La Partie Variable est payable en USD à terme échu dans un délai de 60 jours commençant à courir le 1^{er} jour de chaque date trimestrielle.

- Suite -

La Partie Variable est calculée par référence au taux de change Dollar Dinar ayant cours le jour du paiement.

Par ailleurs, il est prévu :

- des frais de première approche : 1,5% flat du montant du financement ;
- des frais de supervision de 20 000 USD par an ;
- des intérêts de retard de 6% l'an ;
- une rémunération exceptionnelle (redevable en cas de non paiement de la partie variable) :
 - ✓ une partie fixe correspondant à 8,5% du financement ; et
 - ✓ un paiement trimestriel de 250 000 USD, payable à la même date que la partie fixe.
- le transfert aux échéances contractuelles, du principal, des intérêts et de toutes autres charges applicables au montant en principal inscrit dans la convention d'émission et de souscription de titres participatifs, peut s'effectuer librement conformément à la circulaire de la BCT n°93-16 du 7/10/1993 telle que modifiée par les textes subséquents.

IV. CESSION ET TRANSMISSION DES TITRES PARTICIPATIFS

Les titres participatifs émis sont librement cessibles et transmissibles. Toutefois, le souscripteur à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés.

Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante.

V. GARANTIE

Les titres participatifs sont assortis d'une garantie personnelle des actionnaires fondateurs et d'un nantissement de leurs actions.

VI. INFORMATION FINANCIERE

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de CHO Company dans les mêmes conditions que les actionnaires de la société.

VII. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DES TITRES PARTICIPATIFS

En vertu du Procès-verbal de la réunion de l'AGO du 18 octobre 2018, il a été décidé de nommer la société « Gulf Crédit Lending Limited » en qualité d'administrateur, pour une durée de 3 ans laquelle prendrait fin à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice arrêté au 31/12/2020.

VIII. JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige sera la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1. A cette fin, CHO Company élit en son siège sis à Route de Mahdia KM 10 - 3054 Sfax

AVIS DE SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE-

Siège Social : 5 bis, Rue Mohamed Badra, Tunis

Appel à candidature au poste d'administrateur indépendant

Dans le cadre de l'application des dispositions de la loi 48-2016 relative aux banques et aux établissements financiers et notamment son article 47, la **BTE** lance un appel à candidature pour la désignation d'un administrateur indépendant -personne physique- à son conseil d'administration.

Le candidat doit posséder les qualifications requises lui permettant d'accomplir convenablement les missions qui lui seront confiées, notamment :

- La participation active aux réunions du conseil d'administration.
- La présidence du comité des risques.

Les candidats intéressés par ce poste doivent faire parvenir leurs demandes par voie postale sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou déposé directement au Bureau d'Ordre Central de la BTE sis au 5bis, Rue Mohamed Badra, 1002 Tunis au plus tard le 18/02/2019 à 12h.00 date limite de réception des candidatures. Le cachet du Bureau d'Ordre Centrale de la BTE faisant foi.

Les demandes de candidatures, ainsi que tout le dossier conformément aux termes de référence⁽¹⁾ doivent être adressées au nom de Monsieur le Président du Conseil d'administration de la **BTE**. L'enveloppe doit porter la mention «**NE PAS OUVRIR –Appel à la candidature au poste d'administrateur indépendant au Conseil d'administration de la BTE**».

⁽¹⁾ « Les termes de référence » y afférents sont mis à la disposition des intéressés moyennant copie de la CIN au 5^{ème} étage- bureau de coordination et de suivis.

Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations ffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES*

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB-
Siège Social : Rue Hédi NOUIRA - Tunis

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Société Tunisienne de Banque informe le public que son Conseil d'Administration, réuni le 29 janvier 2019, a arrêté les comptes provisoires de la banque qui font ressortir un résultat net positif de l'ordre de 99 MDT.

La situation définitive de la banque sera communiquée, dans les délais réglementaires, après examen des commissaires aux comptes.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO**ATELIERS MÉCANIQUES DU SAHEL – AMS. SA**

SIEGE SOCIAL : Rue Ibn Khaldoun, 4018 Sousse

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 11 janvier 2019, la Société LES ATELIERS MÉCANIQUES DU SAHEL -AMS .SA publie ci-dessous :

- ✓ Les résolutions adoptées,
- ✓ Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- ✓ L'état d'évolution des capitaux propres.

I- LES RESOLUTIONS ADOPTEES**PREMIERE RESOLUTION**

Tous les actionnaires étant présents ou représentés à la présente Assemblée Générale Ordinaire, ils ratifient sans réserves ni restrictions les modes et les délais de convocation, et déclarent qu'ils ne portent nullement atteinte aux droits et intérêts respectifs des actionnaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents et/ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport d'activité de la Société relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents et/ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports des commissaires aux comptes, afférents aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve lesdits états financiers, se soldant par un total bilan de 48.542.725,236 Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net déficitaire de 19.624.541,590 Dinars Tunisiens.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents et/ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net déficitaire de 19.624.541,590 Dinars Tunisiens comme suit :

Perte de l'exercice 2017	19.624.541,590 DT
Amortissements différés	2.248.460,973 DT
Déficit reportable	17.376.080,617 DT

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents et/ou représentés.

- Suite -

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et suivants et par l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, des Actionnaires présents ou représentés à l'exception de toute personne concernée pour sa part respective et ce, en application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs de la Société pour l'exécution de leurs mandats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents et/ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité, la somme de 3.000 Dinars Tunisiens net par membre, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2017.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents et/ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats des administrateurs de la Société, messieurs Bassem Loukil, Walid Loukil et les sociétés Loukil Investment Group SA, représentée par monsieur Bassem Loukil, et ETABLISSEMENT MOHAMED LOUKIL & CIE SA, représentée par monsieur Walid Loukil, arrivent à expiration et décide de renouveler leurs mandats, en tant qu'administrateurs de la Société et ce, pour un mandat de trois (3) nouvelles années, venant à expiration avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents et/ou représentés.

Messieurs Bassem Loukil, Walid Loukil et les sociétés Loukil Investment Group SA, représentée par monsieur Bassem Loukil, et ETABLISSEMENT MOHAMED LOUKIL & CIE SA, représentée par monsieur Walid Loukil, tous présents ou représentés à la présente Assemblée, déclarent accepter le renouvellement de leurs fonctions d'administrateurs de la Société.

- Suite -

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir fait l'élection d'un candidat de la liste des candidats pour le poste d'Administrateur représentant des petits porteurs, décide de nommer monsieur Youssef Ben Romdhane, titulaire de la carte d'identité nationale émise le 06/04/2005 à Tunis sous le numéro 02804545, en qualité d'administrateur représentant des petits porteurs au sein du Conseil d'Administration de la Société et ce, pour un mandat de trois (3) ans couvrant les exercices 2018, 2019 et 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents et/ou représentés.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le mandat du Commissaire aux Comptes de la Société, FMBZ KPMG TUNISIE SA, représentée par monsieur Moncef Boussannouga Zammouri, arrive à expiration et décide de renouveler son mandat, en tant que Commissaire aux Comptes de la Société, et ce pour un mandat de trois (3) nouvelles années, venant à expiration avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents et/ou représentés.

Société FMBZ KPMG TUNISIE SA, représentée par monsieur Moncef Boussannouga Zammouri, présent à l'Assemblée, déclare accepter le renouvellement de ses fonctions en tant que Commissaire aux Comptes de la Société.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs à toutes personnes mandatées à l'effet d'accomplir toutes formalités légales nécessaires et toutes autres formalités légales (notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents et/ou représentés.

- Suite -

II-LE BILAN APRÈS AFFECTATION DU RÉSULTAT COMPTABLE**BILAN ARRETE AU 31/12/2017***(Exprimé en Dinars)*

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital Social	32 885 960	32 885 960
Réserves et primes liées au Capital	7 155 504	7 155 504
Résultats reportés	(45 818 092)	(28 442 011)
Amortissements différés	(13 901 197)	(11 652 736)
Subvention d'investissement	49 370	101 312
Capitaux propres après affectation	(19 628 455)	48 029
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts	16 039 281	16 795 752
Provisions pour risques et charges	468 088	382 121
Total des passifs non courants	16 507 369	17 177 874
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 623 165	7 301 645
Clients créditeurs	6 590 436	1 002 483 (*)
Personnel & comptes rattachés	1 532 458	1 111 463
Etat et collectivités publiques	1 914 219	262 989
Créditeurs divers	2 675 926	1 517 837
Compte d'attente	61 877	6 788
Autres passifs courants	12 774 917	3 901 560
Emprunts et autres dettes financières	22 821 083	17 604 974
Découvert Bancaire	6 444 647	5 910 688
Concours bancaires et autres passifs financiers	29 265 729	23 515 662
Total des passifs courants	51 663 811	34 718 867
Total des passifs	68 171 180	51 896 741
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	48 542 725	51 944 770

(*) Changement de présentation. Les clients créditeurs sont désormais présentés en passifs courants. Pour des fins de comparabilité, les montants de l'année 2016 ont été aussi modifiés.

- Suite -

BILAN ARRETE AU 31/12/2017*(Exprimé en Dinars)*

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital Social	32 885 960	32 885 960
Réserves et primes liées au Capital	7 155 504	7 155 504
Résultats reportés	(45 818 092)	(28 442 011)
Amortissements différés	(13 901 197)	(11 652 736)
Subvention d'investissement	49 370	101 312
Capitaux propres après affectation	(19 628 455)	48 029
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts	16 039 281	16 795 752
Provisions pour risques et charges	468 088	382 121
Total des passifs non courants	16 507 369	17 177 874
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés		
Clients créditeurs	6 590 436	1 002 483 (*)
Personnel & comptes rattachés	1 532 458	1 111 463
Etat et collectivités publiques	1 914 219	262 989
Créditeurs divers	2 675 926	1 517 837
Compte d'attente	61 877	6 788
Autres passifs courants	12 774 917	3 901 560
Emprunts et autres dettes financières		
Découvert Bancaire	6 444 647	5 910 688
Concours bancaires et autres passifs financiers	29 265 729	23 515 662
Total des passifs courants	51 663 811	34 718 867
Total des passifs	68 171 180	51 896 741
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	48 542 725	51 944 770

(*) Changement de présentation. Les clients créditeurs sont désormais présentés en passifs courants. Pour des fins de comparabilité, les montants de l'année 2016 ont été aussi modifiés.

- Suite -

III-L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES :

Désignation	Capital social	Primes d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour fond social	Autres réserves	Modifications comptables	Déficits reportables	Amortissements différés	Subvention d'investissement	Résultats de l'exercice	TOTAL
Saldes au 31/12/2016 après affectation des résultats	32 885 960	2 701 820	315 299	2 014 042	280 233	1 844 109	(615 246)	(27 826 765)	(11 652 736)	101 312	0	48 029
Quote-part de la subvention d'investissement inscrite au résultat de l'exercice										(51 942)		(51 942)
Résultat de l'exercice 2017											(19 624 542)	(19 624 542)
Saldes au 31/12/2017 avant affectation des résultats	32 885 960	2 701 820	315 299	2 014 042	280 233	1 844 109	(615 246)	(27 826 765)	(11 652 736)	49 370	(19 624 542)	(19 628 455)
Affectation des résultats suivant décisions de l'AGO du 11/01/2019								(17 376 081)	(2 248 461)		19 624 542	0
Saldes au 31/12/2017 après affectation des résultats	32 885 960	2 701 820	315 299	2 014 042	280 233	1 844 109	(615 246)	(45 202 846)	(13 901 197)	49 370	0	(19 628 455)

AVIS DE SOCIETES

Informations post AGE

Les Ateliers Mécaniques du Sahel S.A.

Siège social : Boulevard Ibn Khaldoun –BP 63- 4018 Sousse- Tunisie

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11 janvier 2019, la société Les Ateliers Mécaniques du Sahel AMS, publie ci-dessous les résolutions adoptées.

PREMIERE RESOLUTION

Après examen de l'avancement de l'exécution du plan de restructuration financière et opérationnelle, approuvé par l'Assemblée Générale des actionnaires réunie en date du 13 juillet 2016, ainsi que l'exposition des différentes étapes restantes, l'Assemblée Générale Extraordinaire, informée de l'envergure dudit plan visant à rétablir la rentabilité de la Société et le redressement de ses capitaux propres, prend acte que l'achèvement dudit plan, initialement prévu en 2018, s'étendra selon un calendrier estimatif pour se faire durant l'année en cours et décide, par conséquent, la continuité de l'exploitation de la Société conformément aux dispositions de l'article 388 et suivant du Code des Sociétés commerciales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents et/ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs à toutes personnes mandatées à l'effet d'accomplir toutes formalités légales nécessaires et toutes autres formalités légales (notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Actionnaires présents et/ou représentés.

AVIS DE SOCIETES

Informations Post AGE

ARAB TUNISIAN LEASE

Siège social : Ennour Building Centre Urbain Nord El Mahrajène 1082-Tunis

Les résolutions adoptées par assemblée générale extraordinaire tenue en date 25 janvier 2019.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration, décide d'augmenter le capital social de 10 000 000 dinars pour le porter de 25 000 000 dinars à 35 000 000 dinars, et ce, par l'émission de 10 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire à raison de deux actions nouvelles souscrites pour cinq actions anciennes, au prix d'émission de 2,100 dinars soit une prime d'émission de 1,100 dinars.

La jouissance des actions nouvelles est à partir du 1-7-2019.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents

DEUXIEME RESOLUTION :

Si les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide :

- 1- Le montant de l'augmentation du capital social sera limitée au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'augmentation proposée.
- 2- Les actions non souscrites seront totalement ou partiellement redistribuées à titre réductible entre les souscripteurs à titre irréductible qui en font la demande.
- 3- Les actions non souscrites peuvent être offertes totalement ou partiellement au public.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide, après réalisation de l'augmentation du capital, la modification de l'article 6 des statuts de la société en fonction du montant souscrit et libéré de l'augmentation de capital.

Cette résolution mise à voix, est adoptée à l'unanimité des présents

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue tous les pouvoirs au conseil d'administration à l'effet de réaliser l'augmentation du capital, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, à l'effet d'effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité ou de régularisations prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2018	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	178,909	179,616	179,640		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	121,789	122,313	122,331		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	103,593	103,978	103,991		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	106,915	107,543	107,561		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	107,043	107,507	107,523		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	101,201	101,693	101,713		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	104,060	104,425	104,438		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	43,204	43,331	43,336		
9	SICAV BH CAPITALISATION ****	BH INVEST	22/09/94	30,220	30,214	30,214		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
10	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	15,960	16,022	16,024		
11	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	116,613	116,994	117,007		
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,137	1,140	1,140		
13	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	105,472	105,980	106,004		
14	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	10,514	10,560	10,561		
15	FCP BNA CAPITALISATION *****	BNA CAPITAUX	03/04/07	147,611	147,171	147,130		
16	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	10,716	10,755	10,756		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
17	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,644	1,649	1,651		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
18	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	58,401	58,581	58,587		
19	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	126,848	128,133	128,065		
20	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	119,285	121,880	121,652		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
21	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	146,689	144,221	143,437		
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	538,875	530,591	527,656		
23	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	129,129	127,581	127,663		
24	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,786	134,304	134,164		
25	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	133,545	132,697	132,580		
26	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,488	111,392	111,293		
27	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	115,763	115,077	115,062		
28	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,881	166,868	167,024		
29	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,012	101,425	101,439		
30	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	110,044	110,833	110,934		
31	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	171,822	178,885	179,279		
32	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,189	153,330	153,405		
33	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	108,973	108,953	108,927		
34	FCP SMART CROISSANCE ***	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,857	22,958	22,942		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
36	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2174,662	2169,947	2144,004		
37	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,259	127,176	126,206		
38	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	163,566	162,599	161,312		
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	198,668	201,019	199,274		
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	18,470	18,473	18,188		
41	FCP VALEURS QUIETUDE 2018 **	TUNISIE VALEURS	01/11/13	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,801	2,813	2,826		
43	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,440	2,453	2,464		
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,207	1,258	1,264		
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,171	1,173	1,174		
46	FCP HAYETT PLENTITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,173	1,183	1,179		
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,167	1,176	1,171		
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	123,892	126,607	125,288		
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	126,408	128,155	127,725		
50	FCP MOUASSASSET	AFC	17/04/17	1095,846	1135,409	1160,723		
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11,353	11,843	11,633		
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,601	10,715	10,760		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	102,764	103,319	102,910		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2018	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	22/05/18	4,020	109,439	109,885	109,900
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	24/05/18	3,683	103,334	103,645	103,654
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	10/05/18	4,454	105,807	106,260	106,275
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	21/05/18	3,962	103,871	104,310	104,325
58	TUNISO-EMIRATE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	17/04/18	4,570	105,483	105,979	105,996
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/18	3,892	108,002	108,377	108,390
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	08/05/18	4,436	105,907	106,352	106,367
61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/18	3,520	102,369	102,707	102,718
62	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	25/05/18	3,051	104,049	104,351	104,361
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	28/05/18	4,005	105,467	105,918	105,934
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	11/05/18	4,394	108,153	108,624	108,639
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/18	3,664	105,732	106,098	106,111
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/18	3,426	104,336	104,651	104,662
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/18	3,637	104,017	104,439	104,453
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	24/05/18	3,384	105,041	105,383	105,394
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/18	4,496	103,954	104,453	104,469
70	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	11/05/18	4,028	104,881	105,292	105,305
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/18	3,345	106,127	106,515	106,527
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/18	4,437	103,956	104,411	104,427
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/18	4,038	103,658	104,055	104,081
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/18	3,335	106,318	106,660	106,670
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	08/05/18	3,391	103,125	103,460	103,472

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	31/05/18	3,762	104,096	104,412	104,424
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	4,749	104,660	105,128	105,144
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/18	3,941	105,717	106,112	106,125
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	-	-	101,002	101,572	101,759
SICAV MIXTES								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/18	0,583	60,686	61,377	61,278
81	ATTIJARI VALEURS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	En liquidation	En liquidation	En liquidation
82	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	En liquidation	En liquidation	En liquidation
83	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	08/05/18	1,958	100,978	100,614	100,626
84	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	28/05/18	0,496	18,578	18,624	18,624
85	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/03/18	7,298	310,924	308,888	308,005
86	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/18	31,236	2484,413	2526,564	2523,251
87	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	18/05/18	2,521	77,578	75,910	75,988
88	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/18	2,243	58,053	57,977	57,991
89	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	08/05/18	0,038	117,754	119,711	119,398
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20 ***	AFC	02/01/07	08/05/18	0,228	En liquidation	En liquidation	En liquidation
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	08/05/18	0,151	11,641	11,690	11,687
92	FCP IRADETT 100 ***	AFC	04/01/02	08/05/18	0,014	En liquidation	En liquidation	En liquidation
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	08/05/18	0,232	14,496	14,762	14,739
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	21/05/18	0,299	16,365	17,084	17,030
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	21/05/18	0,240	14,055	14,540	14,503
96	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	02/05/18	4,514	158,189	157,382	157,394
97	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	25/05/18	0,110	8,871	8,850	8,848
98	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	15/05/18	3,415	125,596	120,789	120,802
99	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/18	0,965	86,052	83,960	84,057
100	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	87,477	85,128	85,176
101	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	28/05/18	3,644	100,297	99,544	99,424
102	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	18/04/18	1,090	108,902	110,570	110,188
103	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	16/05/18	1,829	97,714	95,557	95,528
104	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,234	10,406	10,406
105	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	-	-	100,049	99,905	99,907
106	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/04/18	4,174	162,324	166,459	166,120
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	30/05/18	1,896	111,307	114,022	113,327
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,996	112,317	113,095	113,768
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,156	122,405	123,797
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,437	206,410	209,503	207,602
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	1,695	187,875	189,982	188,962
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/18	3,647	163,505	165,027	164,456
113	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	24,302	25,207	24,842
114	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	145,463	146,608	145,616
115	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	30/05/18	1,972	128,460	129,937	129,292
116	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	9549,089	9455,416	9284,567
117	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	75,460	74,843	76,849
118	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	15/05/18	15,347	1047,449	1076,729	1077,583
119	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	25/05/18	89,220	5956,682	6024,727	5966,286
120	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	25/05/18	119,161	5259,834	5325,393	5268,848
121	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	30/05/18	0,580	91,894	95,224	94,223
122	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	-	-	5000,000	5000,000	5000,000
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
123	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/18	2,534	123,003	119,866	119,808
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
124	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/04/18	176,964	11 963,015	12 173,170	12 226,670

* SICAV en liquidation anticipée

** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

*** FCP en liquidation anticipée

**** initialement dénommée SICAV BH PLACEMENT

***** initialement dénommé BNAC CONFIANCE FCP

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le classement de la « société de Commercialisation des Textiles -SOCOTEX- » et l'ouverture au public du fonds d'amorçage « CDC AMORÇAGE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
64. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
65. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
66. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
67. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
68. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
69. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
17 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
18. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
19 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

20. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anecy, les Berges du lac	71 141 420
21. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
22. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
23. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
24. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
25. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
26. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
27. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
28. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
29. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
30. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
31. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
32. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
33. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
34. Pharmalys Tunisie	Z.I Kondar 4020, BP 10 Sousse	73 389 755
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
37. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
38. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
39. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
41. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
42. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
43. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
44. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Company »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
46. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
54. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
55. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
56. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
57. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510

58.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
59.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
60.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
63. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
66.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
67.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
68.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
69.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
72.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
81.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
82.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
83.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
84.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
85.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
86.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

95. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Mol, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	FCP BNA CAPITALISATION (4)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
13	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
14	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
27	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
41	FCP IRADETT 100 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT 20 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

54	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
56	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
57	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
58	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP SMART CROISSANCE (2)	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2018 (3)	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
73	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
78	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

83	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
85	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MILLENIUIM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
90	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
91	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
92	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
94	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
95	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
96	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BH CAPITALISATION (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
98	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
99	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
104	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
105	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
106	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
108	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
109	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
111	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

112	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
114	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
115	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
116	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
117	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
120	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
121	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
123	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
124	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation anticipée

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(4) Initialement dénommé BNAC CONFIANCE FCP

(5) Initialement dénommée SICAV BH PLACEMENT

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
8	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
29	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
30	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
33	FCPR VALITECH I	VALICAP SA	A71, résidence Ines, boulevard de la terre, centre urbain nord, 1003, Tunis
34	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
35	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
36	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
37	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR BYRSA FUND	DIDO CAPITAL PARTNERS	2ème étage, Immeuble Access Building, rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
41	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
42	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
43	FCPR GABES SOUTH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Société MEUBLATEX SA

Siège social : Route de Tunis 4011 Hammam Sousse

La société MEUBLATEX publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : ***Fethi NEJI & Seifeddine Chebil MAHJOUB.***

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
	N 1		
Immobilisations incorporelles		362 427	351 586
Moins amortissements		-293 653	-276 467
	1.1	68 774	75 119
Immobilisations corporelles		87 054 754	87 289 103
Moins amortissements		-48 832 099	-46 675 283
	1.2	38 222 655	40 613 820
Immobilisations financières		102 366 596	103 085 635
Moins provisions		-8 654 254	-11 256 091
	1.3	93 712 342	91 829 544
Autres actifs non courants		0	0
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		132 003 771	132 518 483
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
	N 2		
Stocks		6 308 590	7 750 771
Moins provisions		-330 666	-166 254
	2.1	5 977 924	7 584 517
Clients et comptes rattachés		8 065 195	8 374 500
Moins provisions		-5 201 394	-4 796 056
	2.2	2 863 801	3 578 444
Autres actifs courants		3 762 361	4 033 842
Moins provisions		-70 091	-32 695
	2.3	3 692 270	4 001 147
Placements et autres actifs financiers		0	341 000
Moins provisions		0	341 000
	2.4		
Liquidités et équivalents de liquidités		474 934	823 507
Moins provisions		474 934	823 507
	2.5		
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		13 008 929	16 328 615
TOTAL DES ACTIFS		145 012 700	148 847 098

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017
 (Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	N 3		
Capital social	3.1	53 400 000	53 400 000
Réserves		2 670 390	2 670 390
Autres capitaux propres	3.2	28 813 274	29 043 672
Résultats reportés		-6 168 193	-5 839 490
Total avant résultat		78 715 471	79 274 572
Résultat de l'exercice		-574 460	-328 703
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		78 141 011	78 945 869
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>	N 4		
Provisions pour risque et charges	4.1	1 000 000	1 000 000
Emprunts	4.2	14 034 309	15 250 300
Autres passifs non courants	4.3	3 135 183	3 137 019
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		18 169 492	19 387 319
<u>PASSIFS COURANTS</u>	N 5		
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	23 671 562	29 277 530
Autres passifs courants	5.2	11 932 082	9 888 863
Autres passifs financiers	5.3	6 127 670	8 084 332
Concours bancaires	5.4	6 970 883	3 263 185
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		48 702 197	50 513 910
TOTAL DES PASSIFS		66 871 689	69 901 229
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		145 012 700	148 847 098

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2017
(Exprimé en dinars)

ETAT DE RESULTAT	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Revenus	6.1	43 808 806	42 737 054
Autres produits d'exploitation	6.2	1 075 475	1 121 203
Total des produits d'exploitation		44 884 281	43 858 257
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Achats de marchandises consommés	6.3	29 690 851	29 506 735
Achats d'approvisionnements consommés	6.4	2 087 545	1 894 404
Charges du personnel	6.5	7 596 833	7 646 255
Dotations aux amort ^o et provisions	6.6	179 838	1 867 788
Autres charges d'exploitation	6.7	4 528 488	3 005 466
Total des charges d'exploitation		44 083 555	43 920 648
RESULTAT D'EXPLOITATION		800 726	-62 391
Charges financières nettes	6.8	1 937 016	2 077 767
Produits des placements	6.9	747 559	642 013
Autres gains ordinaires	6.10	479 343	1 447 632
Autres pertes ordinaires	6.11	562 354	178 025
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		-471 742	-228 538
Impôts sur les bénéfices	6.12	102 718	100 165
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		-574 460	-328 703
Elements extraordinaires			
RESULTAT DE L'EXERCICE		-574 460	-328 703
Effets des modifications comptables			
RESULTAT AP.MOD.COMPTABLES		-574 460	-328 703

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2017
(Exprimé en dinars)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Encaissements reçus des clients	N 7	52 281 659	50 197 453
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-51 882 189	-42 906 280
Encaissements recus des autres tiers		60 800	63 277
Sommes versées aux autres tiers		-601 921	-1 709 572
Intérêts payés		-1 527 031	-1 390 012
Intérêts recus		13 853	13 995
Impôts et taxes payés		-1 057 891	-1 882 077
FLUX AFFECTES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION	7.1	-2 712 720	2 386 784
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT			
Décaissement /acquisit° d'immob° corporelles et incorp		-171 802	-127 676
Encaissement /cession d'immob°. corporelles et incorp		776 000	1 575 000
Décaissement /acquisit° d'immob° Financières		-168 334	-2 449 609
Encaissement /cession d'immob°. d'immob°. Financières		734 349	26 000
Produits de participations		447 446	410 871
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	7.2	1 617 659	-565 414
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FIN			
Dividendes versés			
Encaissements provenant des emprunts		2 384 000	11 148 000
Remboursement d'emprunts		-5 620 288	-6 089 816
Placements et autres activités financières			-948 131
Remboursement des placements		341 000	607 131
Encaissement provenant des emprunts à court terme			600 000
Remboursement d'emprunts à court terme		-70 639	-5 648 268
FLUX AFFECTES PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	7.3	-2 965 927	-331 084
Incidences des variations des taux de change		4 716	1 915
VARIATION DE TRESORERIE		-4 056 272	1 492 201
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		-2 439 678	-3 931 879
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE		-6 495 950	-2 439 678

**NOTES AUX ETATS
FINANCIERS**

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « MEUBLATEX » a été constituée par acte sous seing privé en date du 13 Mai 1972, enregistrée à Sousse le 25 Mai 1972 volume 366 N° 298 dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de première instance de Sousse le 23 Juin 1972 sous le numéro 28 avec un capital initial de 70000 dinars sous la dénomination de « MES MEUBLES » et sous la forme de société anonyme.

Par des augmentations successives atteignant 49 930 000 DT, le capital a atteint 50 000 000 DT au 31 décembre 2014. En 2015, la société a procédé à une augmentation de capital par incorporation des réserves pour un montant de 3 400 000 DT par l'émission de 340 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DT et sur la base du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2015. A la clôture de l'exercice 2015, le capital social a atteint 53 400 000 DT divisé en 5 340 000 actions de valeur nominale de 10 DT chacune.

La société a pour objet la commercialisation de meubles de tous genres : bois, métal, produits synthétiques. L'import-export, le courtage international, l'achat, la vente et la distribution aux stades de détails de tous les articles et produits d'ameublement, de menuiserie et d'ébénisterie à usage domestique même combinés et en alliages.

Son siège social est établi à la Route de Tunis, Hmada El Kébira– 4011 Hammam Sousse.

2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2017, ont été élaborés en conformité avec les conventions comptables générales et professionnelles telles que prévues par la législation en vigueur.

Afin de favoriser l'utilité de l'information diffusée à travers les états financiers, il a été tenu compte des concepts fondamentaux tels que définis par le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

Les caractéristiques qualitatives et notamment la pertinence et la fiabilité, qui constituent les qualités fondamentales sur lesquelles s'appuie le processus de décision, sont basées sur les différentes conventions comptables définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

2.1- PRESENTATION DES COMPTES

Les états financiers de la société « MEUBLATEX » sont établis et arrêtés conformément aux dispositions et aux conventions comptables énoncées par le système comptable des entreprises (Arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996).

L'état de résultat est établi par la société, selon le modèle autorisé. Toutefois, l'état des flux a été établi selon le modèle de référence.

2.2- CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel comptable. Les méthodes comptables retenues par la société « MEUBLATEX » sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes, se résument comme suit :

2.2.1- LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition en hors taxes déductibles, augmenté des frais directs.

Les amortissements ont été calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire.

DESIGNATION	TAUX	METHODE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	33%	LINEAIRE
CONSTRUCTIONS	5%	LINEAIRE
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	15%	LINEAIRE
MATERIEL DE TRANSPORT	20%	LINEAIRE
MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	20%	LINEAIRE
AGENCEMENT, AMENAGEMENT ET INSTALLATION	10%	LINEAIRE

Les biens immobilisés d'une valeur inférieure à 200 DT, sont amortis intégralement.

Il est à préciser que la société a procédé au cours de l'exercice 1997, à une réévaluation libre de ses immobilisations corporelles engendrant une plus-value globale de 14 268 791 DT.

Cette plus-value a été portée au crédit d'un compte de « réserve spéciale de réévaluation » en contre partie des comptes d'immobilisations corporelles de la façon suivante :

	En DT
ACTIF	VALEUR
TERRAIN	12 312 192
CONSTRUCTIONS	1 956 599
TOTAL	14 268 791

Cet ajustement constitue une dérogation à la convention comptable du coût historique prévue par le décret N°96-2459 du 30-12-1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et au paragraphe 40 de la norme comptable relative aux immobilisations corporelles.

Au 31/12/2017, le solde de la plus-value de réévaluation logée dans les capitaux propres, a atteint un solde de 14 073 819 DT se détaillant comme suit :

ACTIF	VALEUR
TERRAIN	12 117 220
CONSTRUCTIONS	1 956 599
TOTAL	14 073 819

2.2.2 IMMOBILISATIONS EN COURS

Le compte « Immobilisations en cours » a pour objet de faire apparaître la valeur des immobilisations non encore achevées à la fin de l'exercice ainsi que les avances et acomptes versés.

2.2.3- LE PORTEFEUILLE TITRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Les titres non cotés, ont été évalués, à la date de clôture, à leur valeur d'usage correspondante, qui est déterminée en tenant compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la

conjoncture économique. De manière générale, il est nécessaire de rassembler le maximum d'informations en vue d'aboutir à une estimation correcte de titres de participations.

Les titres cotés, sont évalués au cours moyen boursier du mois de décembre.

Par mesure de prudence, les plus-values latentes ne sont pas constatées et les dépréciations éventuelles sont provisionnées. Par dérogation à l'année 2015, la société n'a pas constaté la dotation aux provisions pour dépréciation des titres de participation en 2016 et 2017.

2.2.4- LES VALEURS D'EXPLOITATION

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.
- Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition qui comporte les frais engagés par la société pour mettre ces stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.
- La valorisation des stocks est déterminée en utilisant la méthode autorisée de l'inventaire intermittent.

Contrairement à la NCT 04, les stocks sont évalués au dernier prix d'achat.

La société comptabilise une provision forfaitaire se limitant aux articles exposés sur la base d'un coefficient de dépréciation de 5% par année d'antériorité.

2.2.5- LES CLIENTS ET LES COMPTES RATTACHES

Les créances sont évaluées sur la base de leur valeur d'entrée en toutes taxes comprises. Les créances compromises, ont fait l'objet d'une provision estimée compte tenu des possibilités de recouvrement établies à la date de clôture.

La politique de provision adoptée par la société, se présente ainsi :

NATURE DE LA CREANCE	TAUX DE PROVISION
CREANCE DU GROUPE & SECTEUR PUBLIC	0%
AUTRES CREANCES	① EN FONCTION DE L'AGE DE L'IMPAYE
CHEQUES ET EFFETS IMPAYES	100%
CREANCE DONT UNE ACTION EN JUSTICE EST ENGAGEE	100%

①Les provisions sont déterminées en fonction de la classification des impayés et des taux de provisions arrêtés comme suit :

AGE DES IMPAYES	TAUX DE PROVISION
COMPRIS ENTRE 90 JOURS ET 180 JOURS	25%
COMPRIS ENTRE 180 JOURS ET 360 JOURS	50%
SUPERIEUR A 360 JOURS	100%

2.2.6- LES DETTES EN MONNAIES ETRANGERES

Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères, ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains et les pertes de change dégagés, sont pris en compte dans la détermination du résultat net.

2.2.7 -CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la société « MEUBLATEX SA » se composent du capital social souscrit et libéré en intégralité, des réserves et primes liées au capital ainsi que des résultats reportés et des modifications comptables.

2.2.8- EMPRUNTS

Les emprunts à moyen et long terme figurent parmi les passifs non courants. Les échéances à moins d'un an, sont reclassées parmi les autres passifs financiers. La société constate les charges d'emprunt courus et non encore échus.

2.2.9-FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique se compose des créances des fournisseurs locaux d'exploitation et des immobilisations, des effets à payer tirés par les fournisseurs d'exploitation et des factures non parvenues relatives aux biens et services rendus à la société « MEUBLATEX SA ».

2.2.10-REGLES DE PRISE EN COMPTE DES CHARGES

Les achats de biens et services sont comptabilisés en hors taxes, sur la base des factures reçues.

2.2.11- LES REVENUS

Les revenus sont comptabilisés au prix de ventes net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

2.3- REGIME FISCAL

La société « MEUBLATEX » est régie par les textes du droit commun. De ce fait, elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 25%, conformément à l'article 18 de la Loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013, portant loi de finances pour l'année 2014 modifiant l'article 49 du code de l'IRPP et de l'IS.

2.4- UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société « MEUBLATEX » sont établis en dinar tunisien.

2-5 FAIS SIGNIFICATIFS

L'année 2017 n'a été marquée par aucun fait significatif particulier dont la divulgation est de nature à fournir une meilleure compréhension de l'évolution de la situation financière et des performances de la société.

2-6 EVENEMENTS POSTERIEURS

Aucun évènement postérieur significatif n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers.

NOTE -1- ACTIFS NON COURANTS

Au 31 décembre 2017, cette rubrique totalise une valeur nette de 132 003 771 DT contre 132 518 483 DT au 31 décembre 2016. Elle se compose des postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	En DT		
		31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.1	68 774	75 119	-6 345
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.2	38 222 655	40 613 820	-2 391 165
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1.3	93 712 342	91 829 544	1 882 798
TOTAL		132 003 771	132 518 483	-514 712

1.1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 31 décembre 2017, les immobilisations incorporelles totalisent une valeur nette de 68 774 DT contre 75 119 DT au 31/12/2016. Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS			VCN 2017
	31/12/2016	ACQUISITION	31/12/2017	31/12/2016	DOT ^o 2017	31/12/2017	
	CONCES. DE MQ. BREV. LI LOGICIEL	78 512	3 841	82 353	78 512	106	
LOGICIEL	213 074	7 000	220 074	191 955	14 080	206 035	14 039
FONDS COMMERCIAL	60 000	0	60 000	6 000	3 000	9 000	51 000
TOTAL	351 586	10 841	362 427	276 467	17 186	293 653	68 774

❶ Les acquisitions de l'exercice se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT
	MONTANT
NOUVELLE VERSION DU LOGICIEL (LOI DE FINANCE 2017)	7 000
CALCULATEUR VEGO GPRS	3 841
TOTAL	10 841

1.2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles nettes d'amortissements totalisent un montant de 38 222 655 DT au 31 décembre 2017 contre 40 613 820 DT au 31 décembre 2016. Ces montants correspondent à la valeur d'acquisition des immobilisations après déduction des amortissements.

Le montant brut de ces immobilisations a atteint 87 054 754 DT à la clôture de l'exercice. Les amortissements cumulés des immobilisations corporelles, totalisent 48 832 099 DT au 31/12/2017.

Au 31 décembre 2017, les immobilisations corporelles se présentent comme suit :

DESIGNATION	VALEUR BRUTE				AMORTISSEMENTS				VCN AU 31/12/2017		
	31/12/2016	ACQUIS. 2017	CESSION 2017	APPUREMENT 2017	TOTAL AU 31/12/2017	DEBUT 2016	DOTATION 2017	RECLASS. 2017		PROVISION 2017	CUMUL AMORT.
TERRAIN ET AGENCEMENT	26 854 251	0	-523 187	0	26 331 064	107 069	3 330	-527	0	109 872	26 221 192
CONSTRUCTION	31 238 835	0	0	0	31 238 835	23 361 806	1 114 729	0	0	24 476 535	6 762 300
MATERIEL DE TRANSPORT	6 564 541	143 625	0	0	6 708 166	6 210 266	113 973	0	0	6 324 239	383 927
MATERIEL D'EXPLOITATION	273 852	0	0	0	273 852	238 538	15 242	0	0	253 780	20 072
I.G.A.A.	17 679 530	149 276	0	0	17 828 806	13 742 171	719 135	0	0	14 461 306	3 367 500
EQUIPEMENT BUREAU ET MATERIEL INF.	3 043 558	26 338	0	0	3 069 896	3 015 433	17 597	0	0	3 033 030	36 866
EN COURS A.A.I	75 793	0	-5 737	0	70 056	0	0	0	0	0	70 056
CONSTRUCTION EN COURS	1 349 977	8 534	-10 391	0	1 348 120	0	0	0	0	0	1 348 120
AVANCE ET ACOMPTE VERSE	208 766	0	0	-22 807	185 959	0	0	0	173 337	173 337	12 622
TOTAL	87 289 103	327 773	-539 315	-22 807	87 054 754	46 675 283	1 984 006	-527	173 337	48 832 099	38 222 655

① Les acquisitions de l'exercice s'analysent, par nature, comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	MONTANT	
CHARIOT ELEVATEUR		57 591
ACQUISITION DEUX VOITURES FIAT		60 734
MOTEUR		25 300
MATERIEL DE TRANSPORT		143 625
TV CONDOR 50'''		1 093
FAX		705
FRIGO		300
PC		11 525
IMPRIMANTE		4 880
ECRAN		2 358
GSM		2 101
DISQUE DUR 500 GO SATA		3 376
MATERIEL D'EXPLOITATION		26 338
REPARATION CHAUDIERE		28 806
REPARATION LOT CLIMATISSEUR		19 066
CLIMATISSEUR		18 813
CLIMATISSEUR		18 813
BRANCHEMENT D'UN GROUPE		12 200
CLIMATISSEUR		5 842
AMENAGEMENT POINTS DE VENTE		4 882
PLAFONNIER		4 231
MOTEUR REDUCTEUR POUR RIDEAU		4 135
MITIGEUR LAVABO		3 793
TUYAU DE REFOULMENT		3 308
SEPARATEURS POUR MAGASIN		3 237
DIVERS		22 150
I.G.A. A		149 276
TRAVAUX DE CONTROLE TECHNIQUE SAHLOUL		1 734
TRAVAUX DE CONTROLE TECHNIQUE SFAX		2 400
TRAVAUX DE CONTROLE TECHNIQUE EL MOUROUJ		4 400
CONSTRUCTION EN COURS		8 534
TOTAL		327 773

② Les cessions de l'exercice s'analysent, par nature, comme suit :

DESIGNATION	En DT			
	VALEUR BRUTE	AMENAGEMENT TERRAIN	RESERVE DE REEVALUATION	TOTAL
TERRAIN BOUSSELEM	47 320	10 943	36 680	94 943
TERRAIN TBARKA	70 000	6 381	70 700	147 081
TERRAIN GHARDIMAOU	38 500	1 925	0	40 425
TERRAIN SBITLA	23 077	279	10 391	33 747
TERRAIN ZARZIZ	82 165	0	101 435	183 600
TERRAIN TAJEROUIN	36 000	3 519	0	39 519
TOTAL	297 062	23 047	219 206	539 315

③ Ce poste se détaille comme suit :

DESCRIPTION	En DT	
	VALEUR	DATE
I.G.A.A EN COURS MX S	1 803	01/12/2002
I.G.A.A EN COURS SILIANA	9 270	01/12/2002
I.G.A.A EN COURS JEMMEL	3 636	01/12/2002
I.G.A.A EN COURS SFAX	22 018	01/12/2002
I.G.A.A EN COURS ZARZIS	7 200	01/12/2002
I.G.A.A EN COURS JERBA	10 425	01/12/2002
I.G.A.A EN COURS BEJA	6 178	01/12/2006
I.G.A.A EN COURS GABES	9 526	01/12/2002
TOTAL	70 056	

④ Ce poste se détaille comme suit :

DESCRIPTION	En DT	
	VALEUR	DATE
PROJET LES BERGES DU LAC	68 302	31/12/2010
CONSTRUCTION IMMEUBLE A EL MOUROUJ	57 614	31/10/2011
CONSTRUCTION IMMEUBLE A SAKIET EZZIT	10 721	31/10/2011
PROJET SAHLOUL I RDC+7	720 130	31/08/2011
PROJET SAHLOUL 3	3 092	28/02/2013
CONSTRUCTION SALLE EXPO. RDC+3 SILIAN	159 945	29/02/2012
PROJET EDDEHMENI	100 929	31/08/2012
PROJET TOZEUR	16 267	31/07/2012
PROJET KAIROUAN	211 120	31/08/2012
CONSTRUCTION EN COURS	1 348 120	

⑤ Ce solde a été provisionné à hauteur de 173 337 DT.

Conformément aux dispositions de l'article 17 de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises, la société a procédé à l'inventaire physique de ses immobilisations autres que les terrains, les constructions, le matériel de transport, les installations générales et les agencements des points de vente au 31 décembre 2017. Toutefois, le rapprochement de cet inventaire avec les données comptables n'a pas été effectué. Cette situation ne nous a pas permis de nous assurer de la réalité, l'exhaustivité et l'existence du matériel d'exploitation et équipements de bureaux et matériels informatiques totalisant une valeur nette de 440 865 DT.

1.3- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières totalisent 93 712 342 DT au 31 décembre 2017 contre 91 829 544 DT au 31 décembre 2016. La variation de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT		
		31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
TITRES DE PARTICIPATION	1.3.1	85 190 786	82 540 688	2 650 098
CREANCES IMMOBILISEES	1.3.2	6 334 300	6 334 300	0
PRETS ACCORDES AUX SOCIETES DU GROUPE	1.3.3	2 116 033	2 837 000	-720 967
AUTRES CREANCES NON COURANTES	1.3.4	71 223	117 556	-46 333
TOTAL		93 712 342	91 829 544	1 882 798

1.3.1- TITRES DE PARTICIPATION

Le portefeuille titres s'élève, en net, à 85 190 786 DT au 31 décembre 2017. Il se détaille comme suit :

En DT

DESIGNATION	NBRE DE TITRES 31/12/2017	VALEUR BRUTE 31/12/2017	PROVISION 2017	VCN 31/12/2017
SIHM	708 867	15 514 542	0	15 514 542
SITT AFRICA	528 665	10 197 401	0	10 197 401
STTK HAMMAM BOURGUIBA	82 970	9 204 900	959 151	8 245 749
CAP MAHDIA	93 777	4 219 965	2 229 361	1 990 604
EL MOURADI PALACE	488 998	5 758 532	0	5 758 532
STM EL MOURADI	44 582	5 300 118	0	5 300 118
BAHAMAS EL MENZEH	328 222	3 094 008	1 557 650	1 536 358
EL MOURADI TOZEUR	311 500	4 050 646	2 659 313	1 391 333
SKANES BEACH	24 683	1 658 842	0	1 658 842
PALM MARINA	11 306	1 204 662	0	1 204 662
SEPT MOLKA	12 500	1 075 218	0	1 075 218
SEPS	1 000	10 000	10 000	0
TOTAL GROUPE HOTELIER	2 637 070	61 288 834	7 415 475	53 873 359
MEUBLATEX INDUSTRIES	1 060 992	14 750 194	0	14 750 194
PANOBOIS	87 500	1 784 549	0	1 784 549
TRADE AND RETAIL	0	11 050 000	0	11 050 000
CARRIERES ET BATIMENTS	0	90 000	0	90 000
GCI	0	20 000	0	20 000
STE IMMOBILIERE MX	0	260 000	0	260 000
JEUNE AFRIQUE	0	75 000	0	75 000
LA VILA	220 000	2 200 000	1 180 636	1 019 364
BTS	300	3 000	0	3 000
AMEN BANK	186 423	2 265 320	0	2 265 320
TOTAL	4 192 285	32 498 063	1 180 636	31 317 427
TOTAL GENERAL		93 786 897	8 596 111	85 190 786

① Ces sociétés ont été évaluées selon la valeur d'usage au 31/12/2017, déterminée sur la base d'une pondération entre la valeur réévaluée telle que dégagée dans les rapports d'expertises récents et la valeur mathématique déterminée sur la base des états financiers.

② Ces participations ont été évaluées sur la base de la valeur mathématique telle que dégagée des états financiers récents.

③ Cette valeur cotée, a été évaluée sur la base du cours moyen du mois de décembre 2017.

④ En l'absence d'informations récentes sur la situation financière de ces sociétés, nous n'avons pas pu nous prononcer sur l'évaluation de ces participations au 31/12/2017 totalisant 445 000 DT.

L'insuffisance de provision dégagée suite à la réévaluation des titres de participations totalise 2 757 356 DT, elle se détaille comme suit :

En DT

DESIGNATION	NOMBRE TITRES	VALEUR BRUTE 31/12/2017	VALEUR REEVALUEE	PROVISION	COMPLEMENT 2017
STTK HAMMAM BOURGUIBA	82 970	9 204 900	8 105 007	959 151	140 742
CAP MAHDIA	93 777	4 219 965	1 985 822	2 229 361	4 782
BAHAMAS EL MENZEH	328 222	3 094 008	516 950	1 557 650	1 019 408
EL MOURADI TOZEUR	311 500	4 050 646	1 235 409	2 659 313	155 924
TRADE AND RETAIL	1 105 000	11 050 000	9 613 500	0	1 436 500
TOTAL	1 921 469	31 619 519	21 456 688	7 405 475	2 757 356

1.3.2- CREANCES IMMOBILISEES

Ce poste s'élevant à 6 334 300 DT au 31/12/2017, correspond à des créances immobilisées qui seront reconverties en titres de participation. Elles se détaillent, par titre, comme suit :

	En DT
SOCIETE	VALEUR
CARRIERE ET BATIMENT	2 000 000
IMMOB MX	950 000
FRIGOLINE	1 210 000
PALM MARINA	950 000
SIHM	1 224 300
TOTAL	6 334 300

1.3.3- PRETS ACCORDES AUX SOCIETES DE GROUPE :

Les prêts accordés aux sociétés du groupe s'élevant à 2 116 033 DT au 31 décembre 2017, se détaillent comme suit :

				En DT
IDENTITE DE L'EMPRUNTEUR	MONTANT PRET 2016	MOUVEMENT 2017	NOUVEAU PRET 2017	MONTANT PRET 2017
CLINIQUE DE SOUSSE ❶	200 000	0	0	200 000
CAP MAHDIA ❶	147 000	0	0	147 000
SIHM	649 000	-454 467	0	194 533
SOCIETE TOURISTIQUE EL MAHDIA	362 500	0	0	362 500
PALM MARINA	67 000	-67 000	0	0
BAHAMAS HOTEL EL MENZEH ❶	267 500	0	0	267 500
STTK	517 000	0	0	517 000
CARRIERES ET BATIMENTS ❶	2 000	0	0	2 000
AFRICA ❶	105 000	-105 000	0	0
EL MOURADI GAMMARTH	89 500	-89 500	0	0
EL MOURADI TOZEUR	220 500	0	0	220 500
EL MOURADI PALACE	59 000	0	0	59 000
SKANES	105 000	-105 000	0	0
VLT	46 000	0	0	46 000
LA VILLA ❶	0	0	100 000	100 000
TOTAL	2 837 000	-820 967	100 000	2 116 033

❶ Ces soldes n'ont pas été confirmés.

S'agissant de comptes intergroupe, aucune politique d'évaluation périodique de ces actifs n'a été définie et mise en place par la société.

1.3.4- AUTRES CREANCES NON COURANTES

Ce poste totalisant en net 71 223 DT au 31 décembre 2017 contre 117 556 DT à la clôture de l'exercice précédent, correspond à des cautions sur loyers et consignations. Il se détaille comme suit :

				En DT
DESIGNATION	BRUT	PROVISION	NET	
CAUTION LOYER CHEBBA ❶	71 223	0	71 223	
CAUTION TRESORERIE GENERALE ❷	48 263	-48 263	0	
CAUTION ET CONSIGNATION GELEES	9 881	-9 881	0	
TOTAL	129 367	-58 144	71 223	

❶ Ce solde est couvert par une dette figurant au niveau de la rubrique « fournisseurs et comptes rattachés ».

❷ Ce solde correspond à une consignation au profit de la trésorerie générale payée en 2017 au titre des affaires pour licenciement du personnel.

NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint une valeur nette de 13 008 929 DT au 31 décembre 2017 contre 16 328 615 DT au 31 décembre 2016. Le tableau suivant récapitule l'évolution de ce poste :

En DT				
DESIGNATION	NOTE	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
STOCKS	2.1	5 977 924	7 584 517	-1 606 593
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2.2	2 863 801	3 578 444	-714 643
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	3 692 270	4 001 147	-308 877
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	2.4	0	341 000	-341 000
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	2.5	474 934	823 507	-348 573
TOTAL		13 008 929	16 328 615	-3 319 686

2.1- STOCKS

Cette rubrique totalise un solde net de 5 977 924 DT au 31 décembre 2017 contre 7 584 517 DT au 31 décembre 2016. Elle se détaille comme suit :

En DT				
DESIGNATION		31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
STOCK DE MARCHANDISES	①	6 251 107	7 678 655	-1 427 548
STOCK DE PIECES DE RECHANGES		57 483	51 830	5 653
CARBURANT		0	20 286	-20 286
TOTAL BRUT		6 308 590	7 750 771	-1 442 181
PROVISION STOCK DE MARCHANDISES		-330 666	-166 254	-164 412
TOTAL PROVISIONS		-330 666	-166 254	-164 412
VALEUR NETTE DES STOCKS		5 977 924	7 584 517	-1 606 593

Conformément à l'article 201 du code des sociétés commerciales, relatif à l'établissement des états financiers, la société a procédé à l'inventaire physique de ses stocks à la clôture de l'exercice 2017.

La valorisation s'est basée sur le dernier prix d'achat, ce qui est contraire aux dispositions de la norme NCT4.

① La société ne dispose pas d'une politique de provisionnement de stocks de marchandises et consommables figurant au niveau du dépôt central. La valeur du stock du dépôt central s'élève à 1 850 283 DT. Des livraisons non facturées pour une valeur globale de 304 646 DT, persistent encore parmi les stocks de marchandises.

2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2017, la rubrique « clients et comptes rattachés » totalise un montant net de provisions de 2 863 801 DT contre 3 578 444 DT au 31 décembre 2016, soit une diminution de 715 643 DT. Le détail comparé de cette rubrique, se présente comme suit :

En DT

DESIGNATION	NOTE	SOLDE 31.12.2017	SOLDE 31.12.2016	VARIATION
CLIENTS ORDINAIRES	2.2.1	4 407 390	4 471 016	-63 626
CLIENTS, EFFETS A RECEVOIR	2.2.2	1 364 756	1 649 920	-285 164
CLIENTS EFFETS IMPAYES	2.2.2	465 144	440 274	24 870
CLIENTS CHEQUES IMPAYES	2.2.2	1 331 842	1 316 352	15 490
CLIENTS DOUTEUX EFFETS IMPAYES	2.2.2	413 322	414 197	-875
CLIENTS DOUTEUX CHEQUES IMPAYES	2.2.2	82 741	82 741	0
TOTAL BRUT		8 065 195	8 374 500	-309 305
PROVISIONS/DEPRECIATION COMPTES CLIENTS	2.2.1	-3 038 322	-2 632 984	-405 338
PROVISIONS/EFFETS IMPAYES ET DOUTEUX	2.2.2	-780 512	-780 512	0
PROVISIONS/CHEQUES IMPAYES ET DOUTEUX	2.2.2	-1 382 560	-1 382 560	0
TOTAL PROVISION		-5 201 394	-4 796 056	-405 338
TOTAL NET		2 863 801	3 578 444	-714 643

2.2.1 –CLIENTS ORDINAIRES :

Ce poste qui s'élève à 4 407 390 DT en brut, se détaille comme suit :

En DT

DESIGNATION		SOLDE 31.12.2017	PROVISION
CLIENTS VENTES DE BIENS ET SERVICES	❶	4 613 559	3 008 835
CLIENTS A TERME TASKSIT-RAFAHA-TESHIL		12 413	4 026
CLIENTS TROP PERÇU	❷	-244 043	0
CLIENTS VENTES A L'EXPORTATION		25 461	25 461
TOTAL BRUT		4 407 390	3 038 322

❶ Ce poste se détaille comme suit :

En DT

DESIGNATION	NOTE	31/12/2017	PROVISION
ETABLISSEMENTS PRIVES	2.2.1.1	2 858 550	2 574 986
ETABLISSEMENTS PUBLIQUES	2.2.1.2	1 834 460	433 849
SOCIETES DU GROUPE	2.2.1.3	403 882	0
CLIENT CREDITEUR	2.2.1.4	-160 144	0
ECART BALANCE TIERS	2.2.1.5	-323 189	0
TOTAL BRUT		4 613 559	3 008 835

Nous avons procédé à la confirmation de 47 clients hors groupe, uniquement 37 ont été envoyés, en outre aucune réponse ne nous a été communiquée.

2.2.1.1 ETABLISSEMENTS PRIVES :

Ce poste, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	SOLDE	PROVISION
MAISON YASMINE HAMMAMET	772 118	772 119
MAISON LA BAIE DES ANGES	648 272	648 272
MAISON SIDI BOUSAID	392 822	392 822
S P T P	88 913	88 913
S N R	76 100	76 100
S.T.T.G	61 061	61 061
GOLDEN TULIP	54 302	54 302
ST IMMOBILIERE LES HIRONDELLES	44 938	44 938
LEONI	39 333	2 861
GROUPE CHIMIQUE TUNISIEN	37 638	244
MME LEILA BEN ALI	36 651	36 651
BANQUE DE L'HABITAT	24 472	24 472
VILLA GOLDEN TULIP	20 074	20 074
DR ABDELAZIZ ATTWAIJRI	19 040	19 040
SOTUMAG	17 980	0
STE SAPCOM JEUNE AFRIQUE	16 398	16 398
MR ALI MABROUK	15 905	15 905
MME HAYET BEN ALI	15 062	15 062
S.F.B. T	12 545	0
BONNA TUNISIE	11 868	0
SAWET ECHAAB	11 569	11 569
INSTANCE D'ACCES A L INFORMATION	11 051	0
MR OTHMAN JENAIEH	11 000	11 000
LEONI WIRING SYSTEM.MATEUR SUD	10 920	1 291
S O R O U B A T	10 524	0
C.O.R.E.A. L	9 765	9 765
NUANCE	9 626	9 626
REVUE NOS ENFANTS	9 570	9 570
MR SADOK EL OUNI	9 454	9 454
I S C	9 175	9 175
MR SOFIANE BEN ALI	9 000	9 000
MAITRE Wael BOUAZIZI	7 885	7 885
S I P E T	7 072	7 072
INTER BANK SERVICES	7 004	1 507
HOTEL THABRACA TABARKA	6 697	25
S T I R	6 557	0
MR SLAH AMARA	6 458	6 458
S N I P E LA PRESSE	6 295	0
DIVERS CLIENTS	293 436	182 355
TOTAL BRUT	2 858 550	2 574 986

2.2.1.2 ETABLISSEMENTS PUBLIQUES

Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	SOLDE	PROVISION
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	205 520	205 520
MINISTERE DES FINANCES	160 711	257
C.R.D. A	88 581	0
CONSEIL REGIONAL.GOUVER. KEBILI	56 326	0
MINIST DE L'ENSEIGNEMENT SUPER	38 623	0
MINISTERE DE LA CULTURE	37 743	2 743
MINISTERE DE LA JUSTICE	35 548	18 979
S N D P	33 142	17 011
MINISTERE.LA JEUNES. & DU SPORT	31 605	2 230
MINISTER.D EQUIPEMENT& HABITAT	31 457	0
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE	25 233	0
CONSEIL REGIONAL DE KASSERINE	24 124	0
MUNICIPALITE DE KHENIS	22 284	0
CONSEIL REG DE GOUVER.MONASTIR	20 561	3 849
MUNICIPALITE HAMMAM LIF	19 707	0
R C D	18 517	18 517
S.O.N.E.D.E	18 408	418
INSTITUT DES REGIONS ARIDES	17 921	0
TUNISAIR	17 864	7 708
OFFICE DE DEVELOP.CENTRE OUEST	16 415	0
U T A P	15 970	15 970
CONSEIL REG.GOUVERN. LE KEF	15 051	0
OFFICE DEVEL. SYLVO-PASTORAL	14 563	0
S T E G	14 246	85
GROUPEMENT DE SANTE DE BASE	14 119	0
GOUVERNORAT BEN AROUS	14 006	0
LA POSTE TUNISIENNE	13 432	176
COMMUNE DE HAMMAM SOUSSE	13 267	13 267
MINISTE.RELATIONS AVEC.COMITES	13 216	0
GOUVERNORAT DU KEF	13 004	6 340
UNIVERSITE DE MONASTIR	12 980	0
COMMUNE MENZEL HAYET	12 847	0
CONSEIL REGIONAL GOUV.JENDOUBA	12 232	0
GOUVERNORAT DE NABEUL	12 052	12 052
O N A S	12 026	0
ECOLE NAT.INGENIEURS MONASTIR	11 875	0
HOPITAL EL HAOUARIA	11 154	0
PRISON CIVILE DE MONASTIR	10 490	0
COMMUNE DE L'AIN	10 242	0
MAITRE JABNOUNI SAID (B.T.S)	10 166	10 166
S N C F T	10 060	1 111
OFFICE DE DEVELOP-RJIM MAATOUG	10 059	0
CLIENT BTS	163 574	8 872
DIVERS	473 539	88 578
TOTAL BRUT	1 834 460	433 849

2.2.1.3 SOCIETES DU GROUPE

Les créances sur les sociétés du groupe se détaillent, comme suit :

		En DT
DESIGNATION	MONTANT	
HOTEL EL MOURADI	③	87 472
HOTEL EL MOURADI CLUB KANTAOUI	④	49 696
HOTEL SELIMA CLUB	②	42 406
HOTEL EL MOURADI GAMMARTH	③	29 361
EL MOURADI SKANES BEACH HOTEL	②	25 889
STE CARRIERES & BATIMENTS	①	24 884
HOTEL EL MOURADI PALM MARINA	②	21 563
HOTEL EL MOURADI PALACE	③	19 539
STE EL MOURADI POUR LE COMMERCE	①	11 845
ECOLE TOURISTIQUE EL MOURADI	②	11 444
STE CLINIQUE DE SOUSSE	①	10 023
VOYAGES & LOISIRS EN TUNISIE	③	8 941
HOTEL ELMOURADI MENZAH HAMMAMET	②	8 906
HOTEL MOURADI HAMMAM BOURGUIBA	②	8 864
HOTEL EL MOURADI MAHDIA	②	8 800
BUANDERIE CENTRALE EL MOURADI	①	7 107
HOTEL EL MOURADI AFRICA	①	6 206
HOTEL EL MOURADI HAMMAMET	①	5 699
HOTEL EL MOURADI CAP MAHDIA	①	4 136
SUNSHINE HOLIDAY GROUP	①	3 855
STE FRIGO-LINE SARL	②	3 238
HARD ROCK CAFE	①	1 136
HOTEL ELMOURADI DOUZ	②	1 098
HOTEL EL MOURADI TOZEUR	①	900
HOTEL EL MOURADI BEACH	①	621
MEUBLATEX INDUSTRIES	②	193
STE SEA WAYS	①	60
TOTAL BRUT		403 882

- ① Ces soldes n'ont pas été confirmés.
- ② La confirmation des soldes n'a pas dégagé des écarts.
- ③ La confirmation des soldes n'a pas dégagé d'écarts significatifs.
- ④ La confirmation de ce montant a dégagé un écart de 12 133 DT qui n'a pas pu être justifié.

2.2.1.4 CLIENT CREDITEUR

Ce solde aurait dû être présenté parmi les autres passifs courants.

2.2.1.5 ECART BALANCE TIERS

Un écart entre la balance tiers comptable et l'état de suivi extra comptable pour un montant de 323189 DT, reste non justifié.

- ② Ce poste aurait dû être présenté parmi les autres passifs courants.

2.2.2 –CLIENTS EFFETS A RECEVOIR & CLIENTS IMPAYES :

Cette rubrique totalisant 3 657 805 DT au 31/12/2017, se présente comme suit :

		En DT		
DESIGNATION		SOLDE COMPTABLE	INVENTAIRE PHYSIQUE	ECART
CLIENTS, EFFETS A RECEVOIR		1 364 756	1 314 698	50 058
CLIENTS EFFETS ET CHEQUES IMPAYES	①	2 293 049	0	2 293 049
TOTAL		3 657 805	1 314 698	2 343 106

Le rapprochement de l'inventaire physique des effets à recevoir avec la comptabilité, a dégagé un écart de 50 057 DT. En outre, la société n'a pas procédé à un inventaire des impayés à la date de clôture.

❶ Les impayés totalisant 2 293 049 DT, sont provisionnés à concurrence de 2 163 072 DT, soit une insuffisance de 129 977 DT se détaillant comme suit :

DESIGNATION	SOLDE	PROVISION	En DT
			VCN
CLIENTS DOUTEUX, EFFETS IMPAYES	413 322	380 660	32 662
CLIENTS DOUTEUX CHEQUES IMPAYES	82 741	82 741	0
CLIENTS EFFETS IMPAYES	465 144	401 428	63 716
CLIENTS CHEQUES IMPAYES	1 331 842	1 298 243	33 599
TOTAL	2 293 049	2 163 072	129 977

Nous avons procédé à la circularisation de 3 avocats. Toutefois, aucune lettre n'a été envoyée.

2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisent un montant net de 3 692 270 DT au 31 décembre 2017, contre 4 001 147 DT, au 31 décembre 2016. Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique, se présentent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2017	31/12/2016
FOURNISSEURS AVANCES		53 460	11 199
PERSONNEL AVANCES ET PRETS	2.3.1	215 142	86 526
ETAT, IMPOTS	2.3.2	391 441	276 544
SOCIETES DU GROUPE	2.3.3	1 152 179	1 900 977
ASSOCIES, OPERATIONS SUR LE CAPITAL		11 926	11 926
PRODUITS A RECEVOIR	2.3.4	1 197 741	967 821
DEBITEURS DIVERS		32 149	0
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2.3.5	708 323	778 849
TOTAL BRUT		3 762 361	4 033 842
PROVISION FOURNISSEURS AVANCES		-32 047	-9 000
PROVISION PERSONNEL AVANCES ET PRETS	2.3.2	-26 118	-11 769
PROVISION SUR ASSOCIES OPERATIONS SUR LE CAPITAL		-11 926	-11 926
TOTAL PROVISION		-70 091	-32 695
TOTAL NET		3 692 270	4 001 147

2.3.1-PERSONNEL, AVANCES ET PRETS

Au 31 décembre 2017, ce poste s'élevant en brut à 215 142 DT, se détaille comme suit :

DESIGNATION	BRUT	PROVISION	En DT
			NET
PERSONNELS AVANCES ET ACOMPTEES	126 570	0	126 570
PRETS STE	79 777	32 047	47 730
PRETS MOUTONS	2 580	0	2 580
PRETS BANCAIRES	4 891	0	4 891
DIVERS PRETS ET AVANCES	1 324	0	1 324
TOTAL	215 142	32 047	183 095

2.3.2-ETAT, IMPOTS ET TAXES

Au 31 décembre 2017, ce poste s'élevant à 391 441 DT, contre 276 544 DT en 2016, se détaille comme suit :

DESIGNATION		En DT	
		31/12/2017	31/12/2016
IMPOTS DIFFERES	①	341 576	222 503
CREDIT DE TVA A REPORTER	②	49 681	52 180
RETENUE 50 %		184	1 861
TOTAL		391 441	276 544

① Ce solde est conforme au report figurant sur la déclaration de l'IS 2017.

② Ce solde a été déclaré en 2017.

2.3.3-SOCIETES DU GROUPE

Au 31 décembre 2017, ce poste s'élevant à 1 152 179 DT, se détaille comme suit :

SOCIETE		En DT	
		SOLDE AU 31/12/2017	
TISSAGE	①		232 643
SOCIETE LA VILLA	①		204 955
CAR & BATIMENTS	①		36 508
FRIGOLINE	②		98 728
CLI ECHEFAA	①		61 749
DJERBA MENZEL	①		16 260
S.M.C	②		55 527
EFFET TISSAGE	①		46 412
EL MOURADI HAMMAM BOURGUIBA	③		40 211
CLUB KANT.	①		23 834
LE FOYER	①		34 695
EL MOURADI MAHDIA	②		35 383
SELIMA	③		18 594
EL MOURADI MENZEH	②		18 702
PANOBOIS	②		45 810
CAP MEHDIA	①		14 737
EL MOURADI GAMMART	②		2 781
G.C. I	①		13 564
EL MOURADI TOZEUR	②		13 165
SEA WAYES	①		72 002
EL MOURADI PALACE	②		10 908
SKANES	③		5 549
HERGLA BATEAUX	①		6 825
SEPS	①		538
EL MOURADI HAMMAMET	③		2 588
BEFAT	①		1 630
TRADE	①		160
STE VLT	②		12 691
SUNSHINE	①		470
EL MOURADI DOUZ	①		3 695
BUANDERIE CENTRALE	①		13 974
ALARM SECURITY SYSTEMS	①		6 891
TOTAL			1 152 179

① Ces soldes n'ont pas été confirmés.

② Ces soldes ont été confirmés.

③ La confirmation de ces soldes a dégagé des écarts qui se détaillent comme suit :

			En DT
TIERS	SOLDE COMPTABLE	SOLDE CONFIRME	ECART
SKANES	5 549	1 718	3 831
SELIMA	18 594	5 873	12 721
CLUB KANTAOUI	23 834	108 803	-84 969
EL MOURADI HAMMAM BOURGUIBA	40 211	9 104	31 107
DJERBA MENZEL	16 260	127 474	143 734
EL MOURADI HAMMAMET	2 588	810	1 778
TOTAL	107 036	253 782	108 202

2.3.4- PRODUITS A RECEVOIR :

Au 31 décembre 2017, les produits à recevoir se détaillent comme suit :

		En DT
DESIGNATION		SOLDE
DIVIDENDES MEUBLATEX INDUSTRIES 2009 & 2010	❶	576 589
DIVIDENDES 2006-2009 PANOBOIS	❶	322 111
NOTE DE DEBIT TELECOM		9 000
EHELLE D'INTERET		200
INTERET COMPTE COURANT GROUPE		74 460
INTERET PRET GROUPE		215 055
DIVERS		326
TOTAL		1 197 741

❶ Ces soldes gelés, remontent à des exercices antérieurs. Ils ont été confirmés par les sociétés distributrices de dividendes. Nous n'avons pas obtenu le PV de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant décidé cette distribution. Par conséquent et en vertu des termes de l'article 288 du code des sociétés commerciales, l'action en paiement des dividendes se prescrit après 5 ans à partir de la date de la tenue de l'Assemblée Générale précitée.

2.3.5- CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Ce solde totalisant 708 323 DT au 31/12/2017, s'analyse ainsi:

		En DT
DESIGNATION		SOLDE
INTERET DE RETARD ECHEANCIER FISCAL	❶	634 247
LOYERS POINTS DE VENTE 2017		62 540
INTERET ATTJARI 400 KDT		7 994
TOP NET		1 528
ASSURANCE COMAR		1 602
DIVERS		412
TOTAL		708 323

❶ Ce solde correspond aux intérêts des exercices 2017-2022 figurant sur l'échéancier de paiement conclu avec l'administration fiscale, en novembre 2016.

2.4- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La valeur des liquidités et équivalents de liquidités s'élève à 474 934 DT au 31 décembre 2017 contre 823 507 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elle se compose des comptes suivants :

DESIGNATION		En DT	
		31/12/2017	31/12/2016
		0	51 705
EFFET A L'ENCAISSEMENT & A L'ESCOMPTE	②	72 195	110 477
STUSID BANK		0	11 441
BANQUE DE SOLIDARITE BTS	④	9 883	109 091
C.C.P.		0	27 811
AMEN BANK ARIANA	③	45 242	46 426
AMEN BANK DEVISE EUR	⑤	27 407	22 756
AMEN BANK EL MANAR	③	7 664	25 081
AMEN BANK TUNIS	④	3 132	3 238
STB KANTAOUI		0	113 132
BIAT KANTAOUI		0	17 419
ETTIJARI BANK TAKSIT	⑥	25 071	26 698
U.I.B H-SOUSSE	③	6 154	7 643
BTL SAHLOUL	④	408	526
BANQUE TINISIEN LIBYEN (TUNIS)		0	35 016
CAISSE EN DINARS	⑦	245 705	214 882
CAISSE SUCCURSALE		165	165
TOTAL		474 934	823 507

① Le solde comptable des chèques en caisse est valablement rapproché avec l'inventaire physique au 31/12/2017. Ce solde est dénoué en 2017.

② Ces valeurs sont dénouées en 2017.

③ Les états de rapprochements de ces comptes bancaires comportent plusieurs suspens comptables et bancaires non dénoués. Ils se détaillant comme suit :

DESIGNATION	SOLDE CPTE	En DT
		ENCAISSEMENTS GELES COMPTABILISES
AMEN BANK ARIANA	45 242	453
AMEN BANK EL MANAR	7 664	4 671
U.I.B H-SOUSSE	6 154	449
TOTAL	59 060	5 573

④ Les soldes comptables des comptes bancaires ont été valablement rapprochés avec les relevés bancaires arrêtés au 31 décembre 2017.

⑤ Conformément à la norme comptable NC 15, les comptes en devise ont été convertis au cours de change du 31/12/2017.

⑦ L'arrêté de la caisse ne se base pas sur des inventaires dûment réalisés et approuvés dans chaque point de vente au 31/12/2017, mais sur un calcul théorique en faisant différence entre les recettes et les dépenses supposés être courus à cette date.

NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2017, les capitaux propres avant affectation de la société « MEUBLATEX SA » s'élevant à 78 141 011 DT, se présentent comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
CAPITAL SOCIAL	53 400 000	53 400 000	0
RESERVE LEGALE	2 594 238	2 670 390	0
RESERVE STATUTAIRE	76 152	76 152	0
RESERVE POUR REINVESTISSEMENT EXONERE	14 969 853	14 969 853	0
RESERVE DE REEVALUATION	13 843 421	14 073 819	-230 398
RESULTATS REPORTEES	-6 168 193	-5 839 491	-328 703
TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT	78 715 471	79 274 572	-559 101
RESULTATS DE L'EXERCICE	-574 460	-328 703	-245 757
TOTAL CAPITAUX APRES RESULTAT	78 141 011	78 945 869	-804 858

Au 31/12/2017, la structure du capital se présente comme suit :

ACTIONNAIRE	NOMBRE D'ACTIONES	VALEUR NOMINALE	MONTANT EN DT	% DE DETENTION
MR NEJI MHIRI	1 927 930	10	19 279 300	36,10%
HERITEIRS MME MAHBOUBA MHIRI	1 405	10	14 050	0,03%
MR SAMI MHIRI	1 001 302	10	10 013 020	18,75%
MME SALMA MHIRI	1 001 302	10	10 013 020	18,75%
MR ADEL MHIRI	1	10	10	0,00002%
MR MOURAD MHIRI	1 001 302	10	10 013 020	18,75%
STTK HAMMAM BOURGUIBA SA	192 240	10	1 922 400	3,60%
TISSAGE MEUBLATEX SA	918	10	9 180	0,02%
STM SA	213 600	10	2 136 000	4%
TOTAL	5 340 000		53 400 000	100%

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires réunie en date du 23 juin 2017 a décidé l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice 2016 pour 328 703 DT en résultats reportés.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit:

DESIGNATION	En DT							
	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	RESERVE STATUTAIRE	RESERVES POUR REINVESTIS.	RESERVE DE REEVAL.	RESULTAT REPORTE	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
SOLDE AU 31/12/2016	53 400 000	2 594 238	76 152	14 969 853	14 073 819	-5 839 490	-328 703	78 945 869
AFFECTA° RESULTAT 2016	0	0	0	0	0	-328 703	328 703	0
VARIATION 2017	0	0	0	0	-230 398	0	-574 460	-804 858
SOLDE AU 31/12/2016	53 400 000	2 594 238	76 152	14 969 853	13 843 421	-6 168 193	-574 460	78 141 011

La société ne détient pas un registre des actionnaires au sens de l'article 315 du code des sociétés commerciales.

La société n'a pas respecté les dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005, portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières des décrets susvisés et de l'arrêté du Ministre des finances du 28 août 2006, portant visa du règlement du CMF au titre de la tenue et de l'administration des comptes en valeurs mobilières.

NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants totalisant 18 169 492 DT au 31 décembre 2017 contre 19 387 319 DT au 31 décembre 2016, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2017	31/12/2016
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4.1	1 000 000	1 000 000
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4.2	14 034 309	15 250 300
AUTRES PASSIFS NON COURANTS	4.3	3 135 183	3 137 019
TOTAL		18 169 492	19 387 319

4.1-PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce solde qui s'élève à 1 000 000 DT au 31/12/2017, correspond à la provision pour risque fiscal.

4.2- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

Les emprunts, totalisant 14 034 309 DT au 31 décembre 2017 contre 15 250 300 DT au 31 décembre 2016, s'analysent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2017	31/12/2016
EMPRUNT OBLIGATAIRE	4.2.1	9 000 000	9 000 000
EMPRUNT BANCAIRE	4.2.2	3 536 109	3 168 956
EMPRUNT NON ASSORTI DE SURETE	4.2.3	1 413 601	3 081 344
EMPRUNT LEASING	4.2.4	84 599	0
TOTAL		14 034 309	15 250 300

4.2.1-EMPRUNT OBLIGATAIRE

La société a émis en juin 2016, un emprunt obligataire pour un montant 9 000 000 DT divisé en 90 000 obligations pour 100 DT chacune. Cet emprunt est remboursable par annuité constante sur une période de 7 ans dont 2 années de franchise pour un taux d'intérêt de 7.85%.

4.2.2-EMPRUNT BANCAIRE

Les emprunts bancaires à long et moyen termes totalisant 3 536 109 DT, se détaillent comme suit :

EMPRUNT	En DT			
	SOLDE PLUS D'UN AN 2017	NOUVEL EMPRUNT	RECLASSEMENT ECHEANCE -1 AN	SOLDE PLUS D'UN AN 2017
ATB 1 400	844 960	0	472 068	372 892
BTE 3 000 000	625 000	0	500 000	125 000
STB 1 800 000	225 000	0	225 000	0
BT 2 500 000	1 415 662	0	361 445	1 054 217
BNA 350 000	58 333	0	58 333	0
BNA 784000	0	784 000	0	784 000
BIAT 1600000	0	1 600 000	400 000	1 200 000
TOTAL	3 168 955	2 384 000	2 016 846	3 536 109

4.2.3-EMPRUNT NON ASSORTI DE SURETES

Ce solde correspond aux emprunts des sociétés du groupe. Il se détaille comme suit :

	En DT	
EMPRUNT	SOLDE 2017	SOLDE 2016
MEUBLATEX INDUSTRIES	1 166 680	2 333 344
TISSAGE MEUBLATEX	0	215 000
SITT AFRICA	195 000	300 000
PANOBOIS	51 921	233 000
TOTAL	1 413 601	3 081 344

① Ce solde correspond à la partie à plus d'un an relatif à l'emprunt consenti auprès de la société « MEUBLATEX INDUSTRIES » en janvier 2013 pour une somme en principale de 8 600 000 DT.

4.3- AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Ce solde correspond à l'échéance à plus d'un an, relatif à l'engagement fiscal signé au courant de l'exercice 2016 suite à la reconnaissance de la dette fiscale pour une valeur initiale de 4 093 218 DT.

NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élevant à 48 702 197 DT au 31 décembre 2017 contre 50 513 910 DT à la clôture de l'exercice 2016, se détaille ainsi :

	En DT			
DESIGNATION	NOTE	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5.1	23 671 562	29 277 530	-5 605 968
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	11 932 082	9 888 863	2 043 219
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	5.3	6 127 670	8 084 332	-1 956 662
CONCOURS BANCAIRES	5.4	6 970 883	3 263 185	3 707 698
TOTAL		48 702 197	50 513 910	-1 811 713

5.1- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2017, le solde de cette rubrique s'élevant à 23 671 562 DT, se détaille ainsi :

	En DT		
DESIGNATION	NOTE	31/12/2017	31/12/2016
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION	5.1.1	17 757 953	20 562 064
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION -EFFET A PAYER	5.1.2	4 830 380	7 642 670
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	5.1.3	504 673	556 525
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS EFFETS A PAYER	5.1.2	134 950	135 387
FOURNISSEURS-FACTURES NON PARVENUES		443 606	380 884
TOTAL		23 671 562	29 277 530

5.1.1 FOURNISSEURS D'EXPLOITATION

Le compte « Fournisseurs d'exploitation » se détaille comme suit :

	En DT	
DESIGNATION	NOTE	31/12/2017
FOURNISSEURS GROUPE	5.1.1.1	16 305 973
FOURNISSEURS HORS GROUPE	5.1.1.2	1 451 980
TOTAL BRUT		17 757 953

5.1.1.1 FOURNISSEURS GROUPE

Ce poste totalisant 16 305 973 DT, se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	MONTANT
STE MEUBLATEX INDUSTRIES	14 911 261
STE TISSAGE MEUBLATEX	1 083 363
S.E.P.T EL MOURADI GAMMARTH	92 532
STE EL MOURADI DE COMMERCE	63 648
SIHM HOTEL EL MOURADI CLUB KANTAOUI	55 461
HOTEL EL MOURADI PALM MARINA	18 388
SOCIETE LA VILLA	17 985
ALARM SECURITY SYSTEM	15 662
SIHM HOTEL DJERBA MENZEL	12 611
SIHM HOTEL EL MOURADI	9 573
STE PANOBOIS	8 758
HOTEL EL MOURADI EL MENZAH HAMMAMET	4 280
HOTEL EL MOURADI PALACE	3 587
STM HOTEL EL MOURADI HAMMAMET	2 925
HOTEL EL MOURADI HAMMAMET	1 968
HOTEL EL MOURADI TOZEUR	1 541
STE D'INVESTISSEMENT HOTELIERS EL MOURADI	1 486
S.I.T.T HOTEL AFRICA	299
BUANDERIE CENTRALE EL MOURADI	237
STTK HOTEL HAMMAM BOURGUIBA	197
SIHM HOTEL SELIMA CLUB	120
STE D'INVESTISSEMENT HOTELIER EL MOURADI	91
TOTAL BRUT	16 305 973

La confirmation des soldes n'a pas dégagé d'écarts significatifs.

5.1.1.2 FOURNISSEURS HORS GROUPE :

Le solde fournisseurs hors groupe se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	MONTANT
COMAR HADJ HASSINE	273 714
LIBYA OIL TUNISIE	243 707
NESSMA BROADCAST	94 400
TUNISIE TELECOM	48 170
INNOTECH CONSULTING	42 871
SOCIETE TASHEEL	41 312
STE S.T.E.G	37 726
DAR ANWAR	37 614
MOHEDDINE JRAD	36 177
FOIRE INTERNATIONAL DE SOUSSE	35 000
ETS AMOR SGHAIER & CIE	34 426
ETS DOUDECHE	26 833
STE SOMMIERS A LATTE	26 024
CLIFTON ENTERPRISES WOLDWIDE	25 351
LA PRESSE	23 489
RADIO MOSAIQUE	21 707
STE JOMAA PNEUS	17 453
ETS JEGHAM FRERES	15 764
DIVERS	370 242
TOTAL	1 451 980

Nous avons procédé à la confirmation de 22 fournisseurs hors groupe. Aucune lettre n'a été envoyée.

5.1.2 FOURNISSEURS D'EXPLOITATION-EFFET A PAYER

Ce poste totalisant 4 965 330 DT qui se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	MONTANT
STE MEUBLATEX INDUSTRIES	2 180 732
STE TISSAGE MEUBLATEX	1 989 947
COMAR HADJ HASSINE	199 120
MED MEDIA	155 250
ENTREPRISES GLOULOU	130 951
SOGEFOIRES	74 414
ETS AMOR SGHAIER & CIE	37 375
DELTA IMPRESSION	23 363
STE JOMAA PNEUS	19 640
ETS DOUDECHE	18 065
ETS JEGHAM FRERES	16 610
DIVERS FOURNISSEURS	119 863
TOTAL	4 965 330

5.1.3 FOURNISSEURS D'IMMOBILISATION

Les fournisseurs d'immobilisations, se détaillent comme suit :

		En DT
DESIGNATION	NOTE	31/12/2017
FOURNISSEURS GROUPE	5.1.3.1	53 395
FOURNISSEURS HORS GROUPE	5.1.3.2	451 278
TOTAL		504 673

5.1.3.1 FOURNISSEURS GROUPE

Ce solde se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	SOLDE 2017
STE EL MOURADI DE COMMERCE	8 380
SIHM HOTEL.ELMOURADI CLUB KANT	262
STE MEUBLATEX INDUSTRIES	31 696
S.E.P.T EL MOURADI GAMMARTH	9 472
ALARM SECURITY SYSTEM	3 428
STE ELMOURALI DE BATIMENT	157
TOTAL	53 395

La confirmation de ces soldes n'a pas dégagé d'écarts significatifs.

5.1.3.2 FOURNISSEURS HORS GROUPE

Ce solde se détaille comme suit :

DESIGNATION	MONTANT
MINISTERE DE PROPRIETE DE L'ETAT	150 000
MAGHAREBIA	117 888
STE MARBERIE BENNOUR	35 964
STE GENERAL TRAVAUX DU SAHEL	30 650
STE CHAABANE ET CIE	29 457
STE GENERALE INFORMATIQUE	11 301
STE AHMED HALLOUL	10 822
DIVERS	65 196
TOTAL	451 278

5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élevant à 11 932 082 DT au 31 décembre 2017, regroupent les postes suivants :

DESIGNATION	NOTES	En DT	
		SOLDE 31.12.2017	SOLDE 31.12.2016
CLIENTS-AVANCES SUR COMMANDES	5.2.1	4 595 696	4 378 499
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	5.2.2	716 287	958 380
ETAT-IMPOTS ET TAXES	5.2.3	2 556 132	522 722
ARRANGEMENT- DETTES FISCALES A MOINS D'UN AN	5.2.4	906 000	819 600
COMPTES COURANTS SOCIETES DU GROUPE	5.2.5	124 962	1 178 890
COMPTES COURANTS ACTIONNAIRES	5.2.6	1 350 738	1 444 356
CNSS	5.2.7	1 654 000	559 833
CREDITEURS DIVERS		1 647	1 231
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		26 620	25 352
TOTAL		11 932 082	9 888 863

5.2.1-CLIENTS-AVANCES SUR COMMANDES

Ce solde s'élevant à 4 595 696 DT au 31/12/2017, correspond aux avances sur commandes clients. Toutefois, il comporte des avances gelées non dénouées pour un montant de 1 145 359 DT.

5.2.2-PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES

Ce poste totalisant 716 287 DT, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
		MONTANT
PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	①	440 105
PROVISION POUR CONGES PAYES		274 397
DIVERS PASSIFS		1 785
TOTAL		716 287

① Ce compte comporte des soldes gelés pour un montant global de 90 322 DT.

5.2.3- ETAT, IMPOTS ET TAXES

Ce poste totalisant 2 556 132 DT, se détaille comme suit :

DESIGNATION		En DT	
		SOLDE 31.12.2017	SOLDE 31.12.2016
RS/SALAIRE	①	404 113	137 340
RS/TIERS	①	869 455	58 830
TFP	①	31 505	35 840
FOPROLOS	①	38 842	10 464
TVA A PAYER	①	1 131 816	254 426
TCL	①	60 851	12 280
DROIT DE TIMBRE	①	9 946	1 722
CONTRIBUTION CONJONCTURELLE		0	1 500
CHARGES FISCALES CONGES PAYES		9 604	10 320
TOTAL		2 556 132	522 722

① Ces soldes sont valablement rapprochés avec ceux figurant sur la déclaration du mois de décembre 2017.

5.2.4- ARRANGEMENT- DETTES FISCALES A MOINS D'UN AN

Ce poste totalisant 906 600 DT au 31 décembre 2017, représente la dette de moins d'un an de l'engagement fiscal signé en novembre 2016.

5.2.5-COMPTES COURANTS SOCIETES DU GROUPE

Ce poste totalisant 124 962 DT au 31 décembre 2017, se détaille comme suit :

		En DT
DESIGNATION		SOLDE 31.12.2017
MEUBLATEX INDUSTRIES		69 254
AFRICA	●	7 839
ELMOURADI BEACH	●	118
S.I.H ELMOURADI		42 944
PALM MARINA		4 807
TOTAL		124 962

① Ces soldes n'ont pas été confirmés.

5.2.6-COMPTES COURANTS ACTIONNAIRES

Ce poste totalisant 1 350 738 DT, se détaille comme suit :

		En DT
DESIGNATION		31/12/2017
ASSOCIES COMPTE COURANT MOURAD MHIRI		378 723
ASSOCIES COMPTE COURANT SAMI MHIRI		357 782
ASSOCIES COMPTE COURANT SELMA MHIRI		342 390
ASSOCIES COMPTE COURANT STE TOUR EL NMOURADI		140 000
ASSOCIES COMPTE COURANT STTK H. BOURGUIBA		126 000
ASSOCIES COMPTE COURANT NEJI MIHIRI		4 501
ASSOCIES COMPTE COURANT MAHBOUBA MHIRI		735
ASSOCIES COMPTE COURANT STE TISSAGES MEUBLATEX		607
TOTAL		1 350 738

5.2.7-CNSS

Ce poste totalisant 1 654 000 DT, se détaille comme suit :

		En DT
DESIGNATION		MONTANT
COTISATION CNSS 4 ^{EME} TRIMESTRE 2016		164 919
COTISATION CNSS 1 ^{ER} TRIMESTRE 2017		224 346
COTISATION CNSS 2 ^{EME} TRIMESTRE 2017		212 495
COTISATION CNSS 3 ^{EME} TRIMESTRE 2017		469 953
COTISATION CNSS 4 ^{EME} TRIMESTRE 2017		536 820
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER		45 467
TOTAL		1 654 000

5.3- AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique totalisant 6 127 670 DT au 31 décembre 2017 contre 8 084 332 DT au 31 décembre 2017, se ventile comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En DT	
		31/12/2017	31/12/2016
ECHANCES A MOINS D'UN AN SUR EMPRUNTS	5.3.1	3 394 030	3 803 573
EMPRUNTS ÉCHUS ET IMPAYÉS	5.3.1	1 722 940	3 595 254
INTERETS COURUS	5.3.2	1 010 700	685 505
TOTAL		6 127 670	8 084 332

5.3.1-ECHEANCES A MOINS D'UN ANS ET EMPRUNTS ECHUS ET IMPAYES

Au 31/12/2017, la situation des emprunts à moins d'un an, se présente comme suit :

EMPRUNT	SOLDE 2016	RECLASSEMENT 2017	RECLASSEMENT C.COURANT	REGLEMENT 2017	IMPAYES 2017	En DT
						SOLDE 2017
ATB 1 400 000	446 860	472 068	0	331 543	115 316	472 069
BTE 3 000 000	500 000	500 000	0	0	500 000	500 000
STB 1 800 000	450 000	225 000	0	225 000	225 000	225 000
BT 2 500 000	361 446	361 445	0	331 325	30 120	361 446
BNA 350 000	116 667	58 333	0	87 500	29 166	58 334
BTL 200	40 000	0	0	0	40 000	0
BIAT 1600000	0	400 000	0	0	0	400 000
ATTIJARI	265 000	0	0	265 000	0	0
AB 900 000	166 872	0	0	166 872	0	0
EMPRUNT LEASING	0	20 453	0	0	0	20 453
QNB CREDIT RELAIS 2 500	190 064	0	0	0	0	190 064
TOTAL EMPRUNT BANCAIRE	2 536 909	2 037 299	0	1 407 240	939 602	2 227 366
MEUBLATEX INDUSTRIES 8 600	1 166 664	1 166 664	874 998	0	291 666	1 166 664
MEUBLATEX TISSAGE	100 000	0	100 000	0	0	0
TOTAL EMPRUNT GROUPE	1 266 664	1 166 664	974 998	0	291 666	1 166 664
TOTAL	3 803 573	3 203 963	974 998	1 407 240	1 231 268	3 394 030

Au 31/12/2017, les impayés se présentent comme suit :

EMPRUNT	En DT SOLDE 2017
ATB 1 400 000	115 362
BTE 3 000 000	635 431
STB 1 800 000	225 000
BT 2 500 000	30 120
BNA 350 000	29 166
BTL 200	89 361
BTK 100000	80 334
MEUBLATEX INDUSTRIES 8 600	291 666
RECEVEUR DE FINANCE	226 500
TOTAL	1 722 940

5.3.2-INTERETS COURUS

Au 31/12/2017, ce poste qui s'élevait à 1 010 700 DT, se ventile comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	SOLDE 31/12/2017	
AGIOS BANCAIRES		81 664
COMMISSIONS D' AVAL EMPRUNT OBLIGATAIRE		353 000
COMMISSIONS D' AVAL		273 667
DIVERS		38 257
INTERETS COURUS ET ECHUS IMPAYES SUR EMPRUNTS		23 486
INTERETS COURUS ET NON ECHUS SUR EMPRUNTS		97 193
INTERETS INTER GROUPE		15 600
INTERETS DE RETARD SUR IMPAYES		127 833
TOTAL		1 010 700

5.4- CONCOURS BANCAIRES

Cette rubrique totalisant 6 970 883 DT au 31 décembre 2017 contre 3 263 185 DT au 31 décembre 2016, se ventile comme suit :

DESIGNATION		En DT	
		31/12/2017	31/12/2016
BANQUE DE TUNISIE	①	975 802	520 696
U.B.C.I KHEZAMA	②	4 919	4 919
AMEN BANK SOUSSE	①	690 482	330 333
B.I.A.T KALAA SGHIRA	②	61 517	61 517
B.I.A.T SOUSSE	①	827 918	813 321
ATTIJARI BANK	①	380 805	242 078
B.N.A H.SOUSSE	①	1 135 104	458 055
BANQUE DE L'HABITAT	①	69 279	8 452
U.B.C.IKHEZAMA	③	334	145
A.T.B SOUSSE	①	584 507	300 428
S.T.B AKOUDA	①	144 575	88 693
BANQUE TUNISO – KOWEITTIENNE	①	236 587	213 815
BQE DE TUNISIE ET DES EMIRATS	③	9 748	197 203
TUNSIAN QUATRI BANK SOUSS (QNB)	①	33 365	23 530
STUSID BANK	③	13 995	0
C.C.P.	③	11 322	0
BIAT KANTAOUI	①	1 680 847	0
STB KANTAOUI	③	22 552	0
BANQUE TINISIEN LIBYEN (TUNIS)	③	87 225	0
TOTAL		6 970 883	3 263 185

① Les états de rapprochement de ces comptes bancaires comportent plusieurs suspens comptables et bancaires non dénoués. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	SOLDE CPTÉ	En DT			
		ENCAISSEMENTS GELES NON COMPTABILISES	DECAISSEMENTS GELES NON COMPTABILISES	DECAISSEMENTS NON DENOUES PAR LA BANQUE	ENCAISSEMENTS NON DENOUES PAR LA BANQUE
TUNSIAN QUATRI BANK SOUSS (QNB)	33 365	20 243	0	0	0
BANQUE TUNISO – KOWEITTIENNE	236 587	372	0	0	0
S.T.B AKOUDA	144 575	1 419	13 099	152	0
A.T.B SOUSSE	144 575	3 806	0	0	0
BANQUE DE L'HABITAT	69 279	7 700	0	0	0
B.N.A H.SOUSSE	1 135 104	1 539	0	30 583	0
ATTIJARI BANK	380 805	42 960	0	0	298
B.I.A.T SOUSSE	827 919	17 432	130	1 139	1 677
BANQUE DE TUNISIE	975 802	22 036	0	32	0
AMEN BANK SOUSSE	690 482	127 353	205	712	170
BIAT KANTAOUI	1 680 847	0	15 258	0	0
TOTAL	6 319 340	244 860	28 692	32 618	2 145

② Ce compte est clôturé en date du 20/11/2013. Ce solde aurait dû être constaté en gains.

③ Les soldes comptables de ces comptes sont conformes aux relevés bancaires, au 31/12/2017.

NOTE -6- ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat de l'exercice 2017 s'est soldé par un résultat déficitaire, après modification comptable de 574 460 DT. Il comprend, notamment, les produits et charges suivants :

En DT				
DESIGNATION	NOTE	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
REVENUS	6.1	43 808 806	42 737 054	1 071 752
AUTRE PRODUIT D'EXPLOITATION	6.2	1 075 475	1 121 203	-45 728
PRODUITS D'EXPLOITATION		44 884 281	43 858 257	1 026 024
ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMES	6.3	29 690 851	29 506 735	184 116
ACHATS D'APPROVISIONNEMENT CONSOMMES	6.4	2 087 545	1 894 404	193 141
CHARGES DU PERSONNEL	6.5	7 596 833	7 646 255	-49 422
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6.6	179 838	1 867 788	-1 687 950
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	6.7	4 528 488	3 005 466	1 523 022
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		800 726	-62 391	-863 117
CHARGES FINANCIERES NETTES	6.8	1 937 016	2 077 767	-140 751
PRODUITS DES PLACEMENTS	6.9	747 559	642 013	105 546
AUTRES GAINS ORDINAIRES	6.1	479 343	1 447 632	-968 289
AUTRES PERTES ORDINAIRES	6.11	562 354	178 025	384 329
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-471 742	-228 538	-243 204
IMPOTS SUR LES BENEFICES	6.12	102 718	100 165	2 553
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		-574 460	-328 703	-245 757
ELEMENTS EXTRAORDINAIRES NETS D'IMPOT		0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-574 460	-328 703	-245 757
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES		0	0	0
RESULTAT NET APRES MODIFICATION COMPTABLE		-574 460	-328 703	-245 757

6.1- REVENUS

Les revenus réalisés, ont atteint 43 808 806 DT au 31/12/2017 contre 42 737 054 DT au 31/12/2016, soit une augmentation de 1 071 752 DT. Ils se ventilent comme suit :

En DT				
DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION	VARIATION EN %
VENTES MARCHANDISES 18%	43 093 907	42 166 170	927 737	2%
VENTES DE MARCHANDISES A L'EXPORT	413 200	489 311	-76 111	-16%
VENTES DE MARCHANDISES SUSPENS TVA	306 522	83 252	223 270	268%
R. R & RISTOURNES ACCORDES	-4 823	-1 679	-3 144	187%
TOTAL	43 808 806	42 737 054	1 071 752	3%

6.2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation s'élevant à 1 075 475 DT au 31/12/2017 contre 1 121 203 DT au 31/12/2016, se détaillent comme suit :

En DT				
DESIGNATION	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION	
REVENUS DES IMMEUBLES	● 823 306	849 411	-26 105	
INTERETS SUR VENTE A CREDIT	252 169	271 792	-19 623	
TOTAL	1 075 475	1 121 203	-45 728	

① Ce solde se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2017	31/12/2016
LOYER IMMEUBLE LA VILLA	715 254	748 588
LOYER IMMEUBLE MEUBLATEX INDUSTRIES	47 518	43 101
LOYER ORANGE	27 298	26 070
LOYER TELECOM	33 236	31 652
TOTAL	823 306	849 411

6.3- ACHAT DE MARCHANDISES, CONSOMMES

Au 31/12/2017, les achats de marchandises, consommés s'élèvent à 29 690 851 DT contre 29 506 735 DT soit une diminution de 184 117 DT. Ils s'analysent comme suit :

DESIGNATION	En DT			
	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION	VAR EN %
ACHATS LOCAUX DE MARCHANDISES	28 263 304	29 592 579	-1 329 275	-4%
VARIATIONS STOCK DE MARCHANDISES	1 427 547	-85 844	1 513 391	-1763%
TOTAL	29 690 851	29 506 735	184 116	1%

Le taux de marge brute a connu une augmentation de 1 point, en passant de 30% à 31 %.

6.4- ACHAT D'APPROVISIONNEMENTS, CONSOMMES

Au 31/12/2017, les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 2 087 545 DT contre 1 894 404 DT. Ils s'analysent comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
ACHAT FOURNITURES CONSOMMABLES LOCAUX	50 920	102 404	-51 484
ACHAT CONSOMMABLES PIECES DE RECHANGE LOCAUX	354 441	346 895	7 546
ACHAT CONSOMMABLES CARBURANT	884 248	832 986	51 262
ACHAT FOURNITURES DE BUREAUX ET INFORMATIQUE	72 519	71 220	1 299
ACHAT TENUE DE TRAVAIL	29 626	6 882	22 744
ACHAT ARTICLES DE DECORATION	135 428	18 069	117 359
ACHAT EMBALLAGES	28 517	22 659	5 858
ELECTRICITE	470 194	444 712	25 482
EAU	13 026	14 236	-1 210
ACHAT HUILE ET GRAISSE	45 091	32 436	12 655
DIVERS	3 535	1 905	1 630
TOTAL	2 087 545	1 894 404	193 141

6.5- CHARGES DU PERSONNEL

Les charges du personnel totalisant 7 596 833 DT au 31 décembre 2017 contre 7 646 255 DT au 31 décembre 2016, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2017	31/12/2016
SALAIRES ET COMPLEMENTS DE SALAIRES	5 867 169	5 946 636
SALAIRES ET PRIMES PDG	0	44 005
INDEMNITES REPRESENTATIVES DE FRAIS MIT	34 944	37 503
CHARGES CONNEXES AUX SALAIRES	610 053	456 982
CHARGES SOCIALES LEGALES	1 084 115	1 161 079
AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	552	50
TOTAL	7 596 833	7 646 255

6.6- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Au 31/12/2017, les dotations aux amortissements et aux provisions totalisant 179 838DT contre 1 867 788 DT au 31/12/2016, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2017	31/12/2016
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 186	18 835
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 984 006	2 123 075
TOTAL DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	2 001 192	2 141 910
REPRISE SUR PROVISION STOCK	-30 989	-274 122
REPRISE SUR PROVISION IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-2 650 099	0
PROVISION POUR PROVISION IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	173 336	0
PROVISION DEPRECIATION AUTRES DEBITEURS	66 883	0
PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES	455 103	0
PROVISION DEPRECIATION POUR DEPRECIATION STOCK EN COURS	164 412	0
TOTAL DOTATION NETTE AUX PROVISIONS	-1 821 354	-274 122
TOTAL	179 838	1 867 788

6.7- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique s'élevant à 4 528 488 DT au 31/12/2017 contre 3 005 466 DT au 31/12/2016, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2017	31/12/2016	VARIATION
LOCATIONS	870 309	695 598	174 711
ENTRETIENS ET REPARATIONS	290 277	159 374	130 903
PRIMES D'ASSURANCE	208 005	213 301	-5 296
FORMATION PROFESSIONNELLE	7 291	18 158	-10 867
DOCUMENTATIONS	1 839	4 586	-2 747
DIVERS SERVICES EXTERIEURS	9 972	19 657	-9 685
PERSONNEL EXTERIEUR	833 912	111 436	722 476
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRE ET HONORAIRES	225 642	165 033	60 609
PUBLICITE, PUBLICATION ^①	545 993	108 986	437 007
TRANSPORT SUR ACHAT, VENTE	46 300	40 494	5 806
VOYAGE ET DEPLACEMENT	376 597	302 452	74 145
MISSION RECEPTION	129 079	31 004	98 075
DONS	3 150	1 538	1 612
FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	174 054	183 181	-9 127
FRAIS ET COMMISSIONS	486 161	561 204	-75 043
TFP ET FOPROLOS	191 749	196 531	-4 782
TCL	105 409	104 644	765
DROIT D'ENREGISTREMENT	10 075	39 319	-29 244
DIVERS TAXE VEHICULE	103 937	112 835	-8 898
TRANSFERT DE CHARGE	-91 263	-63 865	-27 398
TOTAL	4 528 488	3 005 466	1 523 022

① La variation au niveau de ce compte est due à la réalisation, en 2017, d'importantes actions et campagnes publicitaires dans les médias audiovisuels et dans la presse écrite.

6.8- CHARGES FINANCIERES NETTES

Au 31 décembre 2017, cette rubrique totalisant 1 937 016 DT contre 2 077 767 DT au 31 décembre 2016, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2017	31/12/2016
INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	1 316 399	1 412 061
INTERETS COMPTE COURANT	371 020	320 388
INTERETS SUR ESCOMPTE	155 704	20 846
INTERETS DE RETARD / EMPRUNT	77 698	308 805
INTERETS DE RETARD / EFFET FRS	11 162	8 345
ESCOMPTE ACCORDES	4 216	7 322
INTERETS DE RETARD / EFFET CLT	817	0
TOTAL	1 937 016	2 077 767

6.9- PRODUITS DES PLACEMENTS

Au 31 décembre 2017, cette rubrique totalisant 747 559 DT contre 642 013 DT au 31 décembre 2016, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS DES PARTICIPATIONS	447 446	410 871
INTERETS DE COMPTE COURANT	1 131	4 434
PRODUITS DES PRETS ACCORDES AUX SOCIETES DU GROUPE	219 818	161 541
INTERETS DE COMPTE COURANT ASSOCIES	74 459	64 079
REVENUS DES VALEURS MOBILIERES	4 705	1 088
TOTAL	747 559	642 013

❶ Il s'agit des dividendes des produits de la participation au capital de « AMEN BANK ».

6.10- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Au 31 décembre 2017, cette rubrique totalisant 479 343 DT contre 1 447 632 DT au 31 décembre 2016, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2017	31/12/2016
PLUS VALUE SUR CESSION IMMOBILISATIONS CORPORELLES	467 609	1 439 664
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	7 018	4 553
GAIN DE CHANGE	4 716	1 915
TRANSFERT DE CHARGE	0	1 500
TOTAL	479 343	1 447 632

6.11- AUTRES PERTES ORDINAIRES

Au 31 décembre 2017, cette rubrique totalisant 562 354 DT contre 178 025 DT au 31 décembre 2016, se détaille comme suit :

DESIGNATION	En DT	
	31/12/2017	31/12/2016
AMENDES FISCALES	167 569	58 344
PENALITES FISCALES	9 730	87 492
PENALITES SOCIALES	75 031	30 127
AMENDE CHEQUES IMPAYES	309 882	0
CONTRIBUTION CONJONCTURELLE	0	1 500
DIVERS	142	562
TOTAL	562 354	178 025

6.12- IMPOTS SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 102 718 DT au 31/12/2017. Ce montant est calculé après imputation des déductions et des réintégrations.

NOTE -7- FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2017, la trésorerie nette dégagée par la société a atteint -6 495 950 DT contre -2 439 678 DT au 31 décembre 2016, soit une variation négative de 4 056 272 DT, ainsi ventilée :

		En DT
DESIGNATION	NOTE	31/12/2017
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION	7.1	-2 712 720
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	7.2	1 617 659
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	7.3	-2 965 927
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE		4 716
TOTAL		4 056 272

7.1- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION

Ces flux dégagant un solde de -2 712 720 DT au 31 décembre 2017, se détaillent comme suit :

		En DT
DESIGNATION		31/12/2017
ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS		52 281 659
SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL	①	-51 882 189
ENCAISSEMENTS REÇUS DES AUTRES TIERS		60 800
SOMMES VERSEES AUX AUTRES TIERS		-601 921
INTERETS PAYES	②	-1 527 031
INTERETS REÇUS		13 853
IMPOTS ET TAXES PAYES	③	-1 057 891
TOTAL		-2 712 720

① Ce poste se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	VALEUR
SOMMES VERSEES AU PERSONNEL	46 403 366
SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS	5 478 823
TOTAL	51 882 189

② Ce poste se détaille comme suit :

	En DT
DESIGNATION	VALEUR
INTERETS / EMPRUNTS	957 309
EMPRUNT OBLIGATAIRE	706 500
AMEN BANK	6 077
BANQUE DE L'HABITAT	0
ATTIJARI BANK	0
B N A	12 177
BTE	0
STB AKOUDA	51 114
B I A T	1 736
BANQUE DE TUNISIE	127 608
ATB	52 097
BTK	0
BTL	0
QNB	0
AUTRES INTERETS	569 722
TOTAL	1 527 031

③ Ce poste se détaille comme suit :

En DT	
DESIGNATION	VALEUR
AUTRES IMPOTS ET TAXES	1 057 891
TOTAL	1 057 891

7.2- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Ces flux dégagant un solde de 1 617 659 DT au 31 décembre 2017, se détaillent comme suit :

En DT	
DESIGNATION	31/12/2017
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMO. CORP. ET INCORP.	-171 802
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORP. ET INCORP.	776 000
DECAISSEMENTS AFFECTES A DES PRETS ACCORDES AUX SOCIETES DU GROUPE	-168 334
ENCAISSEMENT /PRESTATIONS ACCORDEES AUX SOCIETES DU GROUPE	734 349
PRODUITS DES PARTICIPATIONS	447 446
TOTAL	1 617 659

7.3- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

Ces flux dégagant un solde de -2 965 927 DT au 31 décembre 2017, se détaillent comme suit :

En DT	
DESIGNATION	31/12/2017
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS ❶	2 384 000
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	-5 620 288
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS A COURT TERME	-70 639
REMBOURSEMENT DES PLACEMENTS ❷	341 000
TOTAL	-2 965 927

❶ Ce solde se détaille comme suit :

En DT	
DESIGNATION	VALEUR
BIAT	1 600 000
ATB	784 000
TOTAL	2 384 000

❷ Ce solde se rapporte à des emprunts octroyés auprès des sociétés du groupe.

❸ Ces postes auraient dû être présentés parmi les flux d'investissement.

NOTE -8- ENGAGEMENTS HORS BILAN

8.1- ENGAGEMENTS DONNES

Au 31/12/2017, la situation des engagements donnés par la société « MEUBLATEX SA », se présente comme suit :

En DT

BANQUE	EMPRUNTEUR	MONTANT DE CREDIT	ENCOURS PRINCIPAL & INTERET	NATURE DU CREDIT	GARANTIES CONSTITUEES
BNA	PANOBOIS	3 000 000	0	Emprunt obligataire	Caution de la société MEUBLATEX
		1 205 000		CG	Caution solidaire de MEUBLATEX
	TISSAGE MEUBLATEX	700 000		CG	Caution solidaire de MEUBLATEX
	MEUBLATEX	1 000 000		Emprunt obligataire (*)	-Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, ATTIJ.B, BTL et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Mednine et 6969 Monastir
		2 000 000		CMT(*)	-Nantissement sur fonds de commerce en 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, ATTIJ.B, BTL et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun -Hypothèque en rang utile sur le TF 58991 Tunis
	MEUBLATEX INDUSTRIES	2 064 000		CG	Caution solidaire de MEUBLATEX
		1 000 000		Emprunt obligataire	Caution solidaire de MEUBLATEX
	FRIGOLINE	1 900 000		CG	Caution solidaire de MEUBLATEX
EL MOURADI POUR LE COMMERCE	1 800 000	CG	Caution solidaire de MEUBLATEX		
CARRIERES ET BATIMENTS	69 000	CG	Caution solidaire de MEUBLATEX		
BIAT	DECOR SOL MOQUETTE (TISSAGE MX)	1 200 000	CMT	- Caution réelle hypothécaire de MEUBLATEX en rang utile et en pari passu avec la B.S sur le T.F 6067 Sousse.	
	PANOBOIS	530 000	CG	- Caution solidaire de MEUBLATEX	
		63 000	CG	- Caution solidaire de MEUBLATEX	
	MEUBLATEX	450 000	CG	- Hypothèque de rang utile TF 20570 Ben Arous	
		2 000 000	Emprunt obligataire(*)	-Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BNA, la BH, la BTE, ATTIJ.B, BTL et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Mednine et 6969 Monastir -Nantissement sur fonds de commerce en 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BNA, la BH, la BTE, ATTIJ.B, BTL et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun	
	2 000 000	CMT(*)	- Hypothèque en rang utile sur le TF 58991 TUNIS Nantissement sur FC point de vente de Ain Zaghouan		
ATTIJARI BANK	MEUBLATEX	2 000 000	0	Emprunt obligataire(*)	-Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, BNA, BTL et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Médenine et 6969 Monastir -Nantissement sur fonds de commerce en 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, la BNA, BTL et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun.
	DECOR SOL MOQUETTE (TISSAGE	1 200 000		CMT	-Caution réelle hypothécaire de MEUBLATEX.
	MEUBLATEX)	400 000		CG	-Caution Solidaire de Mr Neji MHIRI

BANQUE DE TUNISIE	MEUBLATEX	3 000 000	0	CMT(*)	- Hypothèque en 2 ^{ème} rang sur T.F n° 97731 dénommée 'RIADH ARIANA 5' situé à l'ARIANA
	MEUBLATEX	675 000		CG	- Hypothèque en rang utile sur TF 38917 Ariana
	MEUBLATEX	2 500 000	2 164 264	Crédit participatif	-Hypothèque de 1 ^{er} rang sur TF 34563 Sousse. - Hypothèque de 1 ^{er} rang sur TF 81589 Sousse
	MEUBLATEX IND.	3 000 000		Emprunt obligataire	-Caution Solidaire de la société MEUBLATEX
		3 600 000		C.C.T	-Caution solidaire de la société "MEUBLATEX " en rang utile sur TF N°11397 Sousse. -Nantissement de 15 564 actions appartenant à la société MEUBLATEX dans le capital de l'AMEN BANK
		1 245 000		C.G	- Caution solidaire de la Société MEUBLATEX
		2 000 000		C.G	-Nantissement de 339 562 actions appartenant à la société MEUBLATEX dans le capital de l'amen bank
	10 000 000		CMT	-Nantissement de 33 957 actions appartenant à la société MEUBLATEX dans le capital de l'amen bank	
PANOBOIS	600 000		C.C.T	- Caution solidaire de la société MEUBLATEX	
	1 400 000		C.CONSOLE	-Caution solidaire et hypothécaire de MEUBLATEX en 1 ^{er} rang sur TF N°8374 Sousse et 10154 Sousse. -Caution solidaire de la société MEUBLATEX	
B.N.P (PANOBOIS)	468 265		Prêt pour financement de programme de mise à niveau	- Caution solidaire de MEUBLATEX	
BANQUE DE L'HABITAT	MEUBLATEX	950 000	0	CMT(*)	-Hypothèque de 1 ^{er} rang sur les parts indivises du TF 103058 Sousse
		1 500 000	0	Emprunt obligataire(*)	-Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, Attijari Bank, la BTE,BNA , BTL et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Mednine et 6969 Monastir -Nantissement sur fonds de commerce en 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, Attijari B, la BTE, la BNA, BTL et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun.
		450 000		CG	- Hypothèque sur TF 58991Tunis - Hypothèque sur TF 38917Ariana
		1 137 233	0	Crédit de Consolidation(*)	- Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec BTL sur TF 58991 Tunis. - Hypothèque de 1 ^{er} rang sur TF 38917 Ariana. - Hypothèque de 1 ^{er} rang su TF 321473 Bizerte. - Hypothèque de 1 ^{er} rang sur TF 103058 Sousse.
SITT AFRICA	3 500 000		CG	- Caution solidaire de MEUBLATEX	
AMEN BANK	MEUBLATEX	3 000 000	0	CMT(*)	- Hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF 58991 - Nantissement de 1 ^{er} rang et en pari passu sur le fonds de commerce et le matériel point de vente Ain Zaghouan
		900 000	173 014	CMT	- Hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF 58991 - Nantissement de 1 ^{er} rang et en pari passu sur le fonds de commerce point de vente Ain Zaghouan

		2 700 000		CG	- Hypothèque immobilière en rang utile sur: TF 63891 Soussse et TF 78331 Soussse
		675 000		CG	- Hypothèque immobilière de 1 ^{er} rang sur TF 25 Kairouan
					- Hypothèque immobilière de 1 ^{er} rang sur Parcelle n°27 dénommée ARDH EL AJRA
					- Hypothèque immobilière de 1 ^{er} rang et en pari passu sur TF 1132 Jendouba et 20570 Ben Arous
					- Hypothèque immobilière de 2eme rang et en pari passu sur TF 2434 Bizerte et 1189 Le Kef
					-Nantissement de 1 ^{er} rang et en pari passu sur le fonds de commerce et le matériel points de vente Bizerte, Le Kef et Hammam Lif
					- Nantissement en rang utile et en pari passu sur le fonds de commerce et le matériel point de vente Jendouba et la Société MEUBLATEX
					-Nantissement sur le fonds de commerce et le matériel point de vente Msaken
					-Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la QNB, La BTL et la STB sur le TF 2060 MAHDIA
					-Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la QNB, La BTL et la STB sur le TF 119266 TUNIS
		4 000 000	5 413 111	Emprunt Obligataire	-Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la QNB, La BTL et la STB sur le TF 44866 TUNIS
					-Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la QNB, La BTL et la STB sur le TF 70 MEDENINE
					-Nantissement de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la QNB, La BTL et la STB sur les FC RUE DE MARSEILLE, MEDENINE et MAHDIA
	LA VILLA	800 000		CG	-Caution hypothécaire de MEUBLATEX en 1 ^{er} rang sur TF N°78331 Soussse et 73891 Soussse.
					-Nantissement fonds de commerce du point de vente de meuble sis à MSAKEN.
	MEUBLATEX INDUSTRIES	1 940 000		CG	-Caution solidaire de MEUBLATEX
		700 000		CG	-Caution solidaire de MEUBLATEX
	PANOBOIS	480 000		CG	-Caution solidaire de MEUBLATEX
		690 000		CG	-Caution solidaire de MEUBLATEX
					Hypothèque de 1 ^{er} rang objet du TF 6969 MONASTIR
		1 500 000	0	Emprunt obligataire(*)	-Hypothèque de 1 ^{er} rang objet du TF 28395 MONASTIR
					-Hypothèque en rang utile TF 58991 TUNIS
					-Nantissement de 1 ^{er} rang sur les deux FC MONASTIR et JERBA MIDOUN
					Hypothèque en rang utile TF 58991 TUNIS
					-Hypothèque de 1 ^{er} rang TF 6969 MONASTIR
					-Hypothèque de 1 ^{er} rang TF 28395 MEDNINE
	MEUBLATEX	1 500 000	0	CMT(*)	- Hypothèque immobilière en rang utile sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF 58991
					- Hypothèque de 1 ^{er} rang objet du TF 6969 MONASTIR

ATB

					-Hypothèque de 1 ^{er} rang objet du TF 28395 Medenine
STB	MEUBLATEX	150 000	952 826	CG	-Nantissement FC du point de vente de meuble sis au Kram.
		2 400 000		CMT	- Hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF 58991 - Nantissement en rang utile et en pari passu sur sur FC point de vente Ain Zaghouan - Caution solidaire de MEUBLATEX INDUSTRIES
		1 500 000	2 029 917	Emprunt Obligataire(*)	Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la QNB, La BTL et l'AMEN BANK sur le TF 2060 MAHDIA
					-Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la QNB, La BTL et la l'AMEN BANK sur le TF 119266 TUNIS -Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la QNB, La BTL et l'AMEN BANK sur le TF 44866 TUNIS -Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la QNB, La BTL et l'AMEN BANK sur le TF 70 MEDENINE -Nantissement de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la QNB, La BTL et l'AMEN BANK sur les FC RUE DE MARSEILLE, MEDENINE et MAHDIA Hypothèque immobilière en rang utile sur le TF 58991 TUNIS
BTL	MEUBLATEX INDUSTRIES	1 000 000	0	Emprunt obligataire(*)	-Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, BNA, Attijari Bank et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Mednine et 6969 Monastir -Nantissement sur fonds de commerce en 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, la BNA, Attijari Bank et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun
		1 000 000	0	Escompte commercial	-Caution solidaire de la société MEUBLATEX
		200 000	0	Découvert mobilisé	-Hypothèque immobilière en rang utile sur TF 6051 Sousse.
		250 000	0	CCT(*)	-Hypothèque immobilière de 1 ^{er} rang sur le TF 6051 SOUSSE
		1 000 000	354 278	Emprunt Obligataire	-Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec l'Amen Bank, La QNB et la STB sur le TF 2060 MAHDIA -Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec l'Amen Bank, La QNB et la STB sur le TF 119266 TUNIS -Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec l'Amen Bank, La QNB et la STB sur le TF 44866 TUNIS -Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec l'Amen Bank, La QNB et la STB sur le TF 70 MEDENINE

					-Nantissement de 1 ^{er} rang et en pari passu avec l'Amen Bank, La QNB et la STB sur les FC RUE DE MARSEILLE, MEDENINE et MAHDIA
		464 800	0	CCT	-Caution solidaire de la société MEUBLATEX
	MEUBLATEX INDUSTRIES	443 200	0	Crédit à échéance	-Caution solidaire de la société MEUBLATEX
		443 200	0	CCT	-Caution solidaire de la société MEUBLATEX
		3 600 000	0	C.CONSO	-Caution solidaire de la société MEUBLATEX
		2 000 000	0	Emprunt Obligataire	-Caution solidaire de la société MEUBLATEX
BTE	MEUBLATEX	1 000 000	0	Emprunt Obligataire(*)	-Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTL,BNA , Attij B et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Mednine et 6969 Monastir -Nantissement sur fonds de commerce en 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTL, la BNA, Attijari Bank et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun
		200 000	0	Découvert mobilisé	-Hypothèque immobilière en rang utile sur le TF N°6969 Monastir et 28395 Médenine. -Nantissement du fonds de commerce et du matériel.
		3 000 000	1 344 892	CMT	- Hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF 58991 - Nantissement en rang utile sur sur FC point de vente Ain Zaghouan et MONASTIR
BTK	MEUBLATEX	1 000 000	80 332	CMT	Hypothèque en rang utile sur le T.F 58991 TUNIS. -Nantissement sut FC point de vente de Ain Zaghouan.
	MEUBLATEX INDUSTRIES	3 000 000	0	CG	-Caution hypothécaire de MEUBLATEX en 1 ^o rang sur TF 8374 Soussse, 10552 Béja et 24197 Monastir
QNB	MEUBLATEX	2 500 000	190 066	Crédit relais	-Hypothèque de 1 ^{er} rang objet du TF 2060 MAHDIA -Hypothèque de 1 ^{er} rang objet du TF 119266 TUNIS -Hypothèque de 1 ^{er} rang objet du TF 44866 TUNIS -Hypothèque de 1 ^{er} rang objet du TF 70 MEDENINE -Nantissement de 1 ^{er} rang sur les deux FC RUE DE MARSEILLE et MAHDIA
		2 500 000	3 383 194	Emprunt Obligataire	-Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec l'Amen Bank, La BTL et la STB sur le TF 2060 MAHDIA -Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec l'Amen Bank, La BTL et la STB sur le TF 119266 TUNIS -Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec l'Amen Bank, La BTL et la STB sur le TF 44866 TUNIS -Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec l'Amen Bank, La BTL. et la STB sur le TF 70 MEDENINE -Nantissement de 1 ^{er} rang et en pari passu avec l'Amen Bank, La BTL et la STB sur les FC RUE DE MARSEILLE, MEDENINE et MAHDIA

CNSS	MEUBLATEX INDUSTRIES	333 500	0	Prêt destiné au financement des petits projets de santé et de sécurité de travail	-Caution hypothécaire de 1 ^{er} rang de la société MEUBLATEX pour la parcelle N° 1652 objet du titre foncier N° 59432 Sousse.
TOTAL		107 476 198	16 085 894		

(*) Il s'agit des crédits remboursés en 2016 sans que la société ait récupéré les mainlevées y afférentes.

8.2- ENGAGEMENTS RECUS

Au 31/12/2017, la situation des engagements reçus par la société « MEUBLATEX SA », se présente comme suit :

En DT

BANQUE	EMPRUNTEUR	MONTANT DU CREDIT	NATURE DU CREDIT	GARANTIES CONSTITUEES
B.N.A	MEUBLATEX	300 000	CREDIT DE GESTION	CAUTION SOLIDAIRE DE MEUBLATEX INDUSTRIES.
BT	MEUBLATEX	450 000	CREDIT DE GESTION	CAUTION SOLIDAIRE DE MEUBLATEX INDUSTRIES
STB	MEUBLATEX	150 000	CREDIT DE GESTION	CAUTION SOLIDAIRE DE MEUBLATEX INDUSTRIES.
		2 400 000	CMT	CAUTION SOLIDAIRE DE MEUBLATEX INDUSTRIES.
BTL	MEUBLATEX	1 100 000	CREDIT DE GESTION	CAUTION SOLIDAIRE DE MEUBLATEX INDUSTRIES
BTE	MEUBLATEX	1 000 000	EMPRUNT OBLIGATAIRE	CAUTION SOLIDAIRE DE LA SIH EL MOURADI
ATTIJARIBANK	MEUBLATEX	400 000	CREDIT DE GESTION	CAUTION SOLIDAIRE DE MR NEJI MHIRI
TOTAL		5 800 000		

8.3- EFFETS ESCOMPTEES ET NON ECHUS

La valeur des effets escomptés et non échus au 31/12/2017, s'élève à 1 718 807 DT.

8.4- ENGAGEMENT DONNE A COMAR

En vertu d'un acte de reconnaissance de dette et de rééchelonnement signé en date du 19/07/2016, les sociétés « MEUBLATEX SA » et « PANOBOIS SA » s'engagent solidairement avec les sociétés du groupe « EL MOURADI » à rembourser la dette vis-à-vis de la société « COMAR » s'élevant à 4 432 569 DT.

En contrepartie du remboursement de la dette, les sociétés « MEUBLATEX SA » et « PANOBOIS SA » affectent les garanties suivantes :

- Hypothèque immobilière de premier rang sur le terrain dénommé « FAYROUZ » sis à Kairouan objet du titre foncier TF N°60183 propriété de la société « MEUBLATEX SA ».
- Hypothèque immobilière de premier rang sur l'immeuble dénommé « SENIET EL BARKA » sis à AKOUDA gouvernorat de Sousse objet du titre foncier TF N°137551 propriété de la société « PANOBOIS SA ».

Au 31/12/2017, l'encours des engagements vis-à-vis de la société « COMAR » se ventile comme suit :

SOCIETE	QUOTE PART	DETTE INITIALE EN PRINCIPAL	ENGAGEMENT GLOBAL INITIAL	En DT
				ENCOURS 31.12.2017
CLINIQUE	0,32%	14 144	15 717	10 041
S.T.M DOUZ	1,93%	85 338	94 827	60 584
S.T.T.K HAMMAM BOURGUIBA	0,34%	15 141	16 825	10 749
S.I.H.M EL MOURADI	2,42%	107 323	119 257	76 192
S.T.M HAMMAMET	1,54%	68 313	75 909	48 498
BEACH	0,09%	3 819	4 244	2 711
S.I.T.T AFRICA	3,23%	143 127	159 041	101 610
S.PT.M CAP	1,00%	44 429	49 369	31 541
BAHAMAS MENZAH	2,33%	103 143	114 612	73 224
S.I.H.M JERBA	5,00%	221 768	246 428	157 440
S.H.E.G PALACE	3,28%	145 317	161 476	103 165
S.E.P.T GAMMARTH	0,45%	19 931	22 147	14 149
S.H.E.K PALM MARIINA	2,29%	101 519	112 808	72 072
S.I.H.M SELIMA	1,04%	46 002	51 118	32 658
S.T.M MAHDIA	3,11%	137 955	153 295	97 939
S.I.H.M RCK	2,72%	120 399	133 787	85 475
S.I.T.S SKANES	1,44%	64 011	71 129	45 443
S.T.M.T TOZEUR	1,05%	46 678	51 869	33 138
A.S.S	0,72%	31 888	35 434	22 638
B.F.AT	0,12%	5 281	5 868	3 749
BCM	3,24%	143 577	159 542	101 930
SMC	1,48%	65 822	73 141	46 729
FRIGOLINE	2,40%	106 423	118 257	75 553
HERGLA BAT.	0,45%	20 101	22 336	14 270
SEA WAYS	5,26%	233 268	259 206	165 604
V.L.T	26,41%	1 170 612	1 300 778	831 052
SUNSHINE	0,09%	3 805	4 228	2 701
MEUBLATEX COMMERCE	9,06%	401 543	446 192	285 068
MEUBLATEX INDUSTRIES	10,13%	448 947	498 867	318 721
TISSAGE MEUBLATEX	1,91%	84 792	94 220	60 196
PANOBOIS	2,63%	116 620	129 588	82 792
CARRIERE & BAT.	0,32%	14 113	15 682	10 019
VILLA	2,20%	97 417	108 250	69 160
TOTAL	100,00%	4 432 566	4 925 447	3 146 811

NOTE 9- LES PARTIES LIEES

9.1-PRETS ACCORDES AUX SOCIETES DU GROUPE

En vertu des conventions de prêts signées, la société « MEUBLATEX SA » a alloué aux sociétés du groupe, des prêts qui se détaillent comme suit :

IDENTITE DE L'EMPRUNTEUR	En DT					
	MONTANT PRET 2016	MOUVEMENT 2017	NOUVEAU PRET 2017	MONTANT PRET 2017	TAUX D'INTERET	PRODUITS COMPTABILISE
CLINIQUE DE SOUSSE	200 000	0	0	200 000	8%	16 000
CAP MAHDIA	147 000	0	0	147 000	8%	11 760
SIHM	649 000	-454 467	0	194 533	8%	45 876
SOCIETE TOURISTIQUE EL MAHDIA	362 500	0	0	362 500	8%	29 000
PALM MARINA	67 000	-67 000	0	0	8%	4 779
BAHAMAS HOTEL EL MENZEH	267 500	0	0	267 500	8%	21 400
STTK	517 000	0	0	517 000	8%	41 360
CARRIERES ET BATIMENTS	2 000	0	0	2 000	8%	160
AFRICA	105 000	-105 000	0	0	8%	47
EL MOURADI GAMMARTH	89 500	-89 500	0	0	8%	6 026
EL MOURADI TOZEUR	220 500	0	0	220 500	8%	17 640
EL MOURADI PALACE	59 000	0	0	59 000	8%	4 720
SKANES	105 000	-105 000	0	0	8%	7 450
VLT	46 000	0	0	46 000	8%	3 680
LA VILLA	0	0	100 000	100 000	8%	5 157
TOTAL	2 837 000	-820 967	100 000	2 116 033		215 055

9.2-CONVENTION D'EMPRUNT CONCLUE AVEC LA SOCIETE « MEUBLATEX INDUSTRIES »

La société « MEUBLATEX SA » a obtenu au cours de l'exercice 2013, un emprunt auprès de la société « MEUBLATEX INDUSTRIES » pour un montant de 8 600 000 DT rémunéré au taux de 8% l'an remboursable sur 7 ans. Les remboursements cumulés, en principal, ont atteint 2 339 998 DT au 31/12/2016.

Cette convention a été approuvée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2015.

En 2017, les intérêts conventionnels et de retards constatés, s'élèvent respectivement à 246 751 DT.

L'encours en principal au 31/12/2016 s'élève, à 2 625 010 DT.

9.3-CONVENTION D'EMPRUNT CONCLUE AVEC LA SOCIETE « TISSAGE MEUBLATEX »

En date du 10 février 2015, la société « MEUBLATEX SA » a obtenu un crédit auprès de la société « TISSAGE MEUBLATEX » pour un montant de 100 000 DT, remboursable à partir du 30 juin 2015 et rémunéré au taux de 8% l'an.

Cette convention n'ayant pas été autorisée au préalable par votre Conseil d'Administration, a été approuvée par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 23 juin 2016.

En date du 27 décembre 2016, la société « MEUBLATEX SA » a obtenu un crédit auprès de la société « TISSAGE MEUBLATEX » pour un montant de 215 000 DT, rémunéré au taux de 8% l'an.

Cette convention a été approuvée par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 23 juin 2017.

Courant l'exercice 2017, l'encours en principal dudit emprunt totalisant 315 000 DT, a été reclassé en compte courant de la société « TISSAGE MEUBLATEX ».

9.4- CONTRATS DE LOCATION CONCLUS AVEC LES SOCIETES DU GROUPE

La société « MEUBLATEX SA » loue divers locaux au profit des sociétés liées et ce, comme suit :

LOCATAIRE	ESPACE LOUE	En DT	
		DATE EFFET	PRODUIT 2017
LA VILLA ❶	LOCAL COMMERCIAL SIS A LA ROUTE DE LA MARSA-AIN ZAGHOUAN	01/08/2012	715 254
MEUBLATEX INDUSTRIES ❶	LOCAL INDUSTRIEL SIS A EL HAMEDA EL KEBIRA-ROUTE DE TUNIS	01/01/2004	47 518

❶ Ces conventions non autorisées par votre Conseil d'Administration, ont été approuvées par votre Assemblée Générale Ordinaire réuni en date du 22 juin 2015.

En 2016, un avenant relatif au contrat de location conclu avec la société « LA VILLA » ramenant le loyer mensuel de 76 271 DT à 59 605 DT à partir du 01/03/2016.

9-5-OPERATIONS EN COMPTE COURANT EFFECTUEES AVEC LES SOCIETES DU GROUPE

Les opérations, avec les sociétés du groupe, présentées au niveau des autres actifs courants accumulent au 31/12/2017, un solde de 1 152 179 DT, se détaillent comme suit :

SOCIETE	En DT			
	SOLDE AU 31/12/2016	MVT DEBIT	MVT CREDIT	SOLDE AU 31/12/2017
CAP MEHDIA	14 737	12 342	12 342	14 737
CAR & BATIMENTS	197 655	4 430	165 577	36 508
CLIECHEFAA	60 002	3 929	2 182	61 749
CLUB KANTAOUI	33 983	33 447	43 596	23 834
DJERBA MENZEL	53 320	72 653	109 713	16 260
FRIGOLINE	186 604	29 564	117 440	98 728
G.C. I	12 005	1 559	0	13 564
LE FOYER	32 194	2 501	0	34 695
EL MOURADI GAMMART	12 201	6 000	15 420	2 781
EL MOURADI HAMMAMET	316	19 141	16 869	2 588
EL MOURADI H-BOURGUIBA	39 745	4 205	3 739	40 211
EL MOURADI MAHDIA	30 911	38 537	34 065	35 383
EL MOURADI MENZEH	23 297	28 653	33 248	18 702
EL MOURADI TOZEUR	11 634	13 057	11 526	13 165
EL MOURADI PALACE	5 964	40 827	35 883	10 908
S.M.C	49 316	22 464	16 253	55 527
SELIMA	29 727	12 947	24 080	18 594
SKANES	5 426	17 904	17 781	5 549
SOCIETE LA VILLA	299 838	1 004 486	1 099 369	204 955
TISSAGE	403 924	235 019	406 300	232 643
BEFAT	162	1 468	0	1 630
EFFET TISSAGE	46 412	0	0	46 412
HERGLA BATEAUX	1 242	5 583	0	6 825
SEA WAYES	7 200	64 802	0	72 002
PANOBOIS	15 819	351 291	321 300	45 810
TRADE	160	0	0	160
STE VLT	-24 054	326 438	289 693	12 691
SUNSHINE	-117	1 057	470	470
MOURADI DOUZ	-1 639	23 773	18 439	3 695
BCM	-3 751	39 883	22 158	13 974
ALARME SECURITE SYSTEM	0	8 858	1 967	6 891
SEPS	538	0	0	538
TOTAL	1 544 771	2 426 818	2 819 410	1 152 179

Ces opérations ne sont pas matérialisées par des conventions et elles ont été ratifiées par votre Conseil d'Administration réuni en date du 8/05/2018.

Les opérations, avec les sociétés du groupe, présentées au niveau des autres passifs courants accumulent au 31/12/2017, un solde de -124 962 DT, se détaillent comme suit :

				En DT
SOCIETE	SOLDE AU 31/12/2016	MVT DEBIT	MVT CREDIT	SOLDE AU 31/12/2017
AFRICA	-12 257	39 760	35 342	-7 839
EL MOURADI BEACH	-118	1 061	1 061	-118
MEUBLATEX INDUSTRIES	-1 136 954	3 491 482	2 423 782	-69 254
S.I.H EL EL MOURADI	11 477	29 814	84 235	-42 944
PALM MARINA	134 089	33 253	172 149	-4 807
TOTAL	-1 003 763	3 595 370	2 716 569	-124 962

Ces opérations ne sont pas matérialisées par des conventions et elles ont été ratifiées par votre Conseil d'Administration réuni en date du 8/05/2018.

9.6-AUTRES OPERATIONS COURANTES AVEC LES PARTIES LIEES :

Courant l'année 2017, plusieurs opérations courantes ont été effectuées avec des parties liées. L'identification de ces opérations, par nature, et, par intervenant, se présente comme suit :

9.6.1-OPERATIONS EFECTUEES AVEC DES CLIENTS DES SOCIETES DU GROUPE :

Les mouvements avec les sociétés du groupe réalisées courant l'exercice 2017, se détaillent comme suit :

				En DT
DESIGNIATION	SOLDE CLIENT ORDINAIRE	MOUVEMENT DEBIT	MOUVEMENT CREDIT	SOLDE 2017
BUANDERIE CENTRALE EL MOURADI	7 107	0	0	7 107
ECOLE TOURISTIQUE EL MOURADI	11 444	0	0	11 444
EL MOURADI SKANES BEACH HOTEL	25 580	309	0	25 889
HARD ROCK CAFE	1 136	0	0	1 136
HOTEL EL MOURADI	86 079	1 393	0	87 472
HOTEL EL MOURADI AFRICA	6 206	0	0	6 206
HOTEL EL MOURADI CAP MAHDIA	4 136	0	0	4 136
HOTEL EL MOURADI CLUB KANTAOUI	49 696	0	0	49 696
HOTEL EL MOURADI GAMMARTH	28 860	501	0	29 361
HOTEL EL MOURADI HAMMAMET	5 699	0	0	5 699
HOTEL EL MOURADI MAHDIA	8 800	0	0	8 800
HOTEL EL MOURADI PALACE	19 539	0	0	19 539
HOTEL EL MOURADI PALM MARINA	21 563	0	0	21 563
HOTEL EL MOURADI TOZEUR	900	0	0	900
HOTEL EL MOURADI DOUZ	1 098	0	0	1 098
HOTEL ELMOURADI BEACH	621	0	0	621
HOTEL ELMOURADI MENZAH HAMMAME	8 906	0	0	8 906
HOTEL MOURADI HAMMAM BOURGUIBA	8 864	0	0	8 864
HOTEL SELIMA CLUB	41 305	1 101	0	42 406
MEUBLATEX INDUSTRIES	193	0	0	193
STE CARRIERES & BATIMENTS	24 884	0	0	24 884
STE CLINIQUE DE SOUSSE	10 023	0	0	10 023
STE ELMOURADI POUR LE COMMERCE	11 845	0	0	11 845
STE FRIGO-LINE SARL	3 238	0	0	3 238
STE SEA WAYS	60	0	0	60
SUNSHINE HOLIDAY GROUP	3 855	0	0	3 855
VOYAGES & LOISIRS EN TUNISIE	8 941	0	0	8 941
TOTAL BRUT	400 578	3 304	0	403 882

9.6.2-OPERATIONS EFECTUEES AVEC LES FOURNISSEURS DES SOCIETES DU GROUPE :

Les mouvements avec les sociétés du groupe réalisées courant l'exercice 2017, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	REPORT 2016	En DT		SOLDE 2017
		MOUVEMENT DEBIT	MOUVEMENT CREDIT	
S.E.P.T EL MOURADI GMMARTH	-9 388	2 237	-85 381	-92 532
STE EL MOURADI DE COMMERCE	-63 648	0	0	-63 648
SIHM HOTEL.ELMOURADI CLUB KANTAOUI	-32 824	0	-22 637	-55 461
HOTEL EL MOURADI PALM MARINA	-18 388	0	0	-18 388
SIHM HOTEL EL MOURADI	-9 573	0	0	-9 573
HOTEL EL MOURADI EL MENZAH HAMMAMET	-4 280	0	0	-4 280
HOTEL EL MOURADI PALACE	-3 587	0	0	-3 587
STM HOTEL EL MOURADI HAMMAMET	-2 925	0	0	-2 925
HOTEL EL MOURADI HAMMAMET	-1 968	0	0	-1 968
HOTEL EL MOURADI TOZEUR	-353	0	-1 188	-1 541
STE D'INVESTISSEMENT HOTELIERS EL MOURADI	-1 486	0	0	-1 486
BUANDERIE CENTRALE EL MOURADI	-237	0	0	-237
STE D'INVESTISSEMENT HOTELIER EL MOURADI	-91	0	0	-91
S.I.T.T HOTEL AFRICA	-299	0	0	-299
STE TISSAGE MEUBLATEX	-348 071	3 166 324	-3 901 616	-1 083 363
STE PANOBOIS	-261	0	-8 497	-8 758
SOCIETE LA VILLA	0	0	-17 985	-17 985
STTK HOTEL HAMMAM BOURGUIBA	197	0	0	-197
ALARM SECURITY SYSTEM	-12 014	9 718	-13 366	-15 662
SIHM HOTEL SELIMA CLUB	-120	0	0	-120
SIHM HOTEL DJERBA MENZEL	-856	407	-12 162	-12 611
STE MEUBLATEX INDUSTRIES	-18 715 192	71 316 357	-67 512 426	-14 911 261
TOTAL BRUT	-19 225 364	74 495 043	-71 575 258	-16 305 973

NOTE -10 : SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

La société n'a pas établi le tableau des soldes intermédiaires de gestion au 31/12/2017.

RAPPORT GENERAL

Adresse: 5, Rue Sufeltula Notre Dame
Mutuelle ville - 1002 -Tunis
Tél : 71 841 110 - Fax : 71 841 160
Site Web : www.cnf-tn.com

Adresse: 5, Rue Sufeltula Notre Dame
Mutuelle ville - 1002 -Tunis
Tél : 71 841 110 - Fax : 71 841 160
Site Web : www.cnf-tn.com

SOCIETE « MEUBLATEX SA »
ROUTE DE TUNIS
4011 HAMMAM
SOUSSE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à l'audit des états financiers, de la « MEUBLATEX SA », arrêtés au 31 Décembre 2017. Ces états comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 145 012 700 dinars, un résultat déficitaire de 574 460 dinars et une trésorerie négative à la fin de la période de 6 495 950 dinars.

OPINION

A notre avis, à l'exception de l'incidence des réserves décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « MEUBLATEX SA », au 31 Décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE

01. Conformément aux dispositions de l'article 17 de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises, la société a procédé à l'inventaire physique de ses immobilisations autres que les terrains, les constructions, les installations générales et les agencements des points de vente au 31 décembre 2017. Toutefois, le rapprochement de cet inventaire avec les données comptables, n'a pas été effectué. Cette situation ne nous a pas permis de nous assurer de la réalité, l'exhaustivité et l'existence du matériel et équipements totalisant une valeur nette de 440 865 DT. En outre, les immobilisations encours totalisant une valeur de 1 348 120 DT demeurant gelées.
02. Comme l'indique la note 1-3-1, la société « MEUBLATEX SA » n'a pas constaté en 2017 des provisions pour dépréciations de son portefeuille titres. En effet, nos travaux



d'évaluation basés sur des états financiers arrêtés au 31/12/2016 réévalués, ont permis de dégager des moins-values latentes non provisionnées, estimées à 2 757 356 DT.

En outre, faute de disponibilité d'informations financières récentes au titre des participations au capital des sociétés « CARRIERES & BATIMENTS », « GCI », « SOCIETE IMMOBILIERE MEUBLATEX » & « JEUNE AFRIQUE » pour des valeurs respectives de 90 000 DT, 20 000 DT 260 000 DT et 75 000 DT, nous n'avons pas pu procéder à une évaluation de ces participations au 31/12/2017.

Les effets et chèques impayés totalisent 2 293 049 DT, au 31/12/2017, ont été provisionnés à hauteur 2 163 072 DT soit une insuffisance de 129 977 DT qui aurait dû être comptabilisée. En absence d'un inventaire physique de ces valeurs, nous ne pouvons pas nous prononcer sur leur existence. En outre le rapprochement des effets en portefeuille a dégagé un écart de 50 057 DT qui n'a pas pu être justifié.

03. Au 31/12/2017, le bilan de la société présente plusieurs actifs détenus envers les sociétés du groupe. Ils sont répartis essentiellement entre « créances à la clientèle pour un montant de 403 882 DT et des « comptes débiteurs » pour un montant de 1 152 179 DT.

S'agissant de compte intergroupe, aucune politique d'évaluation périodique de ces actifs n'a été définie et mise en place par la société.

04. Au 31/12/2017, la société n'a pas procédé à l'envoi des lettres de confirmation pour les avocats et les fournisseurs. A défaut d'envoi, nous n'avons pas pu nous assurer, par d'autres procédés, de la réalité et de l'exhaustivité des dettes fournisseurs totalisant 788 071 DT et du contentieux en cours.

05. L'arrêté de la caisse au 31/12/2017, ne se base pas sur des inventaires dûment réalisés et approuvés dans chaque point de vente, mais sur un calcul théorique en faisant différence entre les recettes et les dépenses courus à cette date. En absence d'un inventaire physique, nous ne pouvons pas par conséquent, nous prononcer sur l'existence de ces valeurs.

06. La société a fait l'objet, au cours de l'exercice 2013, d'un contrôle fiscal approfondi au titre des exercices (2009-2012) dégageant ainsi un redressement de 9 405 846 DT y compris les pénalités pour un montant de 2 524 354 DT. La société a fait opposition à ce redressement. Pour couvrir les risques en cours, une provision pour 1 000 000 DT, a été comptabilisée. Le dossier a été porté devant le tribunal de première instance.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

RAPPORT DE GESTION

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.



Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et ce, faisant à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation de l'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II-RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi N° 94-117 du 14/11/1994 telle que modifiée par la loi N° 2005-96 du 18/10/2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne, relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Il nous a été permis, à travers cet examen, de déceler certaines insuffisances au niveau du système de contrôle interne de la société, lesquelles ont été développées dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne, qui fait partie intégrante de ce rapport .

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

La société n'a pas respecté les dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n° 2005-3144 du 6 décembre 2005, portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières des décrets susvisés et de l'arrêté du Ministre des finances du 28 août 2006, portant visa du règlement du CMF au titre de la tenue et de l'administration des comptes en valeurs mobilières.

Création d'un comité permanent d'audit

Ayant rempli les conditions prévues par le décret N° 2006-1546 du 6 juin 2006 portant sur l'application de l'article 256 bis du code des sociétés commerciales, la société n'a pas respecté les dispositions dudit article portant sur la création d'un comité permanent d'audit.

Elaboration des états financiers consolidés

En sa qualité de société mère au sens de l'article 471 du code des sociétés commerciales, la société n'a pas établi les états financiers consolidés relatifs aux exercices 2015 – 2016 et 2017.

Dépôt des documents prévus par l'article 3 de la loi 94-117

En sa qualité de société faisant appel public à l'épargne, la société n'a pas respecté les dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, relatives à la publication au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des valeurs mobilières de Tunis, des états financiers et le rapport du commissaire aux comptes ainsi que l'ordre du jour et le projet de résolution proposés par le Conseil d'Administration et ce, pour les exercices 2015 – 2016 et 2017.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur, incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 1^{er} juin 2018

Les commissaires aux comptes

Fethi NEJI
MEMBRE DE L'ORDRE
DES EXPERTS COMPTABLES
DE TUNISIE
EXPERT COMPTABLE



Seifeddine Chebil Mahjoub

CHEBIL MARJOUB SEIFEDDINE
Expert Comptable
Membre de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie



RAPPORT SPECIAL

**SOCIETE « MEUBLATEX SA »
ROUTE DE TUNIS
4011 HAMMAM SOUSSE**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
(SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 ET 475
DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES)
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

1- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTÉRIEURS ET DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2017

1.1-PRETS ACCORDES AUX SOCIETES DU GROUPE

En vertu des conventions de prêts signées, la société « MEUBLATEX SA » a alloué aux sociétés du groupe, des prêts qui se détaillent comme suit :



En DT

IDENTITE DE L'EMPRUNTEUR	MONTANT PRET 2016	MOUVEMENT 2017	NOUVEAU PRET 2017	MONIANT PRET 2017	TAUX D'INTERET	PRODUITS COMPT.
CLINIQUE DE SOUSSE	200 000	0	0	200 000	8%	16 000
CAP MAHDIA	147 000	0	0	147 000	8%	11 760
SIHM	649 000	-454 467	0	194 533	8%	45 876
SOCIETE TOURISTIQUE EL MAHDIA	362 500	0	0	362 500	8%	29 000
PALM MARINA	67 000	-67 000	0	0	8%	4 779
BAHAMAS HOTEL EL MENZEH	267 500	0	0	267 500	8%	21 400
STTK	517 000	0	0	517 000	8%	41 360
CARRIERES ET BATIMENTS	2 000	0	0	2 000	8%	160
AFRICA	105 000	-105 000	0	0	8%	47
EL MOURADI GAMMARTH	89 500	-89 500	0	0	8%	6 026
EL MOURADI TOZEUR	220 500	0	0	220 500	8%	17 640
EL MOURADI PALACE	59 000	0	0	59 000	8%	4 720
SKANES	105 000	-105 000	0	0	8%	7 450
VLT	46 000	0	0	46 000	8%	3 680
LA VILLA	0	0	100 000	100 000	8%	5 157
TOTAL	2 837 000	-820 967	100 000	2 116 033		215 055

Ces opérations ont été matérialisées par des conventions de prêt, rémunérées au taux de 8% pour une période indéterminée. Les conventions antérieures à l'exercice 2016, ont été approuvées par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 23 juin 2016.

Les prêts ont été ratifiés par votre Conseil d'Administration réuni en date du 28/05/2018.

1.2-CONVENTION D'EMPRUNT CONCLUE AVEC LA SOCIETE « MEUBLATEX INDUSTRIES »

La société « MEUBLATEX SA » a obtenu au cours de l'exercice 2013, un emprunt auprès de la société « MEUBLATEX INDUSTRIES » pour un montant de 8 600 000 DT rémunéré au taux de 8% l'an remboursable sur 7 ans. Les remboursements cumulés, en principal, ont atteint 5 974 990 DT au 31/12/2017.

Cette convention a été approuvée par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 22 juin 2015.

En 2017, les intérêts conventionnels et de retards constatés, s'élèvent à 246 751 DT.

Au 31/12/2017, l'encours en principal, s'élève à 2 625 010 DT

1.3-CONVENTION D'EMPRUNT CONCLUE AVEC LA SOCIETE « TISSAGE MEUBLATEX »

En date du 10 février 2015, la société « MEUBLATEX SA » a obtenu un crédit auprès de la société « TISSAGE MEUBLATEX » pour un montant de 100 000 DT, remboursable à partir du 30 juin 2015 et rémunéré au taux de 8% l'an.

Cette convention n'ayant pas été autorisée au préalable par votre Conseil d'Administration, a été approuvée par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 23 juin 2016.

En date du 27 décembre 2016, la société « MEUBLATEX SA » a obtenu un crédit auprès de la société « TISSAGE MEUBLATEX » pour un montant de 215 000 DT, rémunéré au taux de 8% l'an.

Cette convention a été approuvée par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 23/06/2017.

Courant l'exercice 2017, l'encours en principal dudit emprunt totalisant 315 000 DT a été reclassé en compte courant de la société « TISSAGE MEUBLATEX ».

1.4-CONVENTION D'EMPRUNT CONCLUE AVEC LA SOCIETE « PANOBOIS »

En date du 27 décembre 2016, la société « MEUBLATEX SA » a obtenu un crédit auprès de la société « PANOBOIS » pour un montant de 233 000 DT, rémunéré au taux de 8% l'an.

En 2017, les intérêts conventionnels constatés, s'élèvent à 10 294 DT.

Au 31/12/2017, l'encours en principal et intérêts dudit emprunt s'élève, respectivement, à 51 921 DT et 10 294 DT.

Cette convention a été approuvée par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 23 juin 2017.

1.5-CONVENTION D'EMPRUNT CONCLUE AVEC LA SOCIETE « SITT HOTEL AFRICA »

En date du 24 Aout 2016, la société « MEUBLATEX SA » a obtenu un crédit auprès de la société « SITT HOTEL AFRICA » pour un montant de 300 000 DT, rémunéré au taux de 8% l'an.

En 2017, les intérêts conventionnels constatés, s'élèvent à 15 600 DT

Au 31/12/2017, l'encours en principal dudit emprunt s'élève à 195 000 DT. Les intérêts y afférents ont été facturés pour un montant de 15 600 DT.

Cette convention a été approuvée par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 23 juin 2017.

1.6-OPERATIONS COMMERCIALES AVEC LA SOCIETE « MEUBLATEX INDUSTRIES »

Les achats réalisés au cours de l'année auprès de la société « MEUBLATEX INDUSTRIES » s'élèvent à 25 764 083 DT HT. Au 31/12/2017, le solde fournisseurs s'élève à 14 911 256 DT en 2017 et le solde des effets à payer s'élève à 2 180 732 DT

1.7-OPERATIONS COMMERCIALES AVEC LA SOCIETE « TISSAGE MEUBLATEX »

Les achats réalisés au cours de l'année auprès de la société « TISSAGE MEUBLATEX », s'élèvent à 2 120 685 DT HT. Au 31/12/2017, le solde fournisseurs s'élève à 1 083 363 DT et le solde des effets à payer s'élève à 1 989 947 DT.

1.8-CONTRATS DE LOCATION CONCLUS AVEC LES SOCIETES DE GROUPE :

La société « MEUBLATEX SA » loue divers locaux au profit des sociétés liées et ce, comme suit :

LOCATAIRE	ESPACE LOUE	En DT	
		DATE EFFET	PRODUIT 2017
LA VILLA ●	LOCAL COMMERCIAL SIS A LA ROUTE DE LA MARSA-AIN ZAGHOUAN	01/08/2012	715 254
MEUBLATEX INDUSTRIES ●	LOCAL INDUSTRIEL SIS A EL HAMEDA EL KEBIRA-ROUTE DE TUNIS	01/01/2004	47 518

● Ces conventions non autorisées par votre Conseil d'Administration, ont été approuvées par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 22 juin 2015.

En 2016, un avenant relatif au contrat de location conclu avec la société « LA VILLA » ramenant le loyer mensuel de 76 271 DT à 59 605 DT à partir du 01/03/2016.



1.9-AUTRES OPERATIONS CONCLUES AVEC LES SOCIETES DU GROUPE

Les opérations, avec les sociétés du groupe, présentées au niveau des autres actifs courants, accumulent au 31/12/2017, un solde de 1 152 179 DT, se détaillent comme suit :

En DT				
SOCIETE	SOLDE AU 31/12/2016	MVT DEBIT	MVT CREDIT	SOLDE AU 31/12/2017
CAP MEHDIA	14 737	12 342	12 342	14 737
CAR & BATIMENTS	197 655	4 430	165 577	36 508
CLI ECHEFAA	60 002	3 929	2 182	61 749
CLUB KANTAOUI	33 983	33 447	43 596	23 834
DJERBA MENZEL	53 320	72 653	109 713	16 260
FRIGOLINE	186 604	29 564	117 440	98 728
G C I	12 005	1 559	0	13 564
I.F FOYER	32 194	2 501	0	34 695
EL MOURADI GAMMART	12 201	6 000	15 420	2 781
EL MOURADI HAMMAMET	316	19 141	16 869	2 588
EL MOURADI H-BOURGUIBA	39 745	4 205	3 739	40 211
EL MOURADI MAHDIA	30 911	38 537	34 065	35 383
EL MOURADI MENZEH	23 297	28 653	33 248	18 702
EL MOURADI TOZEUR	11 634	13 057	11 526	13 165
EL MOURADI PALACE	5 964	40 827	35 883	10 908
S M C	49 316	22 464	16 253	55 527
SELIMA	29 727	12 947	24 080	18 594
SKANES	5 426	17 904	17 781	5 549
SOCIETE LA VILLA	299 838	1 004 486	1 099 369	204 955
TISSAGE	403 924	235 019	406 300	232 643
BEFAT	162	1 468	0	1 630
EFFET TISSAGE	46 412	0	0	46 412
HERGLA BATEAUX	1 242	5 583	0	6 825
SEA WAYES	7 200	64 802	0	72 002
PANOBOIS	15 819	351 291	321 300	45 810
TRADE	160	0	0	160
STE VLT	-24 054	326 438	289 693	12 691
SUNSHINE	-117	1 057	470	470
EL MOURADI DOUZ	-1 639	23 773	18 439	3 695
BCM	-3 751	39 883	22 158	13 974
ALARME SECURITE SYSTEM		8 858	1 967	6 891
SEPS	538	0	0	538
TOTAL	1 544 771	2 426 818	2 819 410	1 152 179

Ces opérations ne sont pas matérialisées par des conventions et elles ont été ratifiées par votre Conseil d'Administration réuni en date du 28/05/2018.

Les opérations, avec les sociétés du groupe, présentées au niveau des autres passifs courants accumulent au 31/12/2017, un solde de -124 962 DT, se détaillent comme suit :

En DT				
SOCIETE	SOLDE AU 31/12/2016	MVT DEBIT	MVT CREDIT	SOLDE AU 31/12/2017
AFRICA	-12 257	39 760	35 342	-7 839
EL MOURADI BEACH	-118	1 061	1 061	-118
MEUBLATEX INDUSTRIES	-1 136 954	3 491 482	2 423 782	-69 254
S I H EL MOURADI	11 477	29 814	84 235	-42 944
PALM MARINA	134 089	33 253	172 149	-4 807
TOTAL	-1 003 763	3 595 370	2 716 569	-124 962

Ces opérations ne sont pas matérialisées par des conventions et elles ont été ratifiées par votre Conseil d'Administration réuni en date du 28/05/2018.

1.10-CAUTIONS DONNEES AU PROFIT DES SOCIETES DU GROUPE

La société s'est engagée, vis-à-vis de plusieurs banques, sous forme de cautions solidaires en garantie de crédits bancaires accordés aux sociétés du groupe, pour un solde global de 43 738 965 DT, se détaillant comme suit :

en DT	
SOCIETE	VALEUR
MEUBLATEX INDUSTRIES	24 833 700
PANOBOIS	8 436 265
TISSAGE MEUBLATEX	2 400 000
SITT AFRICA	3 500 000
FRIGOLINE	1 900 000
SMC	1 800 000
CARRIERE ET BATIMENT	69 000
LA VILLA	800 000
TOTAL	43 738 965

Ces opérations ne sont pas matérialisées par des conventions et elles ont été ratifiées par votre Conseil d'Administration réuni en date du 28/05/2018.

1.11-CAUTIONS RECUES DES PARTIES LIEES

La société a reçu des cautions des sociétés de groupe et actionnaires, en garantie de crédits bancaires contractés par la société « MEUBLATEX SA », pour un solde global de 5 800 000 DT, se détaillant comme suit :

En DT	
SOCIETE	VALEUR
MEUBLATEX INDUSTRIES	4 400 000
SIHM	1 000 000
MR NEJI MHIRI	400 000
TOTAL	5 800 000

Ces opérations ont été ratifiées par votre Conseil d'Administration réuni en date du 28/05/2018.

1.12-CREANCES IMMOBILISEES

Ce poste s'élevant à 6 334 300 DT au 31/12/2017, correspond à des créances immobilisées qui seront reconverties en titres de participation. Il se détaille, par titre, comme suit :

		En DT
SOCIETE	CREANCES IMMOBILISEES	
CARRIERE ET BATIMENT	2 000 000	
IMMOBILIERE MEUBLATEX	950 000	
FRIGOLINE	1 210 000	
PALM MARINA	950 000	
SIHM	1 224 300	
TOTAL	6 334 300	

Ces créances ont été approuvées par votre Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 23 juin 2017.

2- CONVENTIONS NOUVELLES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2017

La société nous n'a pas informés des conventions nouvellement réalisées en 2017 et entrant dans le champ d'application de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

3-OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ENVERS LES DIRIGEANTS

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§ 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

REFERENCE	QUALITE	REMUNERATION ANNUELLE 2017	AVANTAGES EN NATURE	PASSIFS EVENTUELS
Le mandat du Président du Conseil d'Administration a été renouvelé par décision du Conseil d'Administration du 24/11/2016.	Président Du Conseil d'Administration (MR NEJI MHIRI)	NEANT	NEANT	NEANT
Le Conseil d'Administration du 24/11/2016 accepte la démission de Mr SAMI MHIRI de ses fonctions de suppléant du Directeur Général Adjoint qui sera effective le 31/12/2016 et lui confie les fonctions de Directeur Général Adjoint pour la durée restante de son mandat d'administrateur allant du 01/01/2017 au 30/06/2017 soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016. Le conseil de 23 juin 2017 décide de reconduire Mr SAMI MHIRI aux fonctions de Directeur Général Adjoint pour la durée de son mandat d'administrateur qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les résultats de l'exercice 2019.	Directeur Général Adjoint (MR SAMI MHIRI)	NEANT	NEANT	NEANT
Le mandat de MR MOURAD MHIRI a été renouvelé par décision du Conseil d'Administration du 24/11/2016.	Vice Président Directeur Général (MR MOURAD MHIRI)	NEANT	NEANT	NEANT
Jetons de présence	Administrateurs	NEANT	NEANT	NEANT

En dehors des opérations précitées, nous n'avons pas été informés par votre Conseil d'Administration quant à l'existence d'autres conventions rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 1^{er} Juin 2018

Les commissaires aux comptes

Fethi NEJ

NEJI FETHI
MEMBRE DE L'ORDRE
DES EXPERTS COMPTABLES
DE TUNISIE
EXPERT COMPTABLE

Seifeddine Chebil Mahjoub


CHEBIL MAHJOUR SEFEEDDINE
Expert Comptable
Membre de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie

ATTIJARI VALEURS SICAV
(SICAV EN COURS DE LIQUIDATION)

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2018

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2018**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « ATTIJARI VALEURS SICAV » arrêté au 31 DECEMBRE 2018.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 DECEMBRE 2018, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifiions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « ATTIJARI VALEURS SICAV » arrêtés au 31 DECEMBRE 2018, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 DECEMBRE 2018.

Nous devons formuler, en outre, l'observation suivante :

La société « **ATTIJARI VALEURS SICAV** » a obtenu l'agrément de liquidation prévu par l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif en date du 18 Avril 2017. Ainsi, l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 Juin 2017, a décidé l'ouverture de la phase de liquidation de la société. En conséquence, la société n'est plus en situation de respect des ratios réglementaires.

Tunis, le 18 janvier 2019
Le Commissaire aux Comptes :
CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

BILAN

arrêté au 31/12/2018

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	195 174	228 348
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		195 174	228 348
b - Obligations et Valeurs assimilées		-	-
c - Autres Valeurs		-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		790 603	786 381
a - Placements monétaires		-	-
b - Disponibilités	3-4	790 603	786 381
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		985 776	1 014 729
<u>PASSIF</u>			
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	1 211	4 521
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	211 096	233 856
TOTAL PASSIF		212 308	238 377
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	3-5	764 773	768 641
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	8 696	7 712
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		7 712	6
b - Sommes distribuables de l'exercice		984	7 706
ACTIF NET		773 469	776 352
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		985 776	1 014 729

ETAT DE RESULTAT

Période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2018

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<i>Notes</i>	Période du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018	Période du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	-	7 445	1 364	25 374
a - Dividendes		-	7 445	-	18942
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		-	-	1 364	6,432
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-3	3 188	12 788	2 732	9 429
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 188	20 233	4 096	34 803
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	-	-9 728	-3 309	-13 432
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 188	10 505	786	21 370
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	-1 593	-9 521	-2 521	-13 665
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 595	984	-1 735	7 706
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	-	-	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 595	984	-1 735	7 706
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-	-	-	-
* Variation des +/- values potentielles sur titres		2 691	56 389	11 425	-53 589
* +/- values réalisées sur cession des titres		-	-60 090	-19 368	-8 323
* Frais de négociation de titres		-	-167	-690	-2 689
RESULTAT NET DE LA PERIODE		4 286	-2 884	-10 368	-56 896

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 31/12/2018

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Période du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018	Période du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant</u>				
<u>des opérations d'exploitation</u>	4 286	-2 884	-10 368	-56 896
a - Résultat d'exploitation	1 595	984	-1 735	7 706
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	2 691	56 389	11 425	-53 589
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	-	-60 090	-19 368	-8 323
d - Frais de négociation de titres	-	-167	-690	-2 689
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	-	-12 852
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>	-	-	-	-
a - Souscriptions	-	-	-	-
* Capital	-	-	-	-
* Régularisation des sommes non distribuables.	-	-	-	-
* Régularisations des sommes distribuables	-	-	-	-
* Droits d'entrée	-	-	-	-
b - Rachats	-	-	-	-
* Capital	-	-	-	-
* Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-	-
- Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-
* Droits de sortie	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	4 286	-2 884	-10 368	-69 748
<u>AN 4 - Actif Net</u>				
a - En début de période	769 183	776 352	786 721	846 100
b - En fin de période	773 469	773 469	776 352	776 352
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>				
a - En début de période	6 504	6 504	6 504	6 504
b - En fin de période	6 504	6 504	6 504	6 504
VALEUR LIQUIDATIVE	118,922	118,922	119,365	119,365
DIVIDENDES PAR ACTION	-	-	-	1,976
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	0,557%	-0,371%	-1,320%	-6,720%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31/12/2018

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2018, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur du marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31/12/2018.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

2- 4 Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à 195 174 DT contre 228 348 DT au 31/12/2017, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Coût d'acquisition	195 126	284 690
- Actions et droits rattachés	-	89 564
- Titres OPCVM	195 126	195 126
- Obligations et valeurs assimilées	-	-
Plus ou moins-values potentielles	48	-56 342
- Actions et droits rattachés	-	-54 345
- Obligations et valeurs assimilées	-	-
- Titres OPCVM	48	-1 997
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées	-	-
Total	195 174	228 348

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres présentent un solde nul pour la période allant du 01/10/2018 au 31/12/2018 contre un montant de 1 364 DT pour la même période en 2017, et se détaillent ainsi:

Libellé	4^{eme} Trimestre 2018	31/12/2018	4^{eme} Trimestre 2017	31/12/2017
- Revenus des actions	-	-	-	10 967
- Revenus des Titres OPCVM	-	7 445	-	7 975
- Revenus des Obligations et valeurs assimilées	-	-	1364	6 432
Total	-	7 445	1 364	25 374

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2018 au 31/12/2018, à 3 188DT contre 2 732 DT pour la période du 01/10/2017 au 31/12/2017, et représente le montant des intérêts sur le compte courant.

Libellé	4 ^{eme}	31/12/2018	4 ^{eme}	31/12/2017
	Trimestre 2018		Trimestre 2017	
- Intérêts/ compte courant	3 188	12 788	2 732	9 429
- Intérêts/ Dépôt à terme	-	-	-	-
Total	3 188	12 788	2732	9 429

3-4 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève à 790 603 DT au 31/12/2018 contre 786 381 DT au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
- Avoir en banque	787 970	784 240
- Sommes à l'encaissement	14	14
- Sommes à régler	-622	-622
- intérêts sur compte courant	3 241	2749
Total	790 603	786 381

3-5 Note sur le capital

- Capital au 30/09/2018

- Montant	762 082
- Nombre de titres	6 504
- Nombre d'actionnaires	43

Souscriptions réalisées

- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-

Rachats effectués

- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-

Autres effets s/capital

- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	2 691
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-
- Frais de négociation de titres	-

- Capital au 31/12/2018

- Montant	764 773
- Nombre de titres	6 504
- Nombre d'actionnaires	43

3-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Sommes distribuables de l'exercice	984	7 706
Sommes distribuables des exercices antérieurs	7 712	6
Total	8 696	7 712

3-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à 1 211 DT contre un solde de 4 521DT au 31/12/2017, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
-Gestionnaire	- 4*	2 321
-Dépositaire	1 215	2 200
Total	1 211	4 521

* le solde créditeur du compte gestionnaire provient de l'imputation directe du timbre fiscal sur ce compte.
Ce solde a été régularisé le 29-01-2019

3-8 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à 211 096 DT contre un solde de 233 856 DT au 31/12/2017 détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	1020	2434
- Honoraire liquidateur	-	2 977
- Dividende à payer exercice 1998	15 037	15 037
- Dividende à payer exercice 1999	11 556	11 556
- Dividende à payer exercice 2000	13 358	13 358
- Dividende à payer exercice 2001	15 514	15 514
- Dividende à payer exercice 2002	15 041	15 041
- Dividende à payer exercice 2003	19 837	19 837
- Dividende à payer exercice 2004	26 980	26 980
- Dividende à payer exercice 2005	7 249	7 249
- Dividende à payer exercice 2006	5 866	5 866
- Dividende à payer exercice 2007	8 069	8 069
- Dividende à payer exercice 2008	4 824	4 979
- Dividende à payer exercice 2009	5 395	12 832
- Dividende à payer exercice 2010	8 695	8 842
- Dividende à payer exercice 2011	7 144	7 171
- Dividende à payer exercice 2012	6 635	6 635
- Dividende à payer exercice 2013	7 720	7 720
- Dividende à payer exercice 2014	7 701	7 701
- Dividende à payer exercice 2015	5 770	5 770

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
- CMF à payer *	-32	35
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	5 010	14 737
- Contribution Conjoncturelle	-	-
- TCL à régulariser	12 423	12 423
- Etat à payer	287	1 093
Total	211 096	233 856

* Un montant de 32 dinars a été imputé sur ce compte au lieu du compte « Provision pour frais de l'Assemblée et JP ». Une écriture de reclassement a été faite le 29-01-2019.

3-9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste est nul pour la période allant du 01/10/2018 au 31/12/2018 contre 3 309 DT pour la même période en 2017, et se détaille ainsi :

Libellé	4^{eme} Trimestre 2018	31/12/2018	4^{eme} Trimestre 2017	31/12/2017
- Rémunération du gestionnaire	-	6 849	2 324	9 434
- Rémunération du dépositaire	-	2 878	985	3 998
Total	-	9 728	3 309	13 432

3-10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10/2018 au 31/12/2018 à 1593 DT contre 2521 DT pour la même période en 2017, et se détaille ainsi :

Libellé	4^{eme} Trimestre 2018	31/12/2018	4^{eme} Trimestre 2017	31/12/2017
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire(CAC)	1538	6100	1538	6100
-Honoraire du Liquidateur ***	0	2674	-126*	2976*
- Redevance CMF ****	0	576	197	800
- Services Bancaire et Autres charges	45	125	45	146
- Contribution Conjoncturelle	-	-	872	3 463
- TCL	10	46	-5**	180
Total	1 593	9 521	2 521	13 665

* L'abonnement de la charge du liquidateur a été effectué sur la durée de son mandat (une année) au lieu de l'abonnement total de la charge sur l'exercice 2017.

**suite à la régularisation de la TCL

*** sur demande du CMF, les honoraires du liquidateur au titre de son second mandat renouvelé par l'AGE du 12 Octobre 2018 sont supportés par le dépositaire

**** sur demande du CMF, aucune redevance n'a été acquittée depuis le 01 Octobre 2018

4- AUTRES INFORMATIONS

4-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,19% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Le Gestionnaire ne perçoit plus de rémunération depuis le 01 octobre 2018.

La rémunération « d'Attijari Gestion » au 31/12/2018, s'élève à 6 849 DT TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à Attijari Bank. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Le Dépositaire ne perçoit plus de rémunération depuis le 01 octobre 2018.

La rémunération d'Attijari Bank au 31/12/2018, s'élève à 2 878 DT TTC.

PORTEFEUILLE AU 31/12/2018

Annexe I

Désignation du Titre	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2018	% Actif	% K EMIS
Titres OPCVM		195 126,413	195 173,609	19,799%	
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	1 879	195 126,413	195 173,609	19,799%	0,159%
TOTAL PORTEFEUILLE TITRE		195 126,413	195 173,609	19,799%	

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV
(SICAV EN COURS DE LIQUIDATION)

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2018

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2018**

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société « ATTIJARI PLACEMENT SICAV » clos le 31 décembre 2018 et aux vérifications spécifiques que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Les états financiers trimestriels clos le 31 décembre 2018 annexés au présent rapport font apparaître un total actif de 589 138 dinars, un actif net de 522 074 dinars et une valeur liquidative de 1 219,799 dinars. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers trimestriels sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Cette norme requiert que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter d'une façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31 décembre 2018 tels qu'annexés au présent rapport.

En outre, nous formulons, les observations suivantes :

- 1- La société « ATTIJARI PLACEMENT SICAV » a obtenu l'agrément de liquidation prévu par l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif en date du 18 Avril 2017. Ainsi, l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 Juin 2017 a décidé l'ouverture de la phase de liquidation de la société. Il en découle que, la société n'est plus en situation de respect des ratios réglementaires.

En outre, l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 octobre 2018 a décidé de renouveler le mandat du liquidateur pour une période d'une année.

- 2- Certaines informations relatives à l'identité de certains actionnaires dans le capital social de la SICAV, notamment : l'adresse, le numéro de la carte d'identité et le numéro de registre de commerce, demeurent non communiquées par le dépositaire et le gestionnaire.
- 3- La comptabilité loge des soldes de dividendes non encore payés dont l'identité de certains bénéficiaires demeure non identifiée par le dépositaire et le gestionnaire.

Tunis, le 22 janvier 2019

Le Commissaire aux Comptes :
SYNERGIE AUDIT ET CONSEIL
Mehdi FRADI

BILAN
arrêté au 31/12/2018
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	182 917	216 404
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		182 917	216 404
b - Obligations et Valeurs assimilées		-	-
c - Autres Valeurs		-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		406 221	395 399
a - Placements monétaires		-	-
b - Disponibilités	3-10	406 221	395 399
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		589 138	611 804
<u>PASSIF</u>			
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-6	1 904	4 166
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	65 160	79 212
TOTAL PASSIF		67 064	83 378
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	3-4	529 215	533 238
CP 2 - Sommes distribuables	3-5	-7 141	-4 813
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		- 4 813	-
b - Sommes distribuables de l'exercice		- 2 328	- 4 813
ACTIF NET		522 074	528 426
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		589 138	611 804

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2018
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018	Période du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	-	6 977	-	14 242
a - Dividendes		-	6 977	-	14 242
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		-	-	-	-
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-3	1 710	6 590	1 590	5 363
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 710	13 567	1 590	19 605
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	-	-6 583	-2 262	-9 309
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 710	6 985	-673	10 296
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-9	-1 580	-9 313	-2 910	-15 109
RESULTAT D'EXPLOITATION		130	-2 328	-3 582	-4 813
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	-	-	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		130	-2 328	-3 582	-4 813
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-	-	-	-
* Variation des +/- values potentielles sur titres		2 522	56 479	23 237	28 361
* +/- values réalisées sur cession des titres		-	-60 335	-32 196	-104 301
* Frais de négociation de titres		-	-168	-153	-1 752
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 652	-6 352	-12 695	-82 505

ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET

Au 31/12/2018

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Période du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018	Période du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant</u>				
<u>des opérations d'exploitation</u>	2 652	-6 352	-12 695	-82 505
a - Résultat d'exploitation	130	-2 328	-3 582	-4 813
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	2 522	56 479	23 237	28 361
c - +/- values réalisées sur cession de titres	-	-60 335	-32 196	-104 301
d - Frais de négociation de titres	-	-168	-153	-1 752
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	-	-5 698
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>	-	-	-	-
a - Souscriptions	-	-	-	-
* Capital	-	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-	-
* Régularisations des sommes distrib.	-	-	-	-
* Droits d'entrée	-	-	-	-
b - Rachats	-	-	-	-
* Capital	-	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-	-
- Régularisation des sommes distrib.	-	-	-	-
* Droits de sortie	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 652	-6 352	-12 695	-88 203
<u>AN 4 - Actif Net</u>				
a - En début de période	519 422	528 426	541 121	616 629
b - En fin de période	522 074	522 074	528 426	528 426
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>				
a - En début de période	428	428	428	428
b - En fin de période	428	428	428	428
VALEUR LIQUIDATIVE	1 219,799	1 219,799	1 234,640	1 234,640
DIVIDENDES PAR ACTION	-	-	-	13,313
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	0,51%	-1,20%	-2,35%	-13,38%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31/12/2018

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2018, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués en date d'arrêté à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date d'arrêtée, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 décembre 2018.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

2- 4 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018, à 182 917 Dinars contre 216 404 Dinars au 31/12/2017, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Coût d'acquisition	182 964	272 931
- Actions et droits rattachés	-	89 967
- Titres OPCVM	182 964	182 964
- Obligations et valeurs assimilées	-	-
Plus ou moins-values potentielles	-47	-56 527
- Actions et droits rattachés	-	-54 563
- Titres OPCVM	-47	-1 964
-Obligations et valeurs assimilées	-	-
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées	-	-
Total	182 917	216 404

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres sont nuls pour la période allant du 01/10/2018 au 31/12/2018, contre un montant nul pour la même période en 2017, et se détaillent ainsi:

Libellé	4 ^{eme} Trimestre 2018	31/12/2018	4 ^{eme} Trimestre 2017	31/12/2017
-Revenus des actions	-	-	-	6 768
- Revenus des Titres OPCVM	-	6 977	-	7 474
- Revenus des Obligations et des valeurs assimilées	-	-	-	-
Total	-	6 977	-	14 242

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/10/2018 au 31/12/2018, à 1 710 Dinars contre 1 590 Dinars du 01/10/2017 au 31/12/2017, et représentent le montant des intérêts courus sur le compte courant.

Libellé	4^{ème} Trimestre 2018	31/12/2018	4^{ème} Trimestre 2017	31/12/2017
- Intérêts/ Compte courant	1710	6 590	1 590	5 363
Total	1 710	6 590	1 590	5363

3-4 Note sur le capital

Capital au 30/09/2018	
- Montant	526 693
- Nombre de titres	428
- Nombre d'actionnaires	12
Souscriptions réalisées	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets sur le capital	
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	2 522
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-
- Frais de négociation de titres	-
Capital au 31/12/2018	
- Montant	529 215
- Nombre de titres	428
- Nombre d'actionnaires	12

3- 5 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
-Sommes distribuables de l'exercice	-2 328	-4 813
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	-4 813	-
Total	-7 141	-4 813

3- 6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à 1 904 Dinars contre 4 166 Dinars au 31/12/2017, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
- Gestionnaire	- 4*	1 584
- Dépositaire	1 908	2 582
Total	1 904	4 166

* le solde créditeur du compte gestionnaire provient de l'imputation directe du timbre fiscale sur ce compte. Ce solde a été régularisé le 29-01-2019

3- 7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018, à 65 160 Dinars contre un solde de 79 212 Dinars au 31/12/2017, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	6 989	7 866
- Honoraires du Liquidateur	-	2 976
- Dividende à payer exercice 1995	67	67
- Dividende à payer exercice 1996	13 230	13 230
- Dividende à payer exercice 1997	3 828	3 828
- Dividende à payer exercice 1998	3 159	3 159
- Dividende à payer exercice 1999	3 585	3 585
- Dividende à payer exercice 2000	66	66
- Dividende à payer exercice 2001	69	69
- Dividende à payer exercice 2002	1 078	1 078
- Dividende à payer exercice 2003	633	633
- Dividende à payer exercice 2004	6 210	6 210
- Dividende à payer exercice 2005	851	851
- Dividende à payer exercice 2006	338	338
- Dividende à payer exercice 2007	3 375	3 375
- Dividende à payer exercice 2008	134	134
- Dividende à payer exercice 2009	133	133
- Dividende à payer exercice 2010	221	221
- Dividende à payer exercice 2011	157	157
- Dividende à payer exercice 2012	129	129
- Dividende à payer exercice 2013	172	172
- Dividende à payer exercice 2014	159	159
- Dividende à payer exercice 2015	111	111
- CMF à payer	-	46
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	6 704	16 402
- Contribution Conjoncturelle	-	-
- TCL à régulariser	13 477	13 477
- Etat Impôt à payer	285	740
Total	65 160	79 212

3- 8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements pour la période allant du 01/10/2018 au 31/12/2018 sont nulles, contre 2 262 Dinars pour la même période en 2017, et se détaillent ainsi:

Libellé	4^{ème} Trimestre 2018	31/12/2018	4^{ème} Trimestre 2017	31/12/2017
- Rémunération du gestionnaire	-	4 636	1 588	6 538
- Rémunération du dépositaire	-	1 947	673	2 771
Total	-	6 583	2 262	9 309

3- 9 Note sur les autres charges

Les autres charges allant du 01/10/2018 au 31/12/2018, s'élèvent à 1 580 Dinars, contre 2 910 Dinars du 01/10/2017 au 31/12/2017, et se détaillent comme suit :

Libellé	4^{ème} Trimestre 2018	31/12/2018	4^{ème} Trimestre 2017	31/12/2017
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire (CAC)	1 539	6 100	1 537	6 100
- Honoraires du Liquidateur ***	-	2 674	-126*	2 976*
- Redevance CMF ****	-	389	136	555
- Contribution Conjoncturelle	-	-	1 328	5 264
- Autres charges	41	120	52	169
- TCL	-	30	-18**	45
Total	1 580	9 313	2 910	15 109

* L'abonnement de la charge du liquidateur a été effectué sur la durée de son mandat (une année) au lieu de l'abonnement total de la charge sur l'exercice 2017.

**suite à la régularisation de la TCL.

*** sur demande du CMF, les honoraires du liquidateur au titre de son second mandat renouvelé par l'AGE du 12 Octobre 2018 sont supportés par le dépositaire.

**** sur demande du CMF, aucune redevance n'a été acquittée depuis le 01 Octobre 2018.

3-10 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018, à 406 221 Dinars contre 395 399 Dinars au 31/12/2017, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
- Avoirs en banque	404 526	393 743
- Sommes à l'encaissement	233	261
- Sommes à régler	-212	-212
- Intérêts courus /compte courant	1674	1 606
Total	406 221	395 399

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « ATTIJARI GESTION». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,19 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Le gestionnaire ne perçoit plus de rémunération depuis le 01 octobre 2018.

La rémunération d'«ATTIJARI GESTION» au 31/12/2018, s'élève à 4 636 Dinars TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « ATTIJARI BANK ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Le dépositaire ne perçoit plus de rémunération depuis le 01 octobre 2018.

La rémunération d'« ATTIJARI BANK » au 31/12/2018, s'élève à 1 947 Dinars TTC.

Annexe 1

PORTEFEUILLE AU 31/12/2018

(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2018	%Actif	% Actif Net	%Capital Emis
Titres OPCVM		182 964,160	182 916,831	31,05%	35,04%	
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	1 761	182 964,160	182 916,831	31,05%	35,04%	0,15%
Total Général		182 964,160	182 916,831	31,05%	35,04%	